la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

100 ans

MONTRÉAL, MERCREDI 21 MARS 1984, 100e ANNÉE, N° 70, 116 PAGES, 9 CAHIERS •

LA MÉTÉO: AVERSES EN FIN DE JOURNÉE OU EN SOIRÉE, VENTS MODÉRÉS. MAXIMUM AUJOURD'HUI: 5°. DEMAIN: PLUIE PASSAGÈRE, VENTS MODÉRÉS. DÉTAILS PAGE A 2

MAGASINER À LAVAL, C'EST MAGASINER AU CENTRE LAVAL

Autoroute des Laurentides, sortie #8 au boul. Saint-Martin

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

GARY HART SEMBLE ESSOUFFLÉ

Walter Mondale remporte l'Illinois

page C 1



photo UPC

M. Jean Chrétien s'est présenté comme l'homme du renouveau dans la continuité. Sa femme Aline apparaît à ses côtés.

CANDIDAT À LA SUCCESSION DE TRUDEAU

Chrétien critique les positions de Turner

■ OTTAWA — Se présentant comme l'homme du renouveau dans la continuité, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, s'est à son tour lancé dans la course au leadership libéral hier en décochant quelques flèches à son principal adversaire, M. John Turner.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Contrairement à ce que soutient M. Turner, Ottawa doit intervenir dans des débats comme celui qui se déroule présentement au Manitoba, a expliqué M. Chrétien. « Les droits constitutionnels des minorités linguistiques dans les provinces sont devenus une responsabilité canadienne », a-t-il dit. « Cette réalisation fait la fierté de tous les libéraux. Sur cette question, je ne ferai aucun compromis ».

M. Chrétien a par contre refusé de faire un parallèle entre l'abandon des droits des Franco-Manitobains par le gouvernement de Winnipeg, et celui des Franco-Ontariens par Ottawa qui a choisi de ne pas imposer le bilinguisme officiel à l'Ontario à l'occasion du rapatriement de la constitution.

« Ce n'est pas moi (qui en suis responsable), a-t-il dit, c'est le parlement et le gouvernement de l'Ontario. C'est un droit qui n'était pas dans la constitution et qu'on a décidé collectivement de ne pas imposer. »

Pour effectuer son lancement avec éclat, M. Chrétien s'était entouré d'une cinquantaine de députés et sénateurs qui lui sont favorables, mais le groupe ne comptait à peu près aucune des têtes d'affiche du parti. La liste de partisans de M. Chrétien dévoilée hier comprend trois ministres, MM. Pierre De Bané, Charles Lapointe et Bud Olson, 26 députés du Québec, 17 des autres provinces, et sept sénateurs.

Autres informations en pages A 6 et A 10

M. Chrétien s'en est pris une deuxième fois à M. John Turner, en lui reprochant son attitude critique à l'endroit des politiques économiques du gouvernement et le soin qu'il prend à se tenir loin de son évolution depuis son départ en 1975.

« Je suis fier de ce dossier libéral et de la part personnelle que j'ai pu y apporter », a-t-il lancé. « Je n'ai pas l'intention de le taire ni de l'effacer ; pour moi, la continuité est importante ».

Il a aussi répondu aux préoccupations de M. Turner sur le déficit budgétaire du gouvernement. « Il ne suffit pas de déclarer que le déficit est trop

voir CHRÉTIEN en A 2

SPORTS

DÉSAPPOINTÉ PAR WAMSLEY ET SÉVIGNY

Lemaire choisit Penney contre Buffalo

pages 2 et 3

Québec salue Gaétan Boucher

page 4

AUJOURD'HUI

• YALDEN
Pour le commissaire aux langues officielles, Max Yalden, il n'est pas surprenant que les minorités doutent parfois du sérieux de la réforme linguistique.
page A 5

• PLUIES ACIDES
Le Canada critique l'attitude des États-Unis à l'endroit des pluies acides lors d'une réunion groupant à Ottawa les représentants de neuf pays d'Europe.
page A 17

• DESJARDINS
Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins, dont l'actif a franchi le cap des $20 milliards, estime que la croissance de son organisation dépasse celle des banques.
page D 1

• LIBAN
Les neuf dirigeants libanais réunis à Lausanne ne peuvent se mettre d'accord sur un « compromis historique » à propos des réformes politiques et constitutionnelles.
page C 7

• PORTE-PAQUETS
Les sacoches et sacs de guidon produits depuis deux ans par cinq compagnies québécoises font désormais une concurrence très vive aux produits étrangers.
page E 1

• FRANCINE GRIMALDI
Dans sa chronique d'aujourd'hui, Francine Grimaldi nous parle, entre autres, de la grande fête du printemps, de l'enfance et de la poésie qu'est la Journée mondiale poésie-enfance.
page G 1



4

LE GOUVERNEMENT LIMITE LA CROISSANCE DE SES DÉPENSES À 7,7 %

Québec prévoit dépenser $25,64 milliards en 84-85

■ QUÉBEC — Après trois années de restrictions qui lui auront coûté très cher sur le plan politique, le gouvernement Lévesque a finalement réussi à contrôler la croissance de ses dépenses.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Elle sera de 7,7 p. cent au cours de la prochaine année, ce qui est considérablement inférieur à la croissance prévue de l'économie québécoise. On prévoit en effet une augmentation de 9,8 p. cent du Produit intérieur brut (PIB) au cours de la même période.

Autres informations en page D 7

C'est ce qui ressort des prévisions de dépenses qui ont été déposées hier à l'Assemblée nationale par le nouveau président du Conseil du trésor, M. Michel Clair.

On peut y lire que le gouvernement prévoit dépenser $25,64 milliards en 84-85 alors qu'il estime que ses dépenses auront été de $24,57 milliards pendant la dernière année financière qui prend fin le 31 mars prochain. Ces données font apparaître une augmentation réelle de seulement 4,4 p. cent.

Mais le ministre explique que ce taux est artificiellement bas et vient du fait que des liquidités imprévues avaient permis de payer en 83-84 des dépenses qui auraient dû l'être en 84-85. Il est donc plus

voir QUÉBEC en A 2

APRÈS L'ÉMEUTE D'ARCHAMBAULT

Plusieurs détenus ont été torturés

☐ AMNISTIE INTERNATIONALE RÉCLAME UNE ENQUÊTE IMPARTIALE D'OTTAWA

■ Plusieurs détenus du pénitencier Archambault auraient été torturés ou maltraités par leurs gardiens à la suite de l'émeute de juillet 1982 au cours de laquelle trois gardiens et deux prisonniers ont trouvé la mort, affirme Amnistie Internationale dans un rapport rendu public hier, et dans lequel elle recommande notamment que le gouvernement canadien entreprenne « une enquête approfondie, indépendante et impartiale sur ces allégations ».

CONRAD BERNIER

Ce rapport d'Amnistie Internationale rend compte de la mission d'enquête que l'organisation a envoyée au Canada, en avril 1983, pour vérifier les allégations selon lesquelles des prisonniers auraient été maltraités à la suite de l'émeute des 25 et 26 juillet 1982.

Les membres de cette commission ont notamment recueilli les déclarations assermentées de 17 prisonniers, des familles des prisonniers, de leurs avocats et des fonctionnaires du pénitencier.

« L'enquête, écrivent les auteurs du rapport, devrait notamment porter sur le traitement infligé aux prisonniers pendant les trajets aller et retour entre la section ségrégation et d'autres locaux, pendant leur séjour dans la section de ségrégation, pendant la période s'étendant du 26 juillet 1982 à la fin d'octobre 1982. Elle devrait aussi prévoir des entretiens avec tous les prisonniers ayant été détenus dans cette section, leurs avocats et les parents les ayant visités. Cette enquête devrait finalement entreprendre un examen détaillé des archives du pénitencier possiblement utiles pour confirmer ou dé-

voir DÉTENUS en A 2

Autres informations en page A 2



photo Armand Trottier, LA PRESSE

Il préfère être mort au Canada que vivant en Pologne

En apprenant qu'il allait être déporté en Pologne le soir même, Jan Niemiec, qui avait demandé asile politique au Canada en mars 1981, a tenté de se suicider en avalant un fil d'acier de 20 cm de long. À l'hôpital Notre-Dame où il a été transporté de toute urgence, les chirurgiens jugent qu'il serait encore temps de l'opérer, mais ils ne peuvent le faire sans son consentement, qu'il refuse obstinément: « Je préfère mourir au Canada qu'arriver vivant en Pologne », a-t-il dit.

page A 3

SOMMAIRE

Annonces classées.....D 2, D 8 à D 11, E 13 à E 17
Arts et spectacles.....G 1 à G 6
— Horaires.....B 6, B 7
Bridge.....Z 8
Carrières et profess.: A 11 à A 14
Centenaire.....A 8
Décès, naissances, etc. .....E 19
Économie.....D 1 à D 7, D 12
Êtes-vous observateur?.....D 9
FEUILLETON.....D 11
Horoscope.....D 10
Le monde .....C 1, C 2, C 7, C 8
Mots croisés.....E 16
« Mot mystère » .....E 14
Quoi faire aujourd'hui.....B 7
Télévision.....G 2
Tribune libre .....A 7, Z 1 à Z 7
Vivre aujour.:.....E 1 à E 12, E 20

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées 12, 13
Mots croisés.....18

LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Pour des aubaines de choix
Voir pages C3, C4, C5, C6

DÉTENUS

SUITE DE LA PAGE A 1

mentir les allégations des prisonniers interviewés ».

Les autres recommandations du rapport portent principalement sur le droit des détenus à consulter régulièrement leurs avocats, le réexamen des programmes de formation de tous les employés du service correctionnel, l'implantation de mesures visant à réduire les risques de mauvais traitements pour les prisonniers, l'application des règlements relatifs à la procédure de plaintes, la protection des dossiers pendant les périodes où les détenus sont susceptibles de déposer des plaintes pour mauvais traitements, l'obligation d'examens médicaux complets avant et après la mise en ségrégation, la liberté du choix du médecin.

Par ailleurs, les porte-parole de l'Office des droits des détenus ont pour leur part déclaré hier que le gouvernement canadien a non seulement l'obligation de prendre dans les plus brefs délais toutes les mesures susceptibles de prévenir de tels incidents, mais aussi celle d'ouvrir une enquête publique pour faire toute la lumière sur cette émeute au cours de laquelle trois gardiens et deux prisonniers ont trouvé la mort.

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

réaliste d'établir à $24,16 milliards les dépenses de 83-84 et à $26,03 milliards celles de 84-85, ce qui donne le taux de 7,7 p. cent.

Cette performance réjouit évidemment le ministre. Non seulement ce pourcentage d'augmentation est-il le plus faible depuis le début des années 70, mais il permet pour une première fois en six ans de réduire la part des dépenses publiques du Québec dans le PIB. Elle sera de 26,3 p. cent l'an prochain, contre 26,8 p. cent en 83-84 et 26,7 p. cent en 82-83. Elle s'est accrue presque constamment depuis dix ans, de 20 p. cent qu'elle était en 73-74.

Marge de manoeuvre

Mais même si les dépenses augmentent peu, le gouvernement a pu dégager une marge de manoeuvre de quelque $500 millions. Cette somme, a dit le ministre Clair, sera presque essentiellement consacrée au soutien de l'emploi et au développement de l'économie.

Le plan de relance annoncé en novembre par le premier ministre coûtera à lui seul $311 millions, tandis que $124 milions iront à d'autres initiatives dans le domaine économique. Il faut toutefois noter que plusieurs programmes de création d'emplois temporaires ne sont pas reconduits et que le gouvernement dépensera environ $50 millions de moins à ce chapitre. Le reste de l'argent nouveau ($74 millions) ira au secteur social.

Ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine par le gouvernement et les gestes qui ont été faits lui ont coûté cher en termes de popularité auprès de l'électorat. On se rappellera qu'il a effectué des coupures de près de $2 milliards en trois ans et qu'il n'a réussi à contenir l'accroissement de ses dépenses salariales qu'au prix d'une très dure ronde de négociations avec ses employés.

La récupération

Le ministre Michel Clair disait hier que les années de « gaspillage », au cours desquelles « les priorités s'accumulaient au lieu d'être choisies minutieusement, l'une écartant l'autre », étaient terminées. On entre, disait-il, dans une année de récupération après la convalescence.

Les coupures, qu'on appelle « rationalisation », seront de seulement $220 millions cette année et toucheront très peu les services aux citoyens. C'est surtout en réduisant encore le nombre de ses employés et, particulièrement celui de ses cadres, que le gouvernement y arrrivera.

Ce sont les ministères jeunes, et de ce fait en pleine expansion, et ceux qui ont une vocation économique, qui voient leurs crédits augmenter le plus considérablement. C'est ainsi que celui des Sciences et de la Technologie reçoit quatre fois plus d'argent et celui du Commerce extérieur se voit accorder une hausse de 40 p. cent. Les crédits d'Industrie et Commerce augmentent de 31 p. cent, ceux de l'Environnement de 22,5 p. cent (surtout en raison des investissements dans l'assainissement des eaux) et ceux de l'Agriculture de 17,4 p. cent.

L'Assemblée nationale, en pleine réforme, a de son côté présenté des prévisions budgétaires en hausse de 47 p. cent. Elles pourraient toutefois être revisées à la baisse quand les députés les étudieront, surtout l'augmentation de 70 p. cent au titre de la gestion interne. Le reste de la hausse s'explique surtout par une importante augmentation d'effectifs au bureau du Protecteur du citoyen, et par la nécessité de tenir un recensement des électeurs au cours de l'année.

Cinq ministères voient leurs crédits diminuer. Les Travaux publics parce que la création de la Société immobilière du Québec prendra en charge la construction des immeubles. Les Finances en raison d'une baisse du fonds de suppléance. L'Éducation parce qu'on a payé l'an dernier des dépenses qui auraient dû l'être cette année, encore que ses crédits auraient quand même augmenté bien peu puisque la fréquentation scolaire diminue et les professeurs coûtent moins cher.

L'Éducation domine quand même le peloton avec des dépenses de $6,29 milliards. Les Affaires sociales suivent de près à $5,64 milliards (la Régie de l'assurance-maladie dépense, en plus, $1,5 milliard). Viennent ensuite la Main-d'oeuvre et sécurité du revenu et les Finances avec $2,7 milliards et $2,6 milliards.

L'Opposition

L'Opposition libérale, par la voix de son porte-parole Reed Scowen, s'est dite peu impressionnée par la performance du gouvernement. Il est certain en tout cas, a-t-il dit, que ces dépenses ne permettront pas de relancer l'économie.

M. Scowen trouve regrettable que la réforme de la fiscalité promise par le ministre des Finances ne soit pas réalisée. Il ne croit pas que la période des restrictions soit terminée et il pense que le gouvernement devra faire encore des efforts pour être en mesure de soulager le contribuable.

ALLÉGATIONS DE TORTURES À L'INSTITUT ARCHAMBAULT

Kaplan promet de rendre public un rapport d'enquête indépendante

■ OTTAWA (PC) — Un rapport d'enquête indépendante sur les allégations de tortures à l'endroit des détenus de l'Institut Archambault sera rendu public d'ici quelques semaines, a promis hier le Solliciteur général Robert Kaplan.

DENIS LESSARD

Il réagissait ainsi aux troublantes révélations d'un rapport d'Amnistie Internationale publié à Londres, sur les événements survenus à la suite des émeutes du 25 juillet 1982 à la prison de Sainte-Anne-des-Plaines, où trois gardiens ont péri et deux détenus se sont donné la mort.

Après avoir entendu les témoignages des 18 prisonniers confinés à l'isolement, qui soutenaient avoir été l'objet de sévices corporels, l'organisme international affirme qu'il « y a suffisamment de cohérence (dans les témoignages) pour confirmer ce qui est arrivé en général, sans en accepter tous les détails ». « Bien que de rares détails ne semblaient pas exacts, leurs témoignages étaient suffisamment crédibles pour exiger un examen attentif et supplémentaire », affirme Amnistie Internationale. Selon l'organisation internationale, « il y a des raisons suffisantes de croire que des prisonniers ont été torturés par des gardes à la suite de l'émeute de 1982 ».

Dans son rapport, Amnistie reprend des allégations des prisonniers qui ont déjà été soulignées à l'issue de précédentes enquêtes, notamment le rapport de M. Charles Kolb, de l'International Human Right Group.

« Je ne crois pas les allégations de torture, je crois qu'elles sont très exagérées », a soutenu hier M. Kaplan, rappelant que certains faits, comme l'isolement forcé des détenus privés de tout visiteur et de leurs avocats, avaient déjà été reconnus par le gouvernement fédéral.

« Contrairement à ce qu'il fait dans d'autres pays, Amnistie ne dit pas que ces allégations ont été prouvées, elle se limite à dire qu'il y a des raisons de les croire, elle suggère une enquête, ce que nous avons accepté », a déclaré M. Kaplan.

Gaz lacrymogènes

Après que deux de ses émissaires eurent interrogé les 18 détenus confinés à l'isolement après l'émeute, Amnistie brosse un troublant tableau des lendemains de l'émeute d'Archambault.

-Six prisonniers ont soutenu qu'on leur avait ouvert de force la bouche pour y vaporiser des gaz lacrymogènes. Les 18 détenus ont en outre affirmé qu'on avait vaporisé des gaz par l'ouverture où on leur sert leur repas en cellule. Bien que les autorités de l'institution aient fermement démenti ces allégations, les délégués d'Amnistie se sont avoués inquiets qu'un tel démenti ne puisse être prouvé formellement parce qu'on ne tient pas d'enregistrement de l'utilisation des canettes de gaz.

— Des 18 détenus, 16 ont été laissés sans vêtements dans leur cellule, pour des périodes allant jusqu'à 21 jours, sans matelas ni draps en dépit des plaintes à propos du froid. Six prisonniers qui ont reçu vêtements ou couvertures par la suite se sont plaints qu'ils étaient trempés, ou mouillés d'urine.

— Les prisonniers se sont plaints d'avoir été privés de sommeil, huit se sont plaints que les gardes aient maintenu les lumières constamment allumées et frappaient régulièrement sur la porte des cellules.

— Seize détenus ont soutenu qu'on avait craché dans leur nourriture et onze ont dit que leurs repas avaient été lancés sur le plancher.

— Trois ou quatre détenus se sont plaints d'avoir été privés de nourriture tandis que sept soulignaient avoir été privés d'eau.

Depuis l'été, moment où le gouvernement fédéral a pris connaissance des observations d'Amnistie Internationale, une enquête a été entreprise par l'inspecteur correctionnel fédéral, M. Ron Stewart, qui constitue une sorte d'ombudsman des détenus, a indiqué hier le ministre Kaplan. M. Stewart est nommé par le Parlement et par conséquent son rapport doit être rendu public.

Dans son mandat, M. Kaplan réclame de l'inspecteur des éclaircissements sur les sévices qui auraient été causés aux détenus après l'émeute,

— s'il existe des preuves justifiant des mesures disciplinaires,

— si des preuves devraient être transmises au gouvernement du Québec pour intenter des poursuites,

— les mesures à apporter pour éviter la répétition de telles accusations.

11 000 étudiants privés de transport sur la Rive-Sud

■ La dernière grève des transporteurs d'écoliers à la Commission scolaire régionale de Chambly a duré 20 jours. Hier matin, dès 5 h 30, la radio locale annonçait que le local 31 faisait grève légale et qu'il n'y aurait donc pas de transport d'écoliers tant qu'une nouvelle convention ne serait pas signée entre les chauffeurs et la compagnie des Autobus Saint-Hubert.

Techniquement, ce sont 11 000 enfants du primaire et du secondaire qui sont privés de leur moyen de transport. Mais cela ne semble pas affecter, outre mesure, M. Gilles Martel de la Commission scolaire : « Le beau temps s'en vient, dit-il, les étudiants vont sortir les bicyclettes ; les parents vont s'organiser, et il ne faut pas oublier qu'il existe d'autres moyens de transport sur la Rive-Sud pour quiconque veut suivre ses cours. »

Cela signifie, à court terme, qu'il n'y aura pas de pressions qui viseraient à accélérer les négociations entre le syndicat et la compagnie. Mais si la grève devait traîner en longueur ou s'il était établi qu'il y a mauvaise foi à la table des négociations, il n'est pas dit que la Commission scolaire ne tenterait pas de faire annuler le contrat qui la lie avec le transporteur, comme le prévoit l'entente qu'elle a signée.

Cette grève légale touche donc 11 000 élèves sur 29 000 : 5 800 de niveau secondaire, 5 300 à l'élémentaire. Ces enfants proviennent des municipalités suivante : Saint-Lambert, Lemoyne, Saint-Hubert, Longueuil et Greenfield Park.

Un dernier rappel : les écoles sont ouvertes. Aux enfants et aux parents de trouver le moyen de s'y rendre. Il a été impossible de causer avec le président du syndicat M. Robert Laporte ou avec le président de la compagnie M. Marcel Crevier. Le litige tiendrait plus à des questions normatives qu'économiques. Les absents étaient nombreux, hier, mais les directeurs d'école s'attendaient à ce que les parents s'organisent pour que l'arrêt de travail ne perturbent pas les cours. « Il n'y aura pas de session de rattrapage; les cours auront lieu comme à l'habitude», a précisé M. Martel.

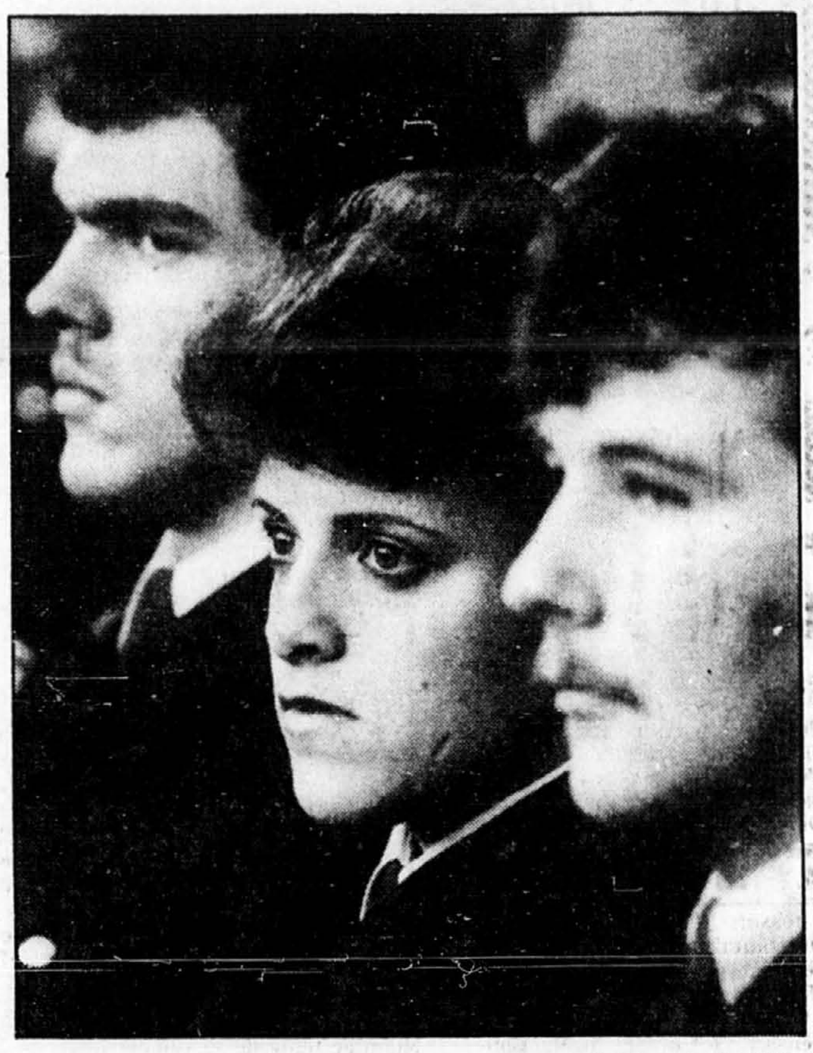


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trois femmes parmi 25 hommes

Sylvie Lauzon aura bientôt 21 ans; hier elle faisait partie du 30e contingent de nouveaux policiers à être engagé par la Communauté urbaine de Montréal. Sa présence dans le peloton, avec deux autres femmes, parmi les 25 hommes assermentés avec elles, ne manquait pas d'attirer l'attention. Le nouveau contingent de policiers devait compter 29 agents, mais l'un d'eux a décidé de conserver l'emploi qu'il avait déjà à Granby. L'arrivée de ces troupes fraîches porte à 4 480 les effectifs du Service de la police de la CUM.

Les expropriés de Mirabel présentent une requête en injonction à Ottawa

■ Les expropriés de Mirabel ont déposé, hier en Cour fédérale une requête en injonction interlocutoire pour faire cesser le programme de morcellement, de location et de vente des terres expropriées en trop, à d'autres qu'aux expropriés eux-mêmes.

GEORGES LAMON

Cette requête, qui devrait être présentée demain à Ottawa, demande à l'instance fédérale, non seulement de bloquer les « rétrocessions politiques », mais encore de faire respecter le statu quo jusqu'au procès.

Dans leurs allégués, les expropriés soutiennent entre autres que l'autorité fédérale a exproprié plus de terrains que nécessaire et pour d'autres fins qu'aéroportuaires, dans le cas de l'aéroport de Mirabel. Ne suivant pas ainsi les recommandations de leurs propres experts. De plus, que les tests au sol et l'orientation des pistes, essentiels à l'implantation d'un aéroport, n'ont été effectués qu'après l'expropriation.

Irrespect de la règle

Les expropriés de Mirabel allèguent en outre que le gouvernement fédéral et la Société immobilière du Canada (SIC) ne respectent pas la règle voulant que les parties doivent demeurer dans le même état jusqu'à ce que la cause soit entendue. Que, par ailleurs, la SIC continue d'accomplir des actes d'aliénations, d'aménagement, de morcellement et de transformations sur les propriétés et autres immeubles.

D'autre part, la requête invoque l'urgence de la situation d'autant que les expropriés de Mirabel sont, par le fait même, victimes d'un préjudice, puisqu'on les prive de la jouissance et de l'utilisation de leurs propriétés.

Par ailleurs, une centaine d'expropriés de Mirabel ont décidé de se rendre à Ottawa pour accompagner et appuyer leur avocat, Me Guy Bertrand, lors du débat sur la requête en injonction. Une conférence de presse suivra la présentation de la requête et le plaidoyer de l'avocat des expropriés.

Loi 43: Dean connaît toutes les revendications

■ Le ministre du Revenu, M. Robert Dean, connaît maintenant la totalité des revendications exprimées jusqu'ici tant par les employeurs que par les employés au pourboire du monde de la restauration et de l'hôtellerie.

FERNAND BEAUREGARD

Tout au long de la journée d'hier, le nouveau responsable de la loi 43 a reçu succesivement à son bureau du Complexe Desjardins les représentants du Regroupement des associations représentant les employés au pourboire et ceux du front commun des propriétaires de restaurants, hôtels, tavernes et brasseries.

C'est par le truchement d'un aide-mémoire que la délégation des gens au pourboire a fait connaître, dans le détail, les motifs de leur opposition à cette loi.

« Les gens au pourboire ne se sont jamais opposés à l'obligation de payer l'impôt sur leurs pourboires en autant que l'on respecte intégralement les principes d'équité fiscale et sociale auxquels le ministre dit aussi tenir. Pour nous, poursuit l'aide-mémoire, équité fiscale veut dire payer de l'impôt sur des revenus que l'on a réellement touchés, non sur des revenus que l'on suppose qu'on a touchés. Quant à l'équité sociale, elle ne peut être atteinte que si ces pourboires sont traités comme un salaire, donc entièrement admissibles et assurables aux fins du calcul de tous les bénéfices sociaux (4 p. cent, congés divers, régime des rentes, santé et sécurité au travail et assurance-chômage.»

Robert Dean a promis à ses interlocuteurs de considérer très sérieusement les arguments des gens au pourboire et il a clairement fait comprendre qu'il est prêt à modifier certaines modalités « litigieuses » de cette loi. « De toute façon, je dois écouter les griefs des employeurs, et une fois que j'aurai une véritable vue d'ensemble, je vous convoquerai, dans les plus brefs délais, pour vous faire connaître les changements que je serai prêt à apporter», a déclaré le ministre.

Un 19e meurtre

■ Les policiers de la section des crimes contre la personne enquêtent sur les circonstances entourant le 19e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM.

Il s'agit d'un homme qui a été abattu de plusieurs coups de feu à la sortie de la brasserie Coloniale, 9807 boul. Gouin est, dans le secteur Rivière des Prairies.

Au moment de mettre sous presse, il était impossible de connaître l'identité de la victime et le mobile de l'attentat.

CHRÉTIEN

SUITE DE LA PAGE A 1

élevé. Le problème du déficit, on ne peut pas le considérer isolément. Chercher à balancer les livres pour le seul plaisir de l'exercice, c'est condamner des centaines de milliers de nos jeunes aux misères du chômage et du découragement. Et cela, je ne le ferai jamais ».

Prenant tout de même une certaine distance face au régime Trudeau et à ses difficiles relations avec les provinces, M. Chrétien a affirmé qu'il était l'homme tout désigné pour établir « un nouveau partnership » entre les régions du Canada. « Le temps est venu d'unifier ce pays », a-t-il dit.

« Le temps est venu enfin pour le Parti libéral d'entreprendre sa réforme interne et son renouveau. Sous mon administration, le gouvernement sera pragmatique et conciliant, caractérisé par la diligence et l'efficacité du processus décisionnel », a-t-il dit. « Mon approche sera celle d'un gouvernement qui sait demeurer près du peuple ».

« Le temps est venu de nous assurer que nos institutions gouvernementales réfléchissent les aspirations de l'Ouest canadien », a-t-il ajouté. Ottawa doit aussi faire les « efforts qui s'imposent » pour convaincre le Québec de signer la nouvelle constitution, a dit M. Chrétien.

Interrogé sur ses politiques face à l'Ouest et au Québec, il s'est cependant contenté de réponses plutôt vagues. Débarrassé du gouvernement Lévesque, le Québec se ralliera aux autres provinces, a-t-il dit. Selon lui, sa personnalité et son style rural permettront au Parti libéral d'effectuer une percée dans ces provinces de l'Ouest si hostiles à Trudeau.

Pour illustrer son propos, M. Chrétien a salué familièrement les quelques 80 militants et militantes de l'association libérale de son comté venus à Ottawa expressément pour cette occasion. « Merci les gars de Shawinigan d'être venus ! »

S'il devient premier ministre, M. Chrétien a l'intention de placer la création d'emplois destinés aux jeunes en tête de ses priorités.

Il s'engage aussi à défendre les principes de l'universalité des régimes sociaux. « L'universalité doit être le fondement de notre régime de sécurité sociale », a-t-il expliqué.

M. Chrétien promet aussi de continuer d'aider les pays en voie de développement, et de poursuivre les efforts pour convaincre les super-puissances de réduire l'arsenal conventionnel et nucléaire.

La Quotidienne — Tirage d'hier : à trois chiffres **715** ; à quatre chiffres **8655**

LA MÉTÉO

DATE: Mercredi, 21 mars 1984
AUJOURD'HUI: Min.: −2 Max.: 5
NÉB. CROISSANTE, AVERSES EN FIN DE JOURNÉE
DEMAIN: PLUIE PASS. VENTS MODÉRÉS

12 3 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	− 2	6	Nua., pluie
Outaouais	− 2	5	Nua., pluie
Laurentides	− 2	5	Nua., pluie
Cantons de l'Est	0	10	Néb. crois.
Mauricie	− 3	3	Néb. crois.
Québec	− 3	3	Nua., éclai.
Lac-Saint-Jean	− 3	3	Néb. crois.
Rimouski	− 5	2	Nua., éclai.
Gaspésie	− 5	2	Nua., éclai.
Baie-Comeau	− 6	2	Nua., éclai.
Sept-Iles	− 6	2	Nua., éclai.

Canada

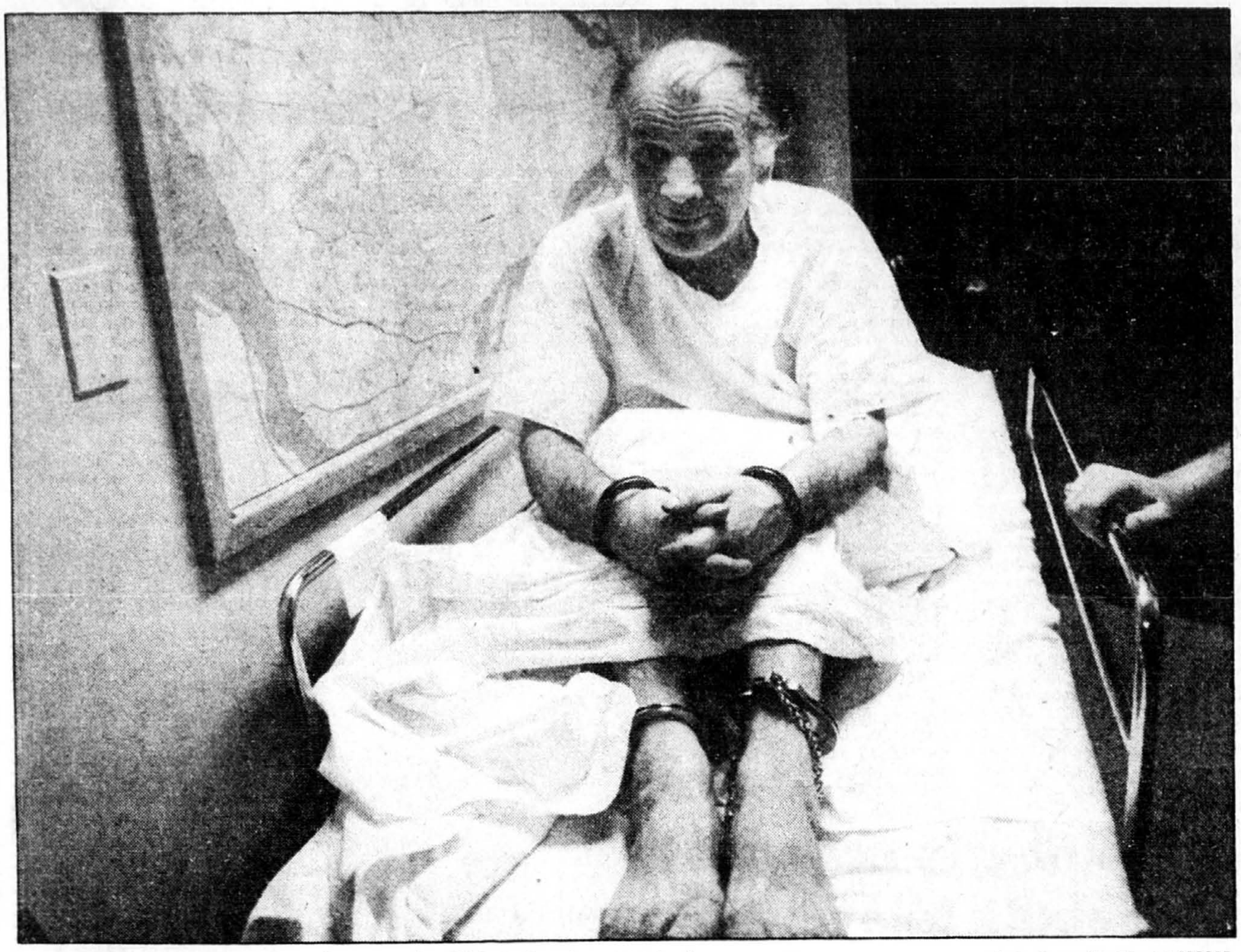
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	11	
Edmonton	1	6	
Regina	− 5	3	
Winnipeg	− 6	2	
Toronto	3	7	
Fredericton	− 2	6	
Halifax	2	8	
Charlottetown	− 2	5	
Saint-Jean	− 5	1	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	2	2	N.-Orléans	8	24
Buffalo	− 2	0	Pittsburgh	− 2	9
Chicago	0	0	S. Francisco	12	23
Miami	19	26	Washington	5	16
New York	3	8	Dallas	2	10

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	10	Madrid	− 2	12
Athènes	6	12	Moscou	− 5	− 3
Acapulco	22	33	Mexico	11	21
Berlin	− 5	3	Oslo	− 5	0
Bruxelles	2	12	Paris	2	12
Buenos Aires	16	25	Rome	3	16
Copenhague	− 2	1	Séoul	− 2	6
Genève	− 3	10	Stockholm	0	4
Hong Kong	17	17	Tokyo	1	4
Le Caire	12	22	Trinidad	22	31
Lisbonne	10	15	Vienne	− 5	7
Londres	2	11			



Jan Niemiec, désespéré, attend sur un lit d'hôpital qu'on décide de son sort. photo Armand Trottier, LA PRESSE

EN APPRENANT HIER QU'IL SERAIT DÉPORTÉ EN POLOGNE

Jan Niemiec tente une 2ième fois de se suicider

LILY TASSO

■ En apprenant, hier, qu'il serait déporté en Pologne le soir même dans un appareil des lignes aériennes polonaises LOT, Jan Niemiec a avalé un fil d'acier de 20 centimètres de long, probablement la tige qui retenait un ressort de son sommier. « Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour moi, je vais me suicider », venait-il d'annoncer au téléphone à M. William S. Simienski, vice-président du Congrès canadien polonais, section du Québec.

« J'ai essayé de le dissuader et lui ai demandé de m'attendre », a confié à LA PRESSE M. Simienski, navré de constater que M. Niemiec avait déjà passé à l'action avant son arrivée au centre Parthenais, où le malheureux était détenu. « Il avait des douleurs et son visage était gris », a ajouté M. Simienski.

Jan Niemiec, c'est ce Polonais qui est arrivé illégalement à Mirabel en mars 1981, demandant l'asile politique. Il avait fui son pays dix ans plus tôt et s'était réfugié en Autriche. Ici, c'est à Toronto qu'il a élu domicile et travaillé comme mécanicien d'auto. En septembre 1983, il apprend que sa demande d'asile politique a été rejetée et qu'il devra partir. Convoqué à Mirabel, son port d'entrée, le 13 décembre dernier, on lui annonce qu'il sera déporté en Pologne et on l'écroue, d'abord au centre de détention de Saint-Jérôme, puis à Parthenais. Depuis cette date, M. Simienski n'a pas cessé de s'occuper de son compatriote, alertant aussi toutes les personnalités politiques et les organismes qui pourraient intervenir en sa faveur.

C'est la deuxième fois que Jan Niemiec tente de se suicider, sachant qu'au moins dix ans de prison l'attendent dans son pays natal. « Je le comprends pour avoir, moi aussi, connu les prisons polonaises », souligne M. Simienski.

À l'hôpital Notre-Dame, où Niemiec a été transporté menottes aux mains et aux pieds sous la surveillance constante d'un gardien, le docteur Denis Gravel, responsable de l'urgence chirurgicale, veut sauver la vie du patient. Mais il ne peut l'opérer sans son consentement, afin de retirer le long fil d'acier, recourbé à l'extrémité, qui fait dangereusement son chemin dans l'oesophage du désespéré.

« A ce stade-ci, l'opération peut prendre une dizaine de minutes, si tout va bien. Elle se pratique à l'aide d'un oesophagoscope qu'on introduit dans la bouche. C'est un tube à travers lequel on on peut voir l'intérieur. On glisse dans le canal une pince pour attraper la broche. Lorsqu'on l'a saisie, on glisse une gaine en plastique afin de protéger l'oesophage », explique le chirurgien endoscopiste.

Malgré les explications du docteurGravel et les exhortations de M. Simienski qui lui servait d'interprète, Niemiec a refusé de donner son consentement à l'intervention. « Je préfère mourir au Canada qu'arriver vivant en Pologne », a-t-il déclaré.

Le docteur Gravel devra avoir recours à un ordre du coroner afin de pouvoir procéder à une intervention. Mais il se fait un devoir de prévenir solennellement Jan Niemiec, en présence de LA PRESSE, du « risque majeur » que constitue la présence de la broche dans son oesophage et de la nécessité de la retirer au plus tôt, au moyen d'un oesophagoscope ou par une intervention chirurgicale.

Lorsque le docteur Gravel a terminé son exposé, Jan Niemiec ne lui a posé qu'une seule question : « Est-ce que je pourrai appeler de la décision du coroner ? »

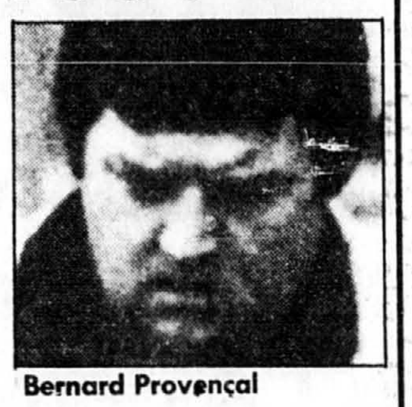
Son moral est au plus bas. Pourtant, Immigration Canada l'aurait informé, mardi dernier, qu'il ne pourrait pas être déporté avant que la requête présentée en Cour fédérale pour annuler l'ordre d'exclusion, ne soit entendue. Mais M. Simienski n'en est pas sûr. Deux conseillers du ministère de l'Immigration à Ottawa, MM. Hamilton et Rankin, citent à ce propos deux jurisprudences qui s'opposent. « Il est donc possible qu'on le déporte avant d'entendre sa cause », explique celui qui souhaite qu'on lui donne le temps de trouver à Niemiec un autre pays d'accueil.

Un dernier détail : c'est Alitalia qui devra régler les frais de détention de Jan Niemiec, qui dépassent trois mois, à raison de $70 par jour. C'est la compagnie aérienne italienne qui devra également payer à la LOT son billet d'avion pour Varsovie, tout simplement parce que c'est elle qui l'avait transporté d'Autriche à Mirabel, via Rome. Ces détails ont été confirmés par Mme Maria Berganin, relationiste d'Alitalia.

PROVENÇAL CONSULTE UN AVOCAT:

« Enterrer Duff ou le *dumper* dans la rue? »

■ Quelques mois après le vol de la Brink's, où l'un des participants aurait été le jeune Réjean Duff (un ami de la famille Provençal souvent chargé de faire les courses de Roger), le prévenu qui subit présentement son procès pour ce crime aurait réuni un certain Gilles Bourré, son frère Bernard et un avocat, dans un restaurant de la rue Sherbrooke pour une « consulte ».



Bernard Provençal

LÉOPOLD LIZOTTE

Selon le cadet Bernard, qui est devenu délateur contre son grand frère, devant le jury que préside le juge Jean-Guy Boilard, une seule question était à l'ordre du jour. Et c'est l'accusé qui l'aurait posé au disciple de Thémis dont on voulait obtenir l'avis « légal » préalable. « Devait-on enterrer le jeune homme ou le *dumper* dans la rue ? »

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Yves Berthiaume, Bernard Provençal soutient que l'on cherchait l'une ou l'autre de ces solutions, parce que « Ti-Tas », comme on l'appelait familièrement dans le quartier, les empêchait de dormir la nuit : on avait peur qu'il parle.

Mais le témoin, sans révéler le nom de l'avocat consulté au-dessus des pâtes du Lanni, et sans rien dire du conseil qui a pu être donné, admettra un peu plus tard au procureur de la défense, Me Pierre Poupart, que, parmi les sept ou huit assassinats auxquels il a participé d'une façon ou d'une autre, au cours des dernières années, il y a celui du petit... Duff.

Mais les détails du crime ne sont pas révélés. Enterré, « dumpé » ou autrement « zigouillé », on ne le sait pas.

« Big Ben » (nom sous lequel il a publié un long récit de ses exploits au sein du milieu montréalais) avait précédemment raconté qu'il était en Floride, au printemps de 1976, lorsque son aîné l'a appelé à la rescousse pour l'aider à « laver » les $400 000 qui avaient constitué sa part du vol de la ruelle Dollard.

Précédemment invité à participer à ce grand coup, il avait refusé parce que son entreprise de prêts usuraires marchait bon train. Au téléphone, Roger lui aurait dit qu'il trouverait l'explication de sa requête en lisant les journaux de Montréal.

Il avait compris, était revenu quelques jours plus tard, puis s'était abouché avec Robert Décarie, un marchand d'autos usagées, qui avait un contact dans un banque de la rue Jarry, pour échanger de grosses sommes d'argent. À raison d'un pour cent, selon ses dires.

Interrogé en fin d'après-midi, toutefois, l'ex-gérant Robert Zammar, de la succursale de la Banque Provinciale située au 7059, rue Jarry, soutient toutefois n'avoir reçu que $100 chaque fois qu'il a échangé à ce même Décarie des sommes de $40 000 ou $50 000 en billets de dix ou vingt contre des coupures de cent dollars. Son comptable de l'époque, dont on ne sait s'il a été récompensé pour services rendus, est d'avis, lui, que les sommes étaient plutôt de cinquante ou soixante mille dollars, et que le grand total a été de $300 000.

Un jury veut savoir si de tels échanges sont coutumiers dans nos banques. Le témoin riposte que ce n'est pas courant, mais que cela se produit.

Bernard Provençal avait encore déclaré que quelque temps avant le vol de la Brink's, il avait prêté $40 000 au prévenu pour partir une affaire de... palettes. Ce dernier les lui avait rendus après le vol, sans qu'il lui exige le moindre intérêt.

Mais ça ne se passait pas toujours de la même façon. Il évoque un cas ou un emprunteur, à peu près à la même époque, avait du payer $15 000 d'intérêt par mois pour un emprunt de $100 000. Cet intérêt devait être constamment payé, sans quelque diminution que ce soit, jusqu'au remboursement intégral des $100 000.

Provençal se serait aussi «payé» un juge

■ Appelé à revoir en public son dossier criminel qui nous recule jusqu'en 1962, Bernard Provençal n'a pas fait que rappeler du déjà-connu, hier.

Contre-interrogé par Me Pierre Poupart, le procureur de son aîné (qui subit le débat sans montrer plus d'intérêt qu'il ne faut), il a par exemple avoué que dans six cas différents tout au moins — alors qu'il avait été libéré de certaines accusations à l'enquête préliminaire ou à son examen volontaire, ou encore acquitté après un procès —, autant de magistrats avaient rendu la mauvaise décision : il était bel et bien coupable de ces divers délits.

Il explique, toutefois, à la décharge de ces divers juges, qu'il avait souvent présenté, pour les berner, des preuves d'alibi savamment fabriquées.

Mais il est un autre cas qui aurait une toute autre « odeur ».

C'est celui de son ami Jean-Claude Paquin, qui avait été accusé de séquestration et d'extorsion dans une banque de Beloeil, et qu'il ne voulait absolument pas voir condamné.

Il avait alors pris les grands moyens et sorti ses dollars.

Après avoir acheté la coopération de deux enquêteurs qui n'auraient finalement fait entrendre que deux témoins sur les 19 qui étaient disponibles, il aurait également... acheté le juge, rien de moins.

On ne lui arrache pas cette confession, il la « projette » lui-même en précisant que l'opération lui a coûté au total $82 000. Ce total compte, précise-t-il, « le contenu de l'enveloppe dodue que l'avocat disait être destinée au magistrat ».

Par la suite, il peut rappeler, sans trop faire sourciller les personnes présentes, les divers assassinats qu'il aurait complotés ou commandés sans avoir tiré pour autant les coups de feu mortels ou passé le garrot aux victimes.

Sans plus préciser si sa vantardise était exacte ou pas, il admet par ailleurs avoir déjà confié à un compagnon de bagne avoir lui-même assassiné, en 1971, le mari de celle qui devait devenir sa concubine et qui était enceinte de lui.

Quant à son saut de la barricade, il l'explique par le dégoût que lui ont soudainement inspiré ses anciens amis, qui l'avaient trahi.

Et il admet que, libéré après deux ans seulement des neufs années de pénitencier auxquelles il a été condamné, il reçoit présentement une allocation hebdomadaire de $200 de la police, en plus du paiement de son loyer, pour joindre les deux bouts.

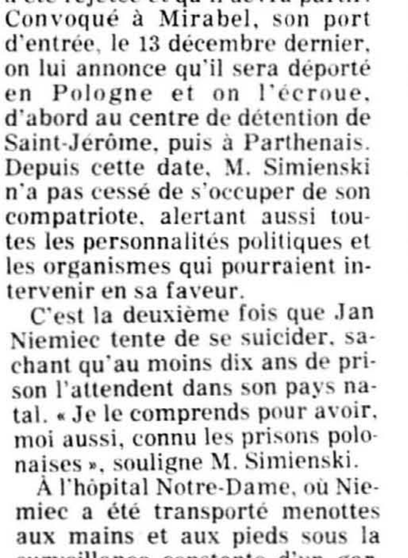
Deux piétons se font tuer par des voitures

■ Un homme d'une cinquantaine d'années a perdu la vie, vers 19 h 15 hier soir, lorsqu'il a été frappé par une automobile, à l'intersection des rues Sherbrooke et Drummond, dans le centre de Montréal. Le chauffeur de la voiture a pris la fuite après l'accident, et la police demande à toute personne susceptible de founir des précisions sur le véhicule de communiquer avec elle au numéro 934-2225.

Par ailleurs, un couple âgé qui venait de sortir d'un restaurant a été renversé par une automobile hier soir à l'angle de la rue du Collège et du boulevard Sainte-Croix, à Ville Saint-Laurent. L'homme, qui était âgé de 76 ans, a succombé peu après l'accident, tandis que son épouse a été transportée d'urgence à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, où son état est considéré comme sérieux.



Philippe Galipeau



Rachelle Francoeur

Le double meurtre de la rue Cartier relié à la drogue

■ Le double meurtre survenu dans la nuit d'hier dans un logement de la rue Cartier, dans l'Est de Montréal, pourrait une fois de plus être relié à une affaire de drogue, estiment la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les victimes, Philippe Galipeau, 37 ans, et Rachelle Francoeur, 21 ans, étaient connues des policiers. Galipeau avait même une cause pendante devant les tribunaux concernant le trafic des stupéfiants.

Galipeau a été abattu de deux coups de feu à l'abdomen et au dos, tandis que la jeune femme a été touchée au dos. Le couple était attablé dans la cuisine lorsqu'un proche parent a fait la macabre découverte, peu après minuit lundi. L'arme qui aurait servi à commettre le crime — un fusil de calibre .12 — a été trouvée dans une ruelle, à l'arrière de la maison.

L'enquête est menée par les sergents-détectives Raymond Bellemare et Guy Lachapelle, de la section des homicides de la police de la CUM.

Tentative de meurtre

■ La police fait enquête sur une tentative de meurtre survenue hier au 265 rue Saint-Augustin, dans le quartier Saint-Henri. Il semble qu'à la suite d'une fête qui avait été organisée pour une femme, une querelle éclata entre deux hommes, dont l'un sortit un couteau et en assena plusieurs coups à son antagoniste.

Ce dernier, Marc Tremblay, 22 ans, de Laprairie, a été transporté à l'hôpital Royal-Victoria, où son état est jugé critique.

Par ailleurs, cinq personnes ont été conduites au poste de police pour être interrogées sur cette agression, dont la cause exacte n'a pas encore été déterminée.

Un Québécois perd la vie dans une collision aux USA

■ CHAMPLAIN, N. Y. (AP) — Un Québécois a perdu la vie et deux autres personnes ont été blessées, lundi soir, dans une tragédie routière impliquant trois voitures survenue sur le Northway, dans les Adirondacks.

Selon la police d'Etat du comté de Clinton, l'accident s'est produit vers 23h20, à quelques kilomètres au sud de la frontière du Québec, lorsqu'un automobiliste s'est immobilisé en bordure de la route pour porter secours à un pemier automobiliste en panne et qu'une troisième voiture a embouti l'auto du bon Samaritain.

M. Benoît Beaulien, âgé de 60 ans, domicilié à Lyster, Qué., a étéprononcé mort à son arrivée au Champlain Valley Physician's Hospital.

La victime prenait place dans une voiture conduite par Jean Côté, âgé de 42 ans, de Black Lake, Qué. Une accusation de vitesse excessive a été portée contre M. Côté qui, de l'avis de la police de la route de l'Etat de New York, conduisait trop vite dans les conditions qui prévalaient.

Un second passager dans la voiture de M. Côté, Mme Thérèse Beaulieu, âgée de 54 ans, a été hospitalisée à Plattsburg souffrant de fractures multiples aux côtes.

Un faux FLQ à livrer ... contre sa liberté

■ Appréhendé en 1980 pour importation de cocaïne, Bernard Provençal n'avait pas une grande confiance dans la défense qu'il pourrait présenter en cour.

Mais nullement à bout d'imagination ou de ressources, il aurait projeté la mise sur pied d'un nouveau et faux FLQ, qu'il aurait lui-même dénoncé par la suite, pour amener les autorités policières à marchander sa libération.

Pour ce faire, il voulait louer des entrepôts à Québec et à Montréal, y déposer des armes lourdes, des munitions, de la dynamite, du plastique... et peut-être quelques authentiques véhicules de l'armée.

Mais il n'aurait dévoilé que petit à petit l'existence de ces... arsenaux, afin que son avocat puisse « dealer » sa libération et sans avoir à subir de procés.

C'est ce que le témoin-vedette a révélé hier après-midi, alors que que l'avocat de son frère tentait de cerner les nombreuses contradictions entre les affirmations contenues dans son bouquin, dans ses premières déclarations à la police, et dans son témoignage devant les jurés.

Québec mène une enquête sur les fuites au Conseil du Trésor

QUÉBEC — Le ministère de la Justice mène actuellement une enquête sur des fuites survenues au Conseil du Trésor depuis quelques mois et dont ont profité certains médias.

PIERRE TOURANGEAU
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a confirmé hier à la Presse Canadienne le secrétaire du Conseil du Trésor, M. Robert Tessier.

L'enquête, a-t-il précisé, est dirigée par des enquêteurs spéciaux du ministère de la Justice.

Nous avons toutefois appris que la Sûreté du Québec appuie les inspecteurs dans leurs recherches.

Quant à savoir si d'autres ministères du gouvernement québécois font aussi l'objet de cette enquête, M. Tessier a indiqué que les enquêteurs suivraient leurs pistes là où elles les conduiraient.

Le secrétaire du Conseil a dit ne pas être en mesure de préciser les moyens que les inspecteurs utilisent dans le cadre de l'opération. Il suppose cependant qu'ils « ont recours aux moyens nécessaires pour la bonne marche de leur enquête » et ne sait pas si les inspecteurs se livrent à de l'écoute électronique.

Autres ministères

Selon les renseignements obtenus pas la Presse Canadienne, il appert que les enquêteurs du ministère de la Justice ont été amenés à s'intéresser de près, chemin faisant, à d'autres ministères et plus particulièrement au ministère de l'Education.

Au Conseil du Trésor, les inspecteurs ont interrogé plusieurs membres du personnel clérical et plusieurs professionnels et hauts fonctionnaires, en particulier ceux qui travaillent à la « mission » éducative et culturelle du Conseil, c'est-à-dire aux fonctionnaires du Conseil du trésor responsables des dossiers d'éducation.

Dans certains cas, les « interrogatoires » auraient duré jusqu'à une demi journée.

Les enquêteurs s'intéressent plus précisément aux relations qui pourraient exister entre la Presse canadienne qui a publié plusieurs dépêches à partir de documents confidentiels et le personnel interrogé.

Pour l'instant, les limiers limitent leur action à tenter de retracer les auteurs des deux dernières fuites seulement.

Contrôle

Entretemps, le Conseil exécutif multiplie les mots d'ordre de prudence dans les cabinets ministériels.

La circulation des documents confidentiels sera encore plus restreinte et certains dossiers ne seront plus remis aux attachés politiques.

Le personnel politique et les hauts fonctionnaires recevaient récemment la consigne de fermer leurs bureaux à clé après les heures de travail et durant les fins de semaine.

Autre directive : les documents périmés ou inutilisés sont désormais passé au « hachoir » à papier, et ce, sans exception.

Au Conseil du Trésor, le déchiqueteur de papier ne suffit plus à la tâche de sorte que les documents qu'on ne peut détruire mécaniquement le sont manuellement.

Déjà, des instructions avaient été données pour que les détenteurs de documents confidentiels du gouvernement soient identifiés : des « coquilles » sont discrètement glissées dans les textes et permettent de connaître l'auteur de fuites.

Grégoire veut toujours siéger à l'Assemblée

(PC) — Le député indépendant de Frontenac, Gilles Grégoire, a fait parvenir la semaine dernière une lettre au directeur de la prison d'Orsainville dans laquelle il ne s'engage plus à respecter la condition de ne pas aller à l'Assemblée nationale, lors de son prochain congé.

Un responsable du ministère de la Justice, Gilles Blanchard, a indiqué à La Presse Canadienne que cette lettre avait été bel et bien reçue par le directeur de la prison, Nelson Mathieu.

M. Blanchard, directeur adjoint aux opérations pour l'est de la province, a également confirmé que lors de tous ses congés précédents, M. Grégoire s'était vu imposer deux conditions, qu'il a toujours respectées: ne faire aucune déclaration publique et ne pas se rendre à l'Assemblée nationale.

Pour obtenir ses précédents congés, le député emprisonné avait fait valoir qu'il devait s'occuper de ses affaires personnelles.

La prochaine demande de congé de M. Grégoire sera « traitée comme celle de n'importe quel incarcéré qui dit qu'il ne respectera pas une condition de son congé, c'est-à-dire qu'il y aura évaluation des conséquences que pourrait avoir le non-respect de cette condition spécifique », a mentionné M. Blanchard.

Si le député réclame un congé spécifiquement pour aller à l'Assemblée nationale, cette demande sera évaluée « dépendamment de ses motifs », car selon la loi « ça doit toujours être dans le cadre de motifs humanitaires », a précisé M. Blanchard.

Il s'agit dans ce cas de congés *d'absence temporaire*, qui peuvent être obtenus avant que le détenu ait purgé le tiers de sa sentence. Ces congés sont d'une durée variable, selon le cas spécifique, et peuvent s'étendre jusqu'à 15 jours.

Le député Gilles Grégoire a été condamné à la détention pendant deux ans moins un jour. Depuis le 14 mars, il est admissible à une libération conditionnelle, puisqu'il a purgé le tiers de sa peine. Cependant, la Commission des libérations conditionnelles a reporté l'annonce de sa décision à environ un mois.

John Roberts propose des débats télévisés

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi, John Roberts, a proposé hier la tenue d'une série de débats télévisés, en français et en anglais, entre les candidats à la direction du Parti libéral, qui viendraient s'ajouter aux cinq assemblées politiques régionales prévues par le parti.

Deux autres candidats, le ministre de la Justice, Mark MacGuigan, et le ministre du Développement économique, Donald Johnston, se sont immédiatement dits en accord avec cette idée. Le ministre de l'Energie, Jean Chrétien, qui vient de se joindre à la course, n'a pu être rejoint à temps pour donner son avis, tandis qu'un porte-parole de John Turner a indiqué que celui-ci y réfléchirait.

La question de la langue au Manitoba, le premier thème important dans la campagne, pourrait être un des sujets de discussion lors de ces échanges, a indiqué M. Roberts. « D'un côté, je ne veux pas que l'on se lance la balle à ce sujet, mais j'estime que les gens du Québec, de même que ceux de l'ensemble du Canada, les francophones comme les anglophones, voudront savoir si le futur premier ministre du pays reculerait devant les engagements que nous avons pris avec la politique des langues officielles. »



Un programme souverainiste à la pièce

Le thème électoral développé par le Parti québécois lors de la prochaine élection générale ne sera pas aussi clair qu'on veut bien le laisser entendre. Les stratèges du gouvernement veulent éviter de poser une question aussi précise que: « Etes-vous pour ou contre la souveraineté du Québec? »

Selon des informations recueillies ici et là au fil des conserversations avec diverses personnalités du PQ et du gouvernement, il semble qu'il sera proposé à l'électorat de se prononcer sur certains dossiers bien précis. Advenant une réélection avec une majorité de sièges, et même si le gouvernement péquiste n'atteint pas le chiffre magique de 50.1 pour cent des voix exprimés, on pourra toujours en conclure que les Québécois appuient la démarche péquiste dans son ensemble.

Un des sujets qui sera probablement soumis à l'électorat, a-t-on appris, portera sur l'impôt. On demandera aux citoyens s'ils sont favorables à l'idée de ne faire qu'une seule déclaration au fisc. Ce qui veut dire, par voie de conséquence,ne payer des taxes qu'à un seul gouvernement, soit le Québec.

Cette question devrait recevoir normalement l'assentiment de l'immense majorité des citoyens qui en ont assez de produire deux rapports d'impôts par année. On prévoit aussi des thèmes sur l'économie, la santé et les sommes d'argent dépensées par le fédéral pour maintenir l'armée canadienne, etc.

Le Québec et le Canada

Au cours d'une entrevue qu'il accordait au quotidien Le Soleil ,samedi, le premier ministre **René Lévesque** a déclaré que les électeurs du Québec, à l'occasion du prochain scrutin, devront se prononcer et choisir entre: « le Québec et le Canada », mais pas les deux à la fois.

Du même souffle le président du PQ a affirmé qu'il ne croyait plus à un réaménagement du fédéralisme canadien ou à un nouveau partage des pouvoirs qui pourrait satisfaire les besoins du Québec. En clair, selon ces propos, la thèse de la souveraineté association est remise en cause, sinon écartée.

Toujours aussi tortueux dans ses déclarations, M. Lévesque devait cependant ajouter: « L'association restera dans le paysage comme une offre qui sera faite au reste du Canada, mais pas comme une condition à la souveraineté, parce qu'on a eu notre leçon au référendum ».

M. Lévesque affirme sans sourciller aux journalistes du Soleil que l'option souverainiste était soumise aux électeurs lors des scrutins de 1976 et de 1981. Il n'y a jamais eu de cachette à ce sujet, a-t-il dit. Le saviez-vous? On avait sans doute oublié d'en parler.

Cette fois-ci, a ajouté M. Lévesque, « ce sera encore plus dramatiquement clair ». Ce qui signifie, à moins qu'on ne change encore une fois d'avis, que les prochaines élections auront une portée avant tout référendaire.

La plomberie

Le premier ministre, sans doute pour enrayer toute menace de confusion, s'est refusé à aborder dans cette entrevue un aspect fort important, soit les mécanismes qui amèneront le Québec à la souveraineté. Ces questions, a-t-il dit, relèvent d'une simple affaire de « plomberie » qu'il verra à établir le jour venu.

Le premier ministre reconnait qu'une majorité absolue des voix lors des prochaines élections est une hypothèse improbable pour le Parti québécois. Dans l'hypothèse plus probable où le PQ l'emporterait avec une simple pluralité des voix,il a déclaré ne pas savoir non plus ce qui arrivera...

A cette question il a répondu: « Je ne sais pas. Et je ne veux pas le savoir pour le moment. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a des choses qui se passeraient ».Lesquelles?

Un autre référendum? Un rapatriement des pouvoirs à la pièce? Deux questions qui agacent, selon le ton de la réponse. « Il n'y a rien que je déteste autant, un an et demi ou deux avant des élections aussi stratégiques, que de dire comment on ajusterait ceci ou cela. Je ne le sais pas. On peut réfléchir à des possibilités, mais on n'est pas pour commencer à définir une stratégie en public ».

M. Lévesque semble cependant oublier encore une fois que le peuple qu'il représente serait peut-être intéressé à savoir ce qu'il l'attend, si jamais il reportait ce gouvernement au pouvoirs.

Québec avec sa propre monnaie? Quels sont les secteurs qui pourraient faire l'objet d'ententes avec le reste du pays? M. Lévesque a précisé: « Je vous garantis que tout ça va être clair d'ici les élections ».

Canada

Du nouveau pour les contribuables travailleurs indépendants.

Nous venons de créer un nouveau formulaire pour vous simplifier la tâche du rapport d'impôt.

Spécialement conçu pour les travailleurs indépendants et les professionnels, on l'appelle *le formulaire «États financiers normalisés»*.

Suite à de multiples consultations auprès d'experts-comptables de l'entreprise privée, Revenu Canada a créé ce nouveau formulaire qui vous donne toute l'information nécessaire pour calculer plus facilement votre contribution.

Fini les devinettes autour de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. Tout est maintenant clair, net et précis. Mais surtout, nous pourrons vous répondre plus rapidement.

Ce nouveau formulaire contient un état des revenus et des dépenses, un tableau des rajustements au revenu, une annexe de renseignements supplémentaires et un tableau de la déduction pour amortissement. Les formules sont plus faciles et plus rapides à compléter, vous n'avez qu'à remplir les espaces.

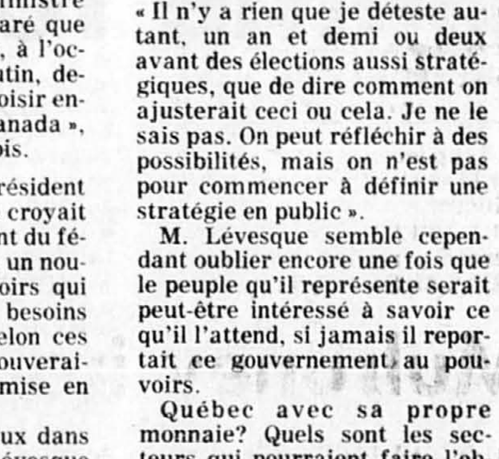
Le nouveau formulaire états financiers normalisés, vous le recevrez par la poste ou vous le trouverez au bureau de Revenu Canada de votre localité.

Revenu Canada Impôt
Revenue Canada Taxation

SPÉCIAL LOUEZ

HORIZON 84
Location 39 mois
$189 par mois
Transmission automatique, servofrein, servodirection, moteur 2.2 litre, radio stéréo et beaucoup plus.

moins cher chez votre concessionnaire



Garantie 5 ans 80,000 km inclus
Location de véhicule de toutes marques

Dépositaire Peugeot
Touchette
Depuis 50 ans on est fiable
2175 PAPINEAU près de Sherbrooke
526-6691

DANS LA TRADITION DE VAL-SOLEIL
PLAGE RIVIERA
STE-GENEVIÈVE dans l'ouest de l'île

Modèle maison ouverte



- 100 unités détachées, toutes exclusives et différentes
- Directement sur la rivière avec plage privée
- $48,400 net bungalow (1300 p.c.) /$58,400 net cottage (2,000 p.c.)
- Taux de taxes imbattable, rues et services déjà payés
- Prix spécial d'introduction $10,000 inférieur au marché
- Visite tous les jours de 13h à 17h; lundi au jeudi 19h à 21h
- Situé juste à l'est de St-Charles au 16787 Gouin ouest
- Réalisé par les construction Y. et P. Vallé Inc.

626-3500

LE DERNIER RAPPORT DE MAX YALDEN, COMMISSAIRE AUX LANGUES

Il n'y a pas de services bilingues dans l'Ouest et dans les Maritimes

OTTAWA — Il y a si peu de fonctionnaires bilingues dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest que l'on ne peut vraiment parler de services bilingues.

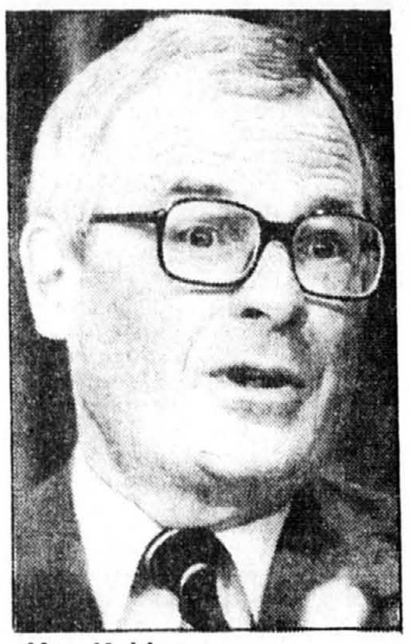
MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a soutenu, hier, le Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, dans son dernier rapport au Parlement. Le mandat de M. Yalden se termine en septembre et il a annoncé son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat de sept ans.

« Il y a moins de 800 employés bilingues dans les quatre provinces de l'Ouest du pays et à peine plus de 700 dans les trois provinces à l'est du Nouveau-Brunswick, soit un total de 1 500 employés bilingues pour sept provinces », affirme M. Yalden.

Il manque aussi de fonctionnaires de langue anglaise au Québec, souligne M. Yalden, mais, contrairement aux autres provinces, il ne manque pas de fonctionnaires bilingues.

« Est-il surprenant, devant une telle réalité, que les minorités doutent parfois du sérieux de la réforme linguistique? » demande le commissaire.



Max Yalden

En conférence de presse, M. Yalden devait affirmer qu'en de telles circonstances, « on ne saurait parler de services bilingues ».

Cette situation est exprimée dans un cas que cite M. Yalden dans son rapport, quant aux services en français dans un bureau de poste à Saint-Boniface, au Manitoba.

On avait bien embauché un employé bilingue, affirmait la Société canadienne des postes, mais cet employé devra s'absenter pour dîner et sera absent en cas de maladie ou de vacances. Le service en français sera donc « aléatoire ».

« Le qualificatif aléatoire convient, hélas, parfaitement au service bilingue offert par un bon nombre d'organismes fédéraux », affirme le rapport.

Cependant, le rapport de M. Yalden n'en est pas moins optimiste et, pour son dernier rapport, le Commissaire croit qu'il faut évaluer le chemin qu'a parcouru le Canada sur la route du bilinguisme depuis quelques années.

« Le bilinguisme dans l'administration fédérale a progressé à un point où il n'est plus possible de faire marche arrière », soutient le rapport.

Mais si les Canadiens peuvent être fiers du travail accompli, M. Yalden croit que l'on continue souvent à suivre la loi du moindre effort qui se traduit par du français au Québec et de l'anglais partout ailleurs.

M. Yalden refuse également d'être pessimiste quant à la situation qui prévaut au Manitoba et soutient que si l'année 1983 a été loin d'être exceptionnelle pour les minorités, « elle aurait pu être pire ».

Le commissaire affirme que le renvoi de la question des droits linguistiques de Franco-Manitobains à la Cour suprême du Canada comporte le risque « d'une directive du tribunal plus coûteuse et moins productive que le compromis proposé ».

Mais, tout de même, il aurait été impensable il y a 10 ou 15 ans de voir l'appui unanime qu'ont reçu les Franco-Manitobains tant dans les médias de toutes les régions du pays qu'auprès des groupes ethniques qui étaient traditionnellement opposés à la reconnaissance du droit des francophones.

M. Yalden a cependant refusé de commenter les récentes déclarations de M. John Turner à l'effet que la question des droits linguistiques devrait demeurer du ressort des provinces, sinon pour dire que la question du français au Manitoba, de par ses aspects juridiques et humains, était déjà une question nationale.

Enfin, le commissaire croit remarquer un certain relâchement de l'effort au plan politique, surtout depuis l'adoption de la Charte des droits, « à la suite de laquelle on a remarqué un certain relâchement psychologique et une atmosphère où l'on ne pousse pas aussi fort ».

LE PRIX CITRON

À VIA Rail, une véritable « loterie linguistique »

OTTAWA (PC) — C'est sans doute la société VIA Rail qui remporte le « prix citron » du bilinguisme chez les organismes fédéraux, selon le rapport du Commissaire aux langues officielles, publié hier.

« Les difficultés qu'il a fallu surmonter il y a plus d'un siècle pour prolonger la voie ferrée au-delà des Rocheuses semblent minimes comparativement à celles que VIA Rail éprouve à s'acquitter de ses obligations linguistiques vis-à-vis des voyageurs canadiens qui ne peuvent être certains de se faire servir dans la langue de leur choix », affirme le rapport.

C'est véritablement la « loterie linguistique » si on tente de réserver un billet au téléphone en français ou de se faire servir en français dans un train, soutient le commissaire.

Même les cassettes bilingues, renfermant des messages linguistiques pour les voyageurs, sont souvent remplacées par des messages de vive voix, en anglais seulement.

Le Canadien National s'attire également les foudres du Commissaire puisque le nombre d'employés bilingues a chuté dans 23 des 30 secteurs et qu'on n'a toujours pas le droit de travailler en français dans la région de l'Atlantique.

Même au siège social de Montréal, « les employés ne pouvaient employer le français à leur guise », affirme le rapport.

Air Canada

La société Air Canada est aussi fautive, soutient le Commissaire, puisque sept points de service au Canada et 11 à l'étranger n'offrent aucun service bilingue puisque le personnel y est composé d'anglophones unilingues.

Certaines régions où le nombre des francophones est relativement élevé se retrouvent dans cette catégorie, comme l'aéroport de Timmins, en Ontario.

A CN Marine, la situation n'est guère plus reluisante, même si cette société d'Etat — dans sa correspondance avec le bureau du Commissaire — semble affirmer qu'il y a du personnel bilingue un peu partout.

« Nous aimerions recevoir un dollar pour chaque plaignant qui a été victime de la roulette bilingue et qui n'a pu se faire servir dans sa langue alors qu'elle était manifestement entourée de personnel et autres ressources bilingues », affirme le Commissaire.

Parcs Canada

Pis encore, Parcs Canada affirmait, lui aussi dans sa correspondance avec le Commissaire, qu'il était dommage qu'un client ait appelé justement au moment où le personnel bilingue était absent.

« L'idée du fourbe malintentionné guettant l'éloignement momentané d'un innocent bilingue pour sauter sur le téléphone n'est pas une histoire plus crédible que d'autres, mais reconnaissez qu'elle est géniale », affirme le rapport.

Défense

A la Défense nationale, « l'anglais prédomine encore au Quartier général dans ses communications internes, au réunions et même très souvent dans les communications avec les unités de langue française ».

Les services personnels sont très rarement disponibles en français dans l'Ouest et les Maritimes, où l'on retrouve pourtant des minorités francophones importantes.

La présence militaire des francophones est beaucoup plus forte en bas qu'en haut de la hiérarchie. Si les francophones constituent le tiers des soldats, ils ne sont plus que 15 p. cent des officiers supérieurs.

Turner promet de s'expliquer sur la controverse linguistique

OTTAWA — Ébranlé par l'ampleur de la controverse suscitée par ses propos sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains, M. John Turner a promis à certains de ses partisans dans la course au leadership

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

de s'expliquer le plus tôt possible sur le sujet, afin de faire taire la critique.

LA PRESSE a appris que M. Turner a rassuré le secrétaire d'État, M. Serge Joyal, sur cette question, en lui promettant de clarifier sa position.

Ce n'est un secret pour personne sur la colline parlementaire que M. Joyal compte appuyer M. Turner dans la course au leadership, tout comme il l'avait fait officieusement lors du faux départ de M. Trudeau, en 1979. Mais le député d'Hochelaga, un fervent défenseur des droits des minorités, risquait de se trouver dans une position difficile à cause de la gaffe de son candidat sur la question manitobaine. Il a donc évité les journalistes au cours des derniers jours, et il a fait savoir hier à LA PRESSE par un de ses adjoints qu'il attendrait la clarification de M. Turner avant de donner des commentaires sur le sujet.

M. Joyal n'est pas le seul a être mal à l'aise face à la position de M. Turner. Le ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy, à qui le candidat torontois a offert de coordonner sa campagne dans l'Ouest, avait fait un long plaidoyer en faveur des Franco-Manitobains aux Communes, lors de l'adoption de la résolution du Parlement. Il avait alors déclaré que le gouvernement fédéral ne pouvait pas se laver les mains du sort de la minorité franco-manitobaine. Le réseau CTV a même diffusé cette déclaration de M. Axworthy dans son bulletin de nouvelles de lundi soir, ajoutant à l'embarras du ministre.

Aux quartiers de M. Turner, à Toronto, on se contente toujours d'affirmer que le candidat n'entend pas expliciter davantage son opinion sur le sujet pour le moment, mais on n'écarte pas la possibilité qu'il profite de la réunion de l'aile ontarienne des libéraux fédéraux, dans la Ville-reine, en fin de semaine, pour tenter de crever l'abcès.

Mulroney ira à Winnipeg

OTTAWA (PC) — Le secrétaire de presse de M. Brian Mulroney a fait savoir, hier, qu'on mettait actuellement la dernière main à une assemblée publique qui aura lieu à Winnipeg, le 29 mars, et à laquelle serontinvités les députés conservateurs fédéraux et provinciaux du Manitoba.

Le but de M. Mulroney, a expliqué M. Bill Fox, est de montrer la solidarité des conservateurs face à l'épineuse question des droits du français au Manitoba.

Il n'est pas certain, a-t-il cependant reconnu, que le leader des conservateurs provinciaux Gary Filmon soit présent, car il a déjà planifié une excursion de ski avec sa famille dans le Montana à cette date.

Mais, a-t-il ajouté, on verra sûrement M. Bud Sherman, qui a discuté récemment avec M. Mulroney de la question du français. M. Sherman, qui est l'adjoint de M. Filmon, veut se porter candidat conservateur à la prochaine élection fédérale.

Il y a actuellement cinq députés conservateurs fédéraux au Manitoba.

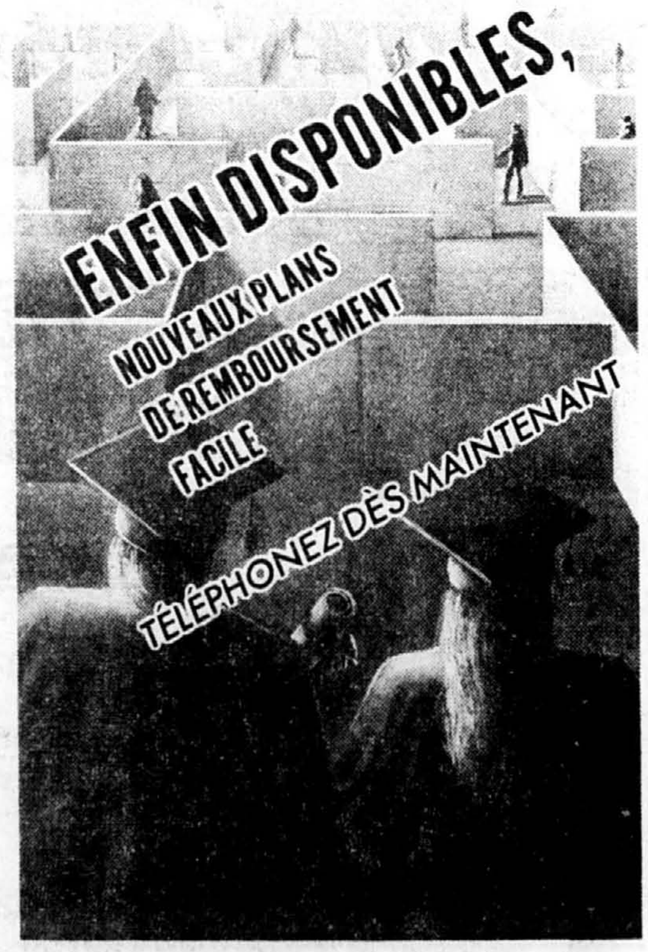
La semaine dernière, M. Mulroney a annulé à la dernière minute un voyage au Manitoba, sous prétexte d'un conflit d'horaire.

Les conservateurs provinciaux ont réussi à laisser mourir au feuilleton de l'Assemblée législative deux projets de loi du gouvernement néo-démocrate pour garantir les droits du français.

Mais, au même moment, M. Mulroney a donné aux Communes d'Ottawa l'appui de son parti à la cause des Franco-Manitobains.

Une carrière, c'est pour la vie. Orientation !!!

Un diplôme, puis après!



Il faut que vous profitiez au maximum de votre nouveau diplôme.
L'Institut Control Data est la seule institution à offrir un Programme de recherche d'emploi intensif de 7 jours donné par des professionnels.
C'est un cours que tous nos diplômés reçoivent **gratuitement** à la fin de leurs études.
Un cours qui vous sera bénéfique tout au long de votre carrière.
Un diplôme, c'est important.
Un emploi, l'est davantage.

Renseignez-vous en composant le
285-8585

Oui, il vous le faut ce diplôme.
C'est la preuve que vous connaissez votre matière et que vous êtes compétent.
Mais, cela ne vous garantit pas pour autant un emploi.
L'expérience compte aussi pour beaucoup.
Sans compter que le marché du travail est très compétitif.
L'habileté à pouvoir se trouver un emploi s'avère souvent un véritable casse-tête, même avec un diplôme en mains.
Après votre cours en informatique à l'Institut Control Data vous serez parmi les meilleurs opérateurs, programmeurs ou techniciens d'ordinateurs.
Vous aurez même acquis de l'expérience pratique au cours de vos études.

Fais à ta tête.

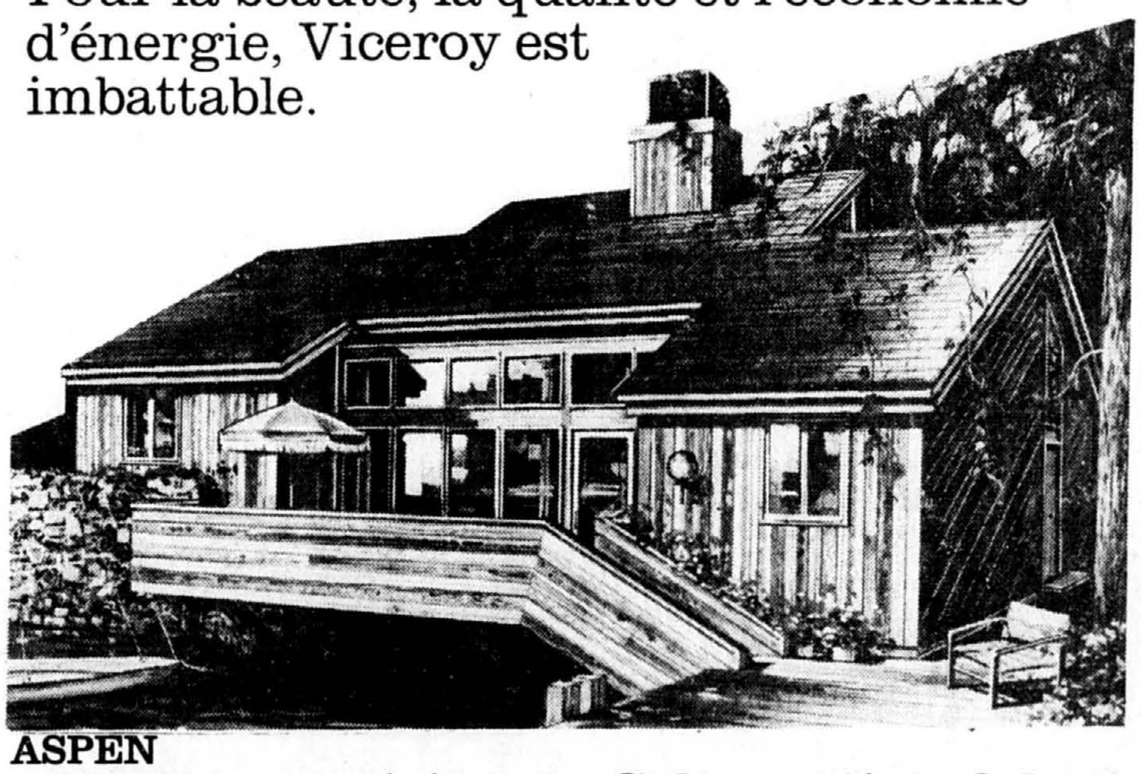
INSTITUT CONTROL DATA
300 Léo Pariseau, Suite 400, Montréal H2W 2N1
L'informatique commence ici.

Tous les cours sont de type professionnel. Le cours d'opérateur est de niveau secondaire, ceux de programmeur et de technicien, de niveau collégial.
No de permis du Ministère de l'éducation: 749 747

Nos représentants expérimentés seront heureux de vous rencontrer et de vous démontrer comment vous pouvez vous faire construire une magnifique

Maison *VICEROY*

et économiser des milliers de dollars. Pour la beauté, la qualité et l'économie d'énergie, Viceroy est imbattable.



ASPEN

Venez nous visiter au Salon national de l'habitation, kiosque 531, et renseignez-vous sur notre spécial d'exhibition.

Cette offre se termine le 31 mars 1984.

Téléphonez ou passez nous voir pour obtenir plus de précisions.

Viceroy
Les plus belles maisons qui soient...

Veuillez me faire parvenir votre catalogue Viceroy de 68 pages. Ci-inclus 5 $.

NOM.....
ADRESSE..... APP.....
VILLE.....
CODE POSTAL..... TÉL.:.....
EMPLACEMENT DU TERRAIN.....

395, Yvon-Berger, Ste-Rose, Laval, Qc H7L 2B9
Tél.: (514) 622-3185
(Sortie 13 de l'Autoroute 15)

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Un vrai bagarreur entre dans l'arène

Après la rentrée quasi théâtrale de l'impeccable personnage politique qu'est John Turner — déjà consacré chef du Parti libéral par les médias en quête de héros — il n'existe rien de plus rafraîchissant, de plus authentique aussi, que la candidature de Jean Chrétien.

Car, dans cette bataille pour la succession, bataille vitale pour le Parti comme pour le pays, il faut un vrai bagarreur qui force les adversaires à se situer, à se définir. Issu de la «rue principale», qui lui sera toujours plus familière que «Bay Street», fidèle à ses origines modestes, Jean Chrétien a gravi tous les échelons sans vaines précautions, se hissant jusqu'aux portefeuilles les plus importants du Cabinet à l'intérieur duquel il a dirigé huit ministères sous Lester Pearson et sous Pierre Trudeau.

Ce n'est pas la tradition de l'alternance (un anglophone après un francophone à la tête du PLC), tradition «accidentelle», rectifie Pierre Trudeau, «tout à fait secondaire», ajoute maintenant Marc Lalonde, qui va retenir Jean Chrétien. Il a raison. Cette tradition ne résiste plus aujourd'hui à l'évolution du pays dont le premier ministre doit maîtriser les deux langues. C'est le meilleur qui doit l'emporter.

«Dans notre système et au sein de notre Parti, annonçait-il hier à la presse, le leadership n'est pas un cadeau qui tombe du ciel.» C'est pour le prouver que Jean Chrétien saute dans l'arène. Non, il ne fera pas de cadeau. Il lancera plutôt des idées, défendra des convictions, ouvrira de nouvelles perspectives. Grâce à lui, à son expérience, à sa contribution dynamique, un véritable débat va s'engager parmi les libéraux et entre les candidats. D'un côté, le programme politique à revoir, les orientations dépassées à repenser; de l'autre, les acquis essentiels à protéger. Jean Chrétien, n'en doutons pas, y veillera. D'où la valeur de cette candidature.

Par son attachement profond à plusieurs des idées de Pierre Trudeau — sur la liberté, les droits, l'égalité, la constitution, la vision du pays — il incarnera la continuité de la grande tradition libérale, menacée par l'irrésistible courant conservateur qui n'épargne aucun des grands partis. Par son appartenance à ce qu'il appelle la «nouvelle génération de leadership», il exprimera une volonté de renouvellement et s'efforcera de résoudre des problèmes inhérents à la nature du Canada: le saut technologique et industriel dans le 21e siècle, la réduction des arsenaux nucléaires et conventionnels, la recherche d'un nouveau mode d'unité qui passe par un partnership à redéfinir entre les régions, les droits et le statut des aborigènes, les droits des femmes et des minorités, la création d'emplois pour les jeunes «sans chercher à balancer les livres pour le seul plaisir de l'exercice».

Et les droits constitutionnels des minorités linguistiques dans les provinces? «Ils sont devenus une responsabilité canadienne», répond Jean Chrétien qui, pensant à John Turner, ajoute: «Sur cette question, je ne ferai aucun compromis.»

Est-ce suffisant pour mériter la direction du Parti libéral et, éventuellement, la fonction de premier ministre? La question est prématurée. Il faudra connaître le message que diffusera Jean Chrétien, voir comment il sera reçu et compris. Il faudra examiner les qualités, les faiblesses et les caractéristiques de l'homme politique. D'autant que, sans égard à la règle factice de l'alternance, il n'est pas sûr qu'un homme politique québécois soit particulièrement désigné pour assurer la succession de Pierre Trudeau.

Mais, au cours de la campagne qui commence, il imposera à tous les candidats, John Turner compris, l'obligation d'aller au fond des choses. Et s'il venait à manquer d'idées, Pierre Trudeau pourrait lui en souffler quelques-unes...

Michel ROY

Le Salvador veut surtout la paix

La participation du Canada à la surveillance des conditions dans lesquelles se dérouleront les élections présidentielles du Salvador le dimanche 25 mars suscite dans certains milieux des commentaires nettement défavorables.

À entendre les critiques les plus sévères, les Canadiens s'en vont donner leur caution à la politique de M. Reagan en Amérique centrale.

Observer n'est pas cautionner. L'observateur peut être impuissant, sans pour autant donner sa caution.

On peut faire le procès de la politique canadienne en Amérique centrale. Mais c'est déjà une tout autre question. On peut dire que le Canada se montre trop timide vis-à-vis de Washington, que les nôtres manquent de courage, qu'enclins à réveiller la conscience universelle pour sauver la paix du monde ils sont remarquablement absents d'un théâtre où l'on compte par milliers les victimes de la guerre civile.

On peut également regretter que, suffoqué par le poids des États-Unis, le Canada n'ait pas coordonné mieux ses efforts avec d'autres nations (notamment le Mexique) en vue d'une médiation propre à ramener la paix dans un pays déchiré. Tout cela peut se dire. Et peut même se répéter. Mais reprocher à des observateurs d'observer relève d'une autre démarche. Il me semble que la sagesse conseille à tout le moins d'attendre les conclusions des envoyés.

Peut-être est-il objectivement impossible de tenir des élections dans un pays gouverné par la peur. Mais cela aussi peut se constater et se dire. Il y a des journalistes là-bas. Eux aussi sont des observateurs. Des observateurs qui prennent un certain nombre de risques. Or, que constatent-ils quand ils cherchent à prendre contact avec la population et les électeurs de dimanche prochain? Que personne ne veut parler, par crainte de représailles. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans une démocratie saine.

Mais il n'y a pas de démocratie au Salvador. Et il n'y en aura pas demain, avec ou sans élections. Les hommes d'argent et de sang, comme d'Aubuisson, soupçonné d'avoir commandé l'assassinat de Mgr Romero, ne sont pas des démocrates. Les démocraties marxistes non plus ne sont pas des démocraties.

À cet égard, ceux que préoccupent à bon droit les élections salvadoriennes du 25 mars feraient bien de nous dire tout de suite ce qu'ils pensent des perspectives électorales au Nicaragua (élections le 4 novembre prochain). On dit que des opposants sont éliminés d'office de la course par le gouvernement de gauche de Managua. Peut-être conviendra-t-il d'envoyer une mission d'observateurs au Nicaragua le 4 novembre prochain, pour savoir exactement de quoi il retourne?

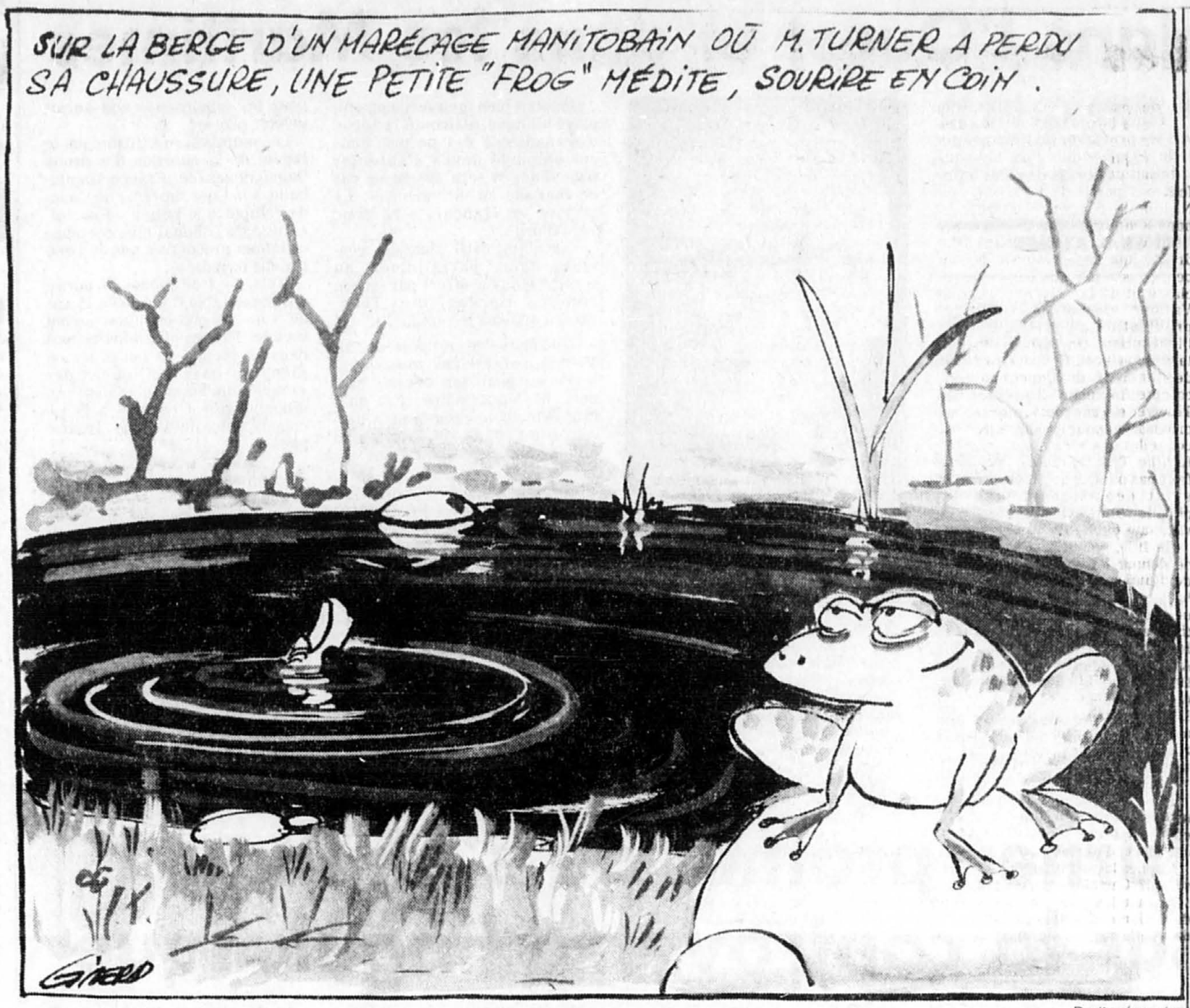
Si la population du Salvador n'est pas paralysée par la peur, elle ira aux urnes. Elle n'accordera pas ses suffrages à des hommes ou à des partis; elle votera contre la guerre civile.

Elle avait voté en mars 1982. Cette opération n'a pas mis fin à ses maux. On recommence avec les mêmes têtes d'affiche. Dans l'attente peut-être des mêmes résultats.

On oublie toujours qu'en 1933, Adolf Hitler avait «démocratiquement» obtenu 36.8 p. cent des suffrages. La démocratie n'est véritablement la démocratie que dans les pays qui ont les moyens de se l'offrir. Le Salvador n'a pas les moyens de s'offrir la démocratie. Et l'Amérique de M. Reagan ne lui en fera pas cadeau.

Si, au Salvador, Washington a tout misé sur un régime rétrograde, ce n'est pas à des observateurs mais à des partenaires courageux des États-Unis qu'il revient de le dire.

Guy CORMIER



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Jean-Paul Desbiens

Petite musique de nuit

Dans ce même espace, Jacques Dufresne dénonçait récemment un certain Michael Jackson à titre de «fléau international» et prévoyait que «la plupart des cultures de la planète deviendront complices de ce trafic de visage». Plus dangereusement, il suggérait des recours collectifs pour contrer l'aliénation de masse. Ce genre de remarques se rattachent aux dénonciations qui volettent depuis une vingtaine d'années autour du gâteau de la société de consommation.

On est toujours, tant que l'on peut, dans une société de consommation. Mes souvenirs utiles remontent 50 ans en arrière. En ce qui me concerne, moi et les enfants de mon village (sauf une dizaine qui étaient issus de parents plus argentés), nous sommes nés à une époque où il n'y avait ni auto, ni téléphone, ni avion, ni réfrigérateur, ni grille-pain, ni télévision, ni chemins déneigés. Si l'on définit le luxe comme ce qui excède le nécessaire, il se limitait au chocolat, à la crème glacée, aux bonbons français et à trois régimes de bananes par été pour tout le village. Pour être bien complet, ajoutons que l'on trouvait aussi les Life-Savers et le tabac à cigarette Zig-Zag.

Or, je dis que nous étions dans une société de consommation autant que nous pouvions: on consommait peu parce qu'il y avait peu à consommer, mais le peu qu'il y avait, on le voulait; et tout ce qui était montré, on le désirait. On avait des âmes de consommateurs. C'est seulement au bout d'un long chemin que l'on peut se permettre l'autre luxe: celui de refuser. Et encore, on est las avant d'être rassasié. On veut d'abord l'argent; ensuite, le sexe; ensuite, le pouvoir. Et quand on a le pouvoir, on reveut l'argent et le sexe.

Le phénomène Jackson, et avant lui Elvis, et avant lui... n'est pas différent du phénomène Tino Rossi des années 30. Les cinq ou six appareils de radio du village déversaient la *Bohémienne aux grands yeux noirs* ou *Marinella* à pleins entonnoirs. Les écolières copiaient ses chansons au son et il fallait voir ce que devenaient les mots italiens, redressés par des oreilles de Métabetchouan.

Bien sûr, la technique s'est ajoutée à la technique. Maintenant, on a l'image en attendant l'odeur. Aussi bien, il est sans exemple qu'un progrès technique soit refusé, sinon sur une base individuelle. Jamais sur une base collective. Il faut voir, en pleine brousse camerounaise, les écoliers pieds nus, transistor vissé à l'oreille. Et là-bas comme dans nos écoles, les premiers objets que l'on vole, ce sont les appareils de ce genre. Par ici, ceux qui affectent de rompre avec la société de consommation s'assurent de n'être point trop loin de l'hôpital, de l'ambulance, de la police. Ils se fabriquent une société secondaire comme l'on a une résidence secondaire.

Société de consommation et phénomène Jackson, cela est vieux comme le monde. Il n'y aura jamais qu'un très petit nombre d'êtres capables de faire des choix intelligents. Quand je dis: choix intelligents, je me sors la tête. Qu'est-ce qu'un choix intelligent? Qui définira les choix? Je ne veux surtout pas qu'on les définisse à ma place. La tentation de définir à la place des autres est constante, elle aussi. La glande dictatoriale fait partie de l'équipement humain standard. Hegel disait ça autrement, et en allemand: «Toute conscience veut la mort de l'autre.» Bien avant lui, Pascal savait déjà: «Chaque *moi* est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres.»

Il y a plusieurs années, un ami me faisait une de ces remarques que l'on échange en marchant, que l'on enregistre sans trop le savoir, et qui cristallisent inopinément. Nous étions chez Eaton. Nous passions devant les rayons d'articles ménagers, affaires intérieures, politique domestique. Entre 3 000 objets, des boutons, de simples boutons. Mon ami disait: «On a toujours affirmé que l'industrialisation, en tuant l'artisanat, conduirait à l'uniformisation. Or, il n'y a jamais eu autant de boutons, de toutes formes, matières, couleurs.» Il s'agissait de boutons!

Ce qui me fait problème dans le phénomène Jackson (et je mets là-dessous à peu près tout ce qui s'appelle musique populaire), ce n'est pas tant la vedette elle-même et son marketing, c'est le son qui en sort. Cette musique est inhumaine. Qu'il s'agisse de fauteuils, de souliers, de température ou de sons, il y a des choses qui sont proportionnées au corps humain et à son équipement sensoriel, et d'autres qui ne le sont pas.

Dans le même temps où l'on exige (et obtient peu à peu) des conditions de travail qui éliminent les bruits et les températures excessives et nuisibles, la mode impose des fauteuils qui ne tiennent aucunement compte d'un corps humain occidental normal, et des musiques proprement assommantes. Je n'ambitionne pas de changer quoi que ce soit à ce sujet. Je me demande seulement quelle violence cette violence équilibre.

Sommes-nous plus bas, plus aplatis qu'en 1930? Le nivellement technique a-t-il toujours une couche d'avance sur l'éducation? Ou manquons-nous d'esprit? «À mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux» (Pascal encore). Je viens d'écrire le mot éducation. L'autre jour, à Montréal, c'était le «lancement» du nouveau règlement sur le régime pédagogique collégial. Deux étudiants du cégep de Sainte-Foy étaient présents. Cravatés. Les mêmes qui pratiquent Jackson, sans doute. J'ai voulu les présenter au Ministre. Ils ont refusé. Pas par arrogance; plutôt selon le sentiment naturel de la distance. Il y a 40 ou 30 ans, on n'aurait point vu d'étudiants à trois pieds d'un ministre. Ni non plus la manifestation d'accueil organisée par l'Aneq.

Au début du siècle, Bergson réclamait un «supplément d'âme», pour contrer la technique. La fabrique de supplément d'âme n'a pas discontinué la «ligne», mais la demande est forte et le stock, irrégulier.

La torture dans nos pénitenciers

Les conclusions de l'enquête d'Amnistie internationale n'ajoutent rien à ce que l'on savait déjà. Surtout, elles n'ajoutent rien à ce que le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, savait pertinemment. On ne peut qu'espérer que la crédibilité morale de l'organisme international oblige maintenant le gouvernement canadien à prendre ses responsabilités et ordonne la tenue d'une enquête sérieuse, indépendante et objective, sur la terrible émeute du 25 juillet 1982 et sur les incidents qui l'ont suivie au pénitencier Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines.

En octobre 1982, un avocat américain, Me Charles Kolb, membre de l'American International Human Rights Group, avait procédé à une enquête sur les événements qu'avait connus le pénitencier à la suite du meurtre de trois gardiens. Il avait pointé du doigt certains actes de répression utilisés par les gardiens pour «punir» les prisonniers de leur geste. Car même si les autorités savaient que seul un petit groupe était responsable de l'émeute et des meurtres, elles avaient choisi la punition collective institutionnelle pour tous les détenus. De plus, elles avaient fermé les yeux sur certains sévices que des gardiens faisaient subir à des détenus innocents du mal qu'on leur reprochait.

On sait depuis ce temps que les détenus devaient manger des sandwichs imbibés d'urine, que certains étaient gardés nus dans des cellules, que d'autres étaient empêchés de dormir, etc. Me Kolb avait décrit tout cela.

M. Kaplan a qualifié le document de «peu crédible». Il l'a ridiculisé en disant: «À en juger par la façon dont M. Kolb voit les choses, je comprends pourquoi les Américains ont tant de difficulté à combattre le crime...» Et il a espéré que l'on oublie le malheureux épisode: il ne voulait pas d'enquête publique.

Mais non, on n'oubliait pas. Il y a eu le procès des neuf prisonniers accusés de meurtre; trois furent condamnés. On pouvait tirer un volet; un deuxième demeurait ouvert.

En avril 1983, Amnistie internationale déléguait deux de ses membres, Me David Weissbrodt, avocat, et Hélène Jaffe, agent médical, pour faire enquête à Archambault. L'organisme a comme premier objectif de venir en aide aux «prisonniers de conscience»; mais il s'oppose à la torture dans toutes les situations. L'hypothèse était que des prisonniers de Sainte-Anne-des-Plaines avaient subi des tortures.

Au mois d'août suivant, le solliciteur général canadien ordonnait la tenue d'une enquête; mais il nommait, comme responsable, l'ombudsman des prisons canadiennes, M. Ron Stewart. Son rapport, rendu public le 15 septembre suivant, a été mis en doute: on a reproché à l'enquêteur de rendre compte de ses activités au solliciteur général lui-même. L'impartialité ne pouvait être respectée que dans une enquête tenue par un organisme autonome.

C'est pourquoi les conclusions d'Amnistie internationale prennent une ampleur certaine, déterminante.

Il ne s'agit pas de poursuivre une rancoeur envers un groupe de personnes ni même envers quelques individus. Il faut tout simplement reconnaître la vérité, ce que M. Kaplan ne semble pas intéressé à faire publiquement; et voir à ce que la torture, pour quelque raison que ce soit, soit absolument bannie de nos prisons. Autrement, le discours canadien, dénonçant la torture des dictatures de droite et de gauche, derrière le rideau de fer comme en Amérique latine, n'est qu'une triste farce, une affreuse hypocrisie.

Jean-Guy DUBUC

TRIBUNE LIBRE

Les leçons de l'improvisation

Réponse à M. Claude Jasmin sur sa lettre intitulée: «Le phénomène de l'improvisation dramatique».

Je suis de ceux et de celles qui ne font pas partie de la LNI (Ligue Nationale d'improvisation). Et nous sommes nombreux(ses)!

En 1964, au Conservatoire d'art dramatique de la province de Québec, poussé par des élèves de ma classe et de la suivante, M. Jean Valcourt ajoutait un cours d'improvisation au programme de l'institution. On retrouvera plus tard au «Grand Cirque Ordinaire» des anciens du Conservatoire, comme Raymond Cloutier et Guy Thauvette, qui se serviront de l'improvisation pour produire des pièces telles que «Jeanne d'Arc», «La famille Transparente», etc. Il ne faut pas oublier qu'au Québec, il y avait depuis longtemps une pléiade d'improvisateurs sur canevas, sans oublier le burlesque.

En 1975, poussé par la nécessité de donner un but et des stimuli à de jeunes comédiens trop nombreux pour un marché restreint, un projet conçu par Richard Martin prend forme dans les locaux de Radio-Canada; il durera deux ans. À la suite de celui-ci, Sébastien Dhavernas, Michèle Deslauriers (qui passeront eux aussi par la LNI), plusieurs autres dont moi-même forment un groupe qui se réunira au moins trois fois par semaine pour pratiquer leur sport favori: l'improvisation.

D'autres groupes naquirent et finirent par se dissoudre. Certains concrétisèrent leurs efforts par une pièce, d'autres pas.

Quelles leçons tirer de l'improvisation? Certaines personnes réalisent qu'elles ont une imagination débordante, d'autres un bon esprit de synthèse (ces derniers se dirigent souvent vers la mise en scène). On réalise qu'il faut un commencement, un noeud et une finale (punch) à toute bonne impro. Mais à l'opposé de l'écrivain, cela doit se faire sans brouillon ni ratures; c'est ici! maintenant! tout de suite! Et ce n'est pas facile non plus.

Ce qui amena Gravel, Ponton et compagnie, en 1977 je crois, à fonder la LNI fut sans doute la même nécessité qui fit naître les expériences passées: permettre à des comédiens méconnus de s'exprimer et amener un nouveau public au théâtre. Ces buts furent atteints avec succès, chapeau!

Dès le début j'étais une spectatrice emballée, mais j'avais une peur bleue de descendre avec mes camarades dans la «fosse aux lions» et je dis ça avec beaucoup d'amitié. Cette compétition effrénée entre équipes mais aussi entre les membres d'une même équipe me faisait saliver de peur. Pourtant je connais bien le trac, la tension, la critique, la panique, la joie et l'amertume qui font partie du métier. La grande différence entre la LNI et le théâtre ne résiderait-elle pas dans le fait que les lions, dans le cas de la LNI, ne sont pas seulement dans l'auditoire? Ceux qui sont «rebelles» à la LNI se posent la question suivante: «À force de se bouffer entre eux, ces lions ne finiront-ils pas par bouffer l'improvisation elle-même?»

Quant au théâtre «conventionnel», lui, il ne mourra jamais. D'ailleurs cette épithète me fait sourire. Ce théâtre est héritier d'une tradition, soit, mais quand je vois des salles entières crouler de rire devant un Molière parce que les travers de ses personnages sont toujours «in», quand on ressort des oubliettes telle vieille pièce parce qu'elle correspond merveilleusement bien aux problèmes de l'heure, le théâtre n'est plus «conventionnel», il est actuel. PLus l'homme évolue, moins il change: c'est bien connu.

J'ai aimé improviser, j'aime aussi être dirigée. J'aime grandir avec un rôle, me dépasser et être le porte-parole d'un auteur. J'aime la rigueur car ma liberté se doit de passer par elle. Certains auront toujours le besoin de se faire raconter une histoire, d'autres de les écrire, certains de rêver et d'autres de faire rêver.

J'ai lu dans un article sur Michael Jackson que le phénomène qu'il provoque était déjà «out». Cela ne lui enlève rien de son talent, mais les modes passent. La LNI passera, ou se transformera. Ses plus irréductibles fanatiques qui méprisent toute autre forme de théâtre (il y en a), ne prêcheront un jour que par le théâtre conventionnel. La démesure répond toujours à la démesure.

J'entendais une camarade, pourtant talentueuse et très connue, me dire: «Tant que je ne ferai pas partie de la LNI, je ne serai pas une vraie comédienne.» Ridicule, est-ce que Raimu, Gérard Philippe ou Denise Pelletier ont eu besoin de la LNI pour confirmer leur talent?

Pour terminer, je voudrais remercier Claude Jasmin d'avoir soulevé un débat. Le théâtre ne fera jamais couler assez d'encre. Je souhaiterais aussi que nos «lions» de la LNI secouent leurs honorables crinières et donnent leur point de vue. Et que les écrivains ne cessent de pondre des textes: je n'en mangerai jamais assez, ce doit être mon côté «lion».

France DESJARLAIS
Comédienne

Le théâtre: le rapprocher du public

M. Claude Jasmin,

Dans une lettre parue le 6 mars dernier dans LA PRESSE, vous exprimiez votre opinion sur l'improvisation dramatique, et vous espériez en outre que d'autres publient leurs impressions sur le phénomène.

Pour notre part, nous sommes tout à fait d'accord avec cette nouvelle forme de théâtre (car pour nous, c'en est). Vous affirmiez que «les promoteurs, les prosélytes de la LNI, ses fanatiques irréductibles doivent haïr le théâtre». Eh bien, nous sommes persuadés du contraire. Il est tout à fait possible d'aimer à la fois le théâtre qui «se travaille, se prépare, se médite», et l'improvisation dans laquelle le joueur doit rapidement créer son personnage et l'animer dans un court laps de temps. Avez-vous remarqué que la majorité, sinon la totalité des joueurs de la LNI sont des comédiens possédant une solide formation?

Nous croyons par ailleurs que votre affirmation, nous citons: «Ces soirées d'improvisation nuisent à la vie du théâtre d'ici» est totalement gratuite. Sur quoi vous basez-vous pour avancer ceci? L'improvisation est certes un jeu, un jeu dramatique, mais elle est également du théâtre. Et la LNI, que vous semblez tant mépriser, a le grand mérite de démystifier le théâtre et de le rapprocher du public, tout en donnant la chance de se faire connaître à de jeunes comédiens.

Quant à l'élimination des décors, costumes, etc., elle fait partie du jeu: le comédien se retrouve seul, dans une situation qu'il crée lui-même de toutes pièces, et il doit également réagir à l'imagination des autres. C'est pourquoi le carré blanc dénudé de la patinoire est loin d'être une singerie et l'improvisation n'est pas non plus un «tournage en rond», comme vous dites. Si c'est ce que vous y voyez, peut-être y regardez-vous mal...

Catherine BÉDARD, Marie-Claire MARTINEZ, Catherine MURPHY, Josée SABOURIN, Valérie BOSSÉ, Julie RINGUETTE, Julie CÔTÉ, Nathalie JOBIN, Marie-Pierre GENEST, Agnès GRIMAUD, Marika LHOUMEAU,
St-Lambert

De la lyre vers le chaud de l'amitié

J'ai récemment eu le bonheur de passer quatre heures en compagnie d'une jeune et prometteuse troupe de comédiens «Les Animeries» qu'un psychologue Francesco (j'ignore son deuxième nom) accompagnait. Sous la direction superbe de Mme Louise Gendreau la troupe procède à différents exercices, notamment le soir où j'y ai assisté, à des psycho-drames, forme d'expression proche parent de l'improvisation dramatique.

J'ai lu d'autre part dans votre édition du 6 mars une lettre de l'écrivain Claude Jasmin qui voit dans les soirées d'improvisation une menace pour la vie du théâtre d'ici. Les propos de ce monsieur — qui a une belle tête de Jésus comme j'aurais dû le lui dire lorsque je l'ai croisé dans un ascenseur de Radio-Canada — m'ont agréablement surpris sinon touché. Lui qui écrit depuis si longtemps et qui sait d'instinct sans doute que l'art d'écrire ne sollicite jamais de convaincre, a pourtant demandé à la fin de sa lettre qu'on le convainque du contraire de ses inquiétudes.

Mais peut-être souhaitait-il en réalité une sorte de «témoignage» pour reprendre un avis amical (que je n'oublierai jamais) de M. Michel Roy. En ce cas j'aimerais résumer cette rencontre d'improvisation accompagnée du psychologue Francesco, en dégager les richesses étonnantes.

À l'appui d'un texte, le comédien déploie généralement toute l'intériorité et l'extériorité (prises ici au sens large) avec les techniques et les règles d'apprentissage connues: mémorisation, expression du corps et de la voix... Sans texte, le comédien vise un sujet choisi à l'avance qu'il explore au pied levé avec d'autres comédiens qui embarquent sans préavis. Or, le témoignagne du psychologue paraît inconstestable d'autant qu'il l'a fait dire après de nombreuses improvisations: le comédien ne vise pas seulement un sujet précis, objectif, mais se communique lui-même, devient subjectif, sujet.

Ainsi le théâtre d'improvisation est un lieu privilégié pour laisser s'échapper les choses du dedans en poursuivant un thème objectif, extérieur à lui. Le danger, Claude Jasmin l'a bien souligné, c'est de verser dans l'exhibitionnisme et de faire ainsi un mémorable pied de nez à la création littéraire structurée, à «l'ouvrage patiente et collective».

Mais il y a aussi l'envers de la médaille: se limiter aux seules compositions de théâtre traditionnelles, c'est non seulement faire fi de la pensée et de la sagesse populaires mais c'est aussi débrider un cheval de race bien parti: *l'expression du «je»*, trop souvent «encander» dans des formes, institutions, catégories — il en faut, soit, mais y a autre chose...

La prudence de Radio-Québec à cet égard est enfin la preuve douce qu'«in medio stat virtus» bien qu'en définitive l'amour ait tôt fait de dépolariser, harmoniser. Mais fait-il d'abord y croire de toutes ses forces.

Yvan LAVOIE
Montréal

Pour expédier les enfants au paradis

Pour expédier sûrement tous les enfants de l'Iran au paradis, on a fermé toutes les écoles primaires et secondaires de la république islamique. Ainsi bientôt, il n'y aura plus que des privilégiés parmi les écoliers islamiques, possesseurs de la petite clé ouvrant la porte du ciel. Les autres, moins pressés de quitter ce monde, compteront parmi les fainéants et les lâches qui continuent à peiner sur les bancs des écoles.

S'il s'agit de la volonté d'Allah et de son émissaire l'ayatollah Komeiny, ainsi soit-il. Une question se pose tout de même: si 2,8 millions d'enfants doivent être sacrifiés sur l'autel du fanatisme absolu, qui assurera la perpétuation de la nation iranienne en l'absence des futures générations?

Il semble que cette question ne trouble guère le saint homme de Téhéran. A l'âge de 84 ans il a d'autres chats à fouetter que de se préoccuper de savoir si les villes et les villages de son doux pays seront peuplés ou non. Il se prépare à quitter ce vil monde et tout ce qu'il désire est d'être accompagné dans son périple par le plus grand nombre d'enfants morts dans les marécages et les déserts irakiens.

Les pharaons et les empereurs chinois se faisaient enterrer avec des brigades entières de cavalerie, des gardes du corps et des domestiques. L'ayatollah se sert d'une simple petite clé en fer-blanc pour mobiliser les enfants. C'est la clé si familière avec laquelle les écoliers ouvrent et ferment leurs plumiers. Au nom de la pureté de l'âme des enfants et la sainteté de leur esprit les papes et les rois ont sacrifié, dans la soi-disant croisade des enfants, des centaines de milliers d'innocents dans l'espoir de reconquérir la ville de Jérusalem des mains des infidèles.

Au nom d'un martyr islamique, mort il y a dix siècles, on est en train de sacrifier, sans scrupules, des millions d'enfants fanatisés qui attendent la résurrection.

C'est ce qu'on appelle le progrès de la raison sous les yeux d'une civilisation qui a conquis le système solaire et s'apprête à exploiter les secrets de nouveaux univers.

Michel-M. SOLOMON

la presse 100 ans
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Son peuple ne l'a pas compris

Pour nous, Québécois, le 29 février 1984 marque la fin d'une époque. Bien qu'on s'y attendait depuis quelques mois, notre premier ministre Pierre E. Trudeau nous a surpris par sa démission. Il est tout naturel que cet événement soit survenu à un moment hors de l'ordinaire.

Son départ constitue une perte importante, tant pour les Canadiens que pour le Canada tout entier. Il voulait son pays comme une grande puissance médiatrice entre notre voisin géant et le colosse soviétique. Si l'on considère les réalisations diplomatiques extraordinaires de Monsieur Trudeau, surtout sur le plan international, on se demande avec angoisse qui saura le remplacer dignement à la tête du pays.

Cet être exceptionnellement intelligent a toujours suscité l'admiration des chefs étrangers, autant par sa culture remarquable que par l'ampleur de sa vision et la profondeur de son jugement. Même ses adversaires les plus farouches ont reconnu en lui un «grand» de ce monde, un leader, souvent inflexible, mais visant toujours la grandeur du Canada.

Dommage que son peuple ne l'ait pas compris, appuyé, apprécié à sa juste valeur, alors que partout ailleurs dans le monde, il était reconnu pour sa détermination dans le développement et l'amélioration des peuples défavorisés.

Pour nous, la perte est d'autant plus grande que notre premier ministre québécois s'est toujours senti en rivalité avec le chef canadien alors qu'une sage compréhension entre ces deux hommes eût favorisé une expansion formidable pour notre grande province.

Qui saura aussi bien que Monsieur Trudeau démontrer un esprit universel, gouverner le Canada sans le laisser éclater, se faire respecter des dirigeants étrangers, surtout ceux des superpuissances? Qui aura assez de doigté pour réunir à une même table des ennemis irréductibles comme l'a souvent réussi ce diplomate-né?

On comprend qu'il soit fatigué de se dépenser sans relâche, sans pouvoir compter sur la contribution des Canadiens. Sa démission est une entaille sérieuse à l'avenir du pays.

Monsieur Pierre E. Trudeau passera à l'histoire des patriotes, des braves, des pères de la «paix» dans l'harmonie canadienne pour la postérité. Il demeurera la fierté de notre nation et son nom brillera avec éclat aux archives de sa patrie.

Alice JODOIN
Longueuil

L'hypnose méconnue

Je ne tiens nullement à critiquer les méthodes d'interrogatoire utilisées par la Sureté du Québec depuis 1980 et j'ose espérer que l'on percevra dans mes réflexions, les désirs ardents de vérité et de solidarité qui m'animent.

Je ne peux cependant m'empêcher de constater et de déplorer les sentiments d'incrédulité et d'insécurité véhiculés par les informations divulguées au public par deux hypno-enquêteurs de cette faction, les 16 et 17 février dernier.

Des références du genre et je cite... «32 heures de cours intensifs dans une institution spécialisée de la Californie» ne peuvent que nourrir la méfiance originelle qui nous anime face à l'inconnu. Je partage les inquiétudes des professionnels de la santé mentale suite à des interventions de surface et je ne suis nullement surprise des résultats mitigés obtenus lors de ces interrogatoires.

L'hypnose n'est pas seulement un art comme le croient bien des gens, mais fait aussi partie inhérente d'une science très complexe qui doit être perçue sous tant de critères subtils, que ce n'est qu'avec des années d'études et de pratique que l'on arrive à comprendre et à posséder dans toute sa dimension ce que Mesner appelait le «Magnétisme».

Il ne faudrait pas pour autant craindre et condamner comme nous l'avons fait pendant des siècles, les pouvoirs de l'hypnose. Bien au contraire, dans cette ère de progrès où nous vivons, il devient pour nous impérieux de comprendre les pouvoirs de l'esprit sur la matière, d'apprendre à contrôler ces pouvoirs, d'utiliser l'hypnose comme une clef nous ouvrant la porte sur des dimensions qui existent, qui ont toujours existé mais que nous préférons ne pas admettre.

Le jour où nous arriverons à explorer et à respecter ces dimensions, nous posséderons alors l'équilibre psychique parfait pour comprendre et apprécier à sa juste valeur, la place privilégiée qui est la nôtre dans l'ordre cosmique de l'infinité.

Lise GENDRON
Parapsychologue
Ste-Dorothée, Laval

N.B.
D'autres lettres des lecteurs sont publiées en Tribune libre dans le cahier Z, pages 1, 2, 6 et 7.

Pour la paix en Amérique centrale

Honorable P.E. Trudeau
Premier ministre du Canada

Le Canada doit s'opposer ouvertement à la politique actuelle du gouvernement américain en Amérique centrale: celle-ci met la paix en danger non seulement dans cette région mais aussi au niveau mondial.

Le peuple du Nicaragua et son gouvernement portent aujourd'hui le fardeau du blocus économique américain et celui des attaques des groupes somozistes appuyés, c'est notoire, par la CIA. En 1983, plus de 1,000 civils ont été tués par ces groupes.

Récemment, le gouvernement sandiniste a posé de nombreux gestes pour satisfaire aux propositions du groupe de Contadora, formé du Mexique, de la Colombie, du Venezuela et du Panama, en vue d'une solution de paix en Amérique centrale. Non content d'ignorer ces gestes, le gouvernement américain continue au contraire à entraîner les gouvernements des pays voisins, celui du Hondura notamment, dans sa politique agressive à l'égard du Nicaragua. Il multiplie ainsi les risques de conflits régionaux.

Vos récentes initiatives de paix le montrent: vous êtes sensible aux risques de conflits internationaux et au rôle que le Canada peut jouer pour éliminer ces tensions. Pourtant, des centaines et des centaines d'organismes et de groupes à travers tout le Canada, et des parlementaires tel Warren Allmand, l'ont exprimé clairement: pour être conséquent avec ses propositions de paix globale, le Canada doit concrétiser ses propositions pour la paix et la justice en Amérique centrale.

Le gouvernement canadien doit enjoindre les dirigeants américains de mettre fin à leurs agressions contre le Nicaragua. Le Canada a fort heureusement reconnu l'importance de efforts du groupe de Contadora pour le paix. Mais cet appui doit s'exprimer dans des gestes concrets. Notre rôle de partenaire économique et d'allié principal des États-Unis nous habilite à exercer sur ce pays des pressions particulièrement pressantes et efficaces pour qu'il montre des preuves de sa volonté de paix en Amérique centrale.

Le gouvernement canadien doit aussi apporter un soutien économique généreux à l'expérience de développement et de changement social en cours au Nicaragua. Nous saluons comme un geste positif le versement récent par le Canada de 13,4 millions $ au gouvernement du Nicaragua et les négociations en cours pour le versement d'un autre 4½ millions $. Toutefois, entre 1980 et 1983, le Nicaragua n'a reçu du Canada que 10 millions $ alors que le Honduras, qui sert aujourd'hui de base principale aux offensives contre le Nicaragua, recevait 40 millions $ et se voyait désigné comme l'une des cibles privilégiées de l'aide canadienne dans le monde! Notre pays doit ici mettre ses actions en accord avec ses principes et se montrer généreux pour le peuple du Nicaragua, résolument engagé sur la voie du développement et de la démocratie.

Vous affirmiez l'an dernier: «Les États ont le droit de choisir la voie idéologique retenue par leurs citoyens.» Et encore: «S'ils s'emploient à satisfaire les besoins réels de leurs citoyens, les gouvernements auront notre appui.» En Amérique centrale, la voie vers la paix passe par la justice sociale. Le peuple du Nicaragua a choisi cette voie et son gouvernement mérite notre appui. La population canadienne l'a compris: des millions de dollars ont été envoyés au Nicaragua par des ONG, des organisations populaires, syndicales, religieuses, etc. Mais l'aide officielle est restée, elle, bien trop timide.

Nous vous demandons donc instamment:

- de manifester clairement votre opposition à la politique américaine d'intervention en Amérique centrale;
- d'exiger du gouvernement américain qu'il mette fin à sa guerre «secrète» contre le Nicaragua;
- d'interrompre toute aide bilatérale au Honduras tant que ce pays servira de base aux attaques contre le Nicaragua;
- d'appuyer vigoureusement la reconstruction au Nicaragua par un programme d'aide bilatérale et en débloquant rapidement de nouveaux crédits.

Ont signé:
415 organisations québécoises
Guy LAFLEUR
Renée LUSSIER
Comité de solidarité
Québec-Amérique latine

Opération taxi 2000

Dans quelques semaines les propriétaires de taxi auront à voter si oui ou non ils peuvent racheter 2000 permis de taxi au coût de 15,000 chacun, c'est-à-dire $30,000,000 de dollars plus intérêts sans aucune aide gouvernementale. Nous savons que plusieurs différentes industries ont eu beaucoup d'aide financière du gouvernement, dont Dome Petroleum, Massey-Ferguson, Tricofil, la construction avec le Stade Olympique, les 20,000 logements, etc. Pourquoi pas nous?

Pourquoi la population entière paie pour les problèmes des autres industries? Pourquoi dans l'industrie du taxi seulement quelque 3000 propriétaires doivent payer? Et ce, lorsque l'on sait que plusieurs des problèmes de l'industrie du taxi nous ont été apportés par ces mêmes gouvernements:

Les 100 permis de limousines de Dorval qui font aussi du taxi maintenant.

Les 500 permis temporaires du maire Drapeau. Lors d'un grand projet de notre maire, il avait été décidé d'accorder 500 permis temporaires de taxi pour la durée de ce grand projet. Ces permis sont toujours là.

De plus le ministère du Transport projette de redonner à la ville de Montréal la responsabilité du taxi. Quand tous les problèmes seront réglés et payés par nous, qui nous protégera d'un autre grand projet du maire Drapeau?

En toute honnêteté, les gouvernement fédéral et provincial nous doivent 100 permis, c'est-à-dire $1,500,000. Notre maire et sa ville nous doivent 500 permis, c'est-à-dire $7,500,000.

Les gens du taxi sont fiers de régler et payer pour les problèmes de leur industrie mais pas pour les problèmes que nos gouvernements nous ont causés.

Donc, s'il vous plaît, monsieur le maire et compagnie, déposez dans notre bourse les $9,000,000 de dollars de problèmes que vous avez causés et nous nous occuperons du reste.

Jacques FOURNIER
Propriétaire de taxis

VENTE EN VEDETTE CE PRINTEMPS
PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION
Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux, inclinés, ultra-robustes.



AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS, etc.



FAITS SUR MESURE

GARANTIE MORRIS depuis plus de 58 ans ... 5 ans contre matériel défectueux.

AUVENT POUR BALCON 599.95 chacun installé

Longueur 96" — Surplomb 48" — Inclinaison 26". Dimensions plus réduites offertes à prix inférieur. Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et vaste choix en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

Wm MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

TERMES FACILES
ESTIMATION GRATUITE
382-6811

9172, boul. SAINT-LAURENT (3e rue au nord du boul. Métropolitain)
Soirs, jours de fête et fins de semaine 737-1960

LA PRESSE

100 ans d'actualités

UNE TOUR SUR LA MONTAGNE

Cet article publié le ***21 mars 1896*** *permet aux lecteurs plus jeunes de constater que le désir de doter Montréal d'un monument à sa dimension ne date pas d'hier...*

IL est donc bien vrai que le souvenir de son pays reste toujours vivace. M. Frs Lapointe, ancien architecte de cette ville, vient de nous donner un nouvel exemple de la vérité de cet adage en consacrant dans sa nouvelle patrie — Chicago —, ses loisirs à la conception d'un projet aussi hardi que considérable, et que nous illustrons aujourd'hui. M. Lapointe veut doter Montréal d'un monument original et imposant, tout à la fois. Il a eu l'idée de construire sur le sommet de la montagne de Montréal, au milieu du parc Mont-Royal, une tour en acier de 500 pieds de hauteur, du genre de la tour Eiffel.

La tour Lapointe sera moins haute, mais elle s'élèvera davantage dans les airs, car elle se dressera sur la montagne, dont l'élévation est de 750 pieds au-dessus du niveau de l'eau. De sorte que la pointe de la tour s'élèvera à 1 250 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Naturellement, la tour n'est encore qu'à l'état de projet. La compagnie qui en fera la construction n'est pas complètement organisée, malgré les belles espérances que l'on fonde sur la réalisation de l'entreprise.

La tour Eiffel a coûté près d'un million et demi, mais le coût de la tour Lapointe ne dépassera pas $300 000. La tour Eiffel n'avait que six ascenseurs, mais la tour Lapointe en aura dix.



Le projet proposé par l'architecte François Lapointe, un Montréalais de naissance alors installé à Chicago.

Les auteurs de ce gigantesque projet comptent sur une affluence si grande de visiteurs qu'il faudra construire un second chemin de fer incliné, sur le versant sud de la montagne, donnant ainsi tout accès voulu au parc Mont-Royal et à la tour.

LES ATTRACTIONS

Voici quelques-unes des attractions que l'on trouvera à la tour lorsqu'elle sera terminée et ouverte au public :

Premièrement, on y verra des ascenseurs les plus modernes et les plus améliorés qui transporteront les visiteurs aux diverses plateformes de la tour (...);

Secondement, les attractions variées et intéressantes des pavillons du premier et du second étage;

Troisièmement, un grand déploiement d'annonces, à mille endroits différents;

Quatrièmement, le déploiement et le repliement des drapeaux de toutes les nations de la terre par la simple pression d'un bouton électrique;

Cinquièmement, la variété des effets de lumière électrique, donnés par diverses compagnies;

Sixièmement, des ascensions en ballon, et des descentes en parachute;

Septièmement, les feux de joie et d'artifice lancés du sommet de la tour (1 250 pieds de hauteur), et qui seraient visibles de toutes les parties de l'île;

Huitièmement, en hiver, la tour sera le rendez-vous des clubs de raquettes et des autres associations d'amusements;

Neuvièmement, de puissantes projections électriques et des télescopes qui seront d'une utilité incontestable pour la milice et la marine;

Dixièmement, de vastes et modernes restaurants;

Onzièmement, des théâtres toujours ouverts;

Douzièmement, on trouvera à une élévation convenable des bureaux de médecins, des ateliers photographiques, des salons de barbier, des comptoirs de fleuristes, des bureaux de télégraphe, de téléphone et une foule d'autres choses trop longues à énumérer;

Treizièmement, la compagnie se propose de louer l'espace compris à l'intérieur de la tour sur quelques-unes des plateformes pour des parties de plaisirs, des conventions, des bals, des noces, des piques-niques, etc. (...)

Sur la scène de l'Actualité



LE 21 mars 1948, le joueur de centre Elmer Lach, du Canadien, remportait le championnat des marqueurs de la Ligue nationale de hockey, et le lendemain, LA PRESSE lui rendait hommage de cette manière.

C'EST ARRIVÉ UN 21 MARS

1983 — Les sinistrés du « week-end rouge » ont gain de cause contre les pompiers de Montréal, en Cour d'appel. — Le capitaine Henri Marchessault, responsable de l'escouade des stupéfiants, est arrêté pour trafic de drogue.

1977 — Un ex-mercenaire du nom de Bob McLogan prend 15 personnes en otage, à Toronto, mais les relâche quelques heures plus tard.

1974 — La violence éclate à cause d'un conflit de travail à la baie James, et le chantier de LG-2 est saccagé.

1968 — Démission du président tchécoslovaque Antonin Novotny.

1960 — Début de sanglantes émeutes contre l'*apartheid* à Sharpeville, Afrique du Sud.

1955 — Le régime sud-vietnamien de Ngô Dinh Diêm fait face à de sanglantes émeutes encouragées par les sectes religieuses.

1953 — Le premier ministre Antonin Zapotocky succède à Klement Gottwald comme président de la Tchécoslovaquie.

1952 — Une tornade fait 233 morts en Arkansas.

1916 — Quatre morts dans un tamponnement ferroviaire, à Val-Brillant, près de Québec.

1913 — Constantin, le nouveau roi de Grèce, est acclamé à Athènes.

1910 — Un accident ferroviaire cause la mort de 45 personnes, dans l'Iowa.

1907 — On annonce que des émissaires russes incitent la population de la Moldavie à faire la chasse aux juifs.

1905 — La démission de M. N.-S. Parent, premier ministre de la province de Québec, est annoncée par le lieutenant-gouverneur.

1902 — Stanislas Lacroix expie, à Hull, le meurtre d'une pauvre femme et d'un infortuné vieillard.

BABILLARD

Bon anniversaire!

La joie sera à son comble aujourd'hui dans au moins deux centres d'accueil du Québec, alors qu'on célébrera l'anniversaire de naissance de deux citoyens centenaires.

D'abord, le plus âgé des deux, **Johnny Michaud**, qui célèbre aujourd'hui son 102e anniversaire de naissance. Natif de Princeville, M. Michaud vit aujourd'hui au foyer Étoiles d'or de Warwick.

Le même jour, au centre d'accueil de L'Assomption, **Marie-Louise Desormiers Bélanger** atteindra le cap vénérable des cent ans, puisqu'elle est né à Longueuil le 21 mars 1884.

ACTIVITÉS

■ **Exposition de photos et de caricatures**

Bibliothèque municipale de Brossard — Les citoyens de Brossard sont de très grands usagers de leur bibliothèque municipale. Mais d'ici le 27 mars, lors de leur passage à la bibliothèque, ils auront l'occasion de voir une collection de photos, de caricatures et de bandes dessinées faisant partie de l'exposition itinérante des cent ans de LA PRESSE.

■ **À la télévision**

10 h 30, Télé-Métropole - Dans le cadre de l'émission *Entre nous* animée par Serge Laprade, Claudette Tougas, de LA PRESSE, présente la chronique *Cent ans de pages féminines.*

Le Printemps



Cet hommage au printemps publié le ***21 mars 1908*** *comportait le très beau texte suivant.*

LE printemps est la saison du renouveau. C'est la renaissance de la nature et tous les êtres se ressentent de la bienfaisance de cette époque désirée. Mais quoique le printemps commence, astronomiquement, le 21 mars, il s'en faut que la douceur de la température tienne partout, à cette date, ce que promet ce temps poétique. Chez nous, par exemple, ce n'est qu'un espoir, et le jour de la venue du printemps ne se signale guère que par de la boue et de l'humidité; mais la perspective d'arriver bientôt à la fin de notre si long hiver, l'attente du départ des glaces qui bloquent notre beau fleuve, et l'ouverture prochaine de la navigation, tout cela nous met l'âme en joie et nous aide à oublier nos misères.

C'est dire que le printemps, au Canada, n'est pas exact au rendez-vous que lui donne le calendrier. Mais est-il préférable de jouir d'une chose ou de vivre dans l'espoir de son arrivée.

Ah! l'attente de nos jours heureux vaut mieux, certes, que la jouissance de ces jours. Lorsque le printemps s'épanouit, il est bien près de sa fin, et l'éminence de son départ nous attriste et gâte la beauté des jours qu'il nous accorde.

Aussi nous ne parlons aujourd'hui du printemps que comme d'une promesse, et surtout pour nous conformer à l'actualité qui nous commande de saluer ici le premier jour de cette saison poétique, bien qu'elle nous refuse encore ses faveurs tant que le rigoureux et obstiné hiver ne nous aura pas délivré de son manteau glacé. Mais le temps de la délivrance est proche, et nous passerons alors, presque sans transition, de la langueur hivernale à l'allégresse printanière.

Alors tout sourira le matin, tout chantera le soir. L'air sera plein de bruissements d'ailes; les prés, de fleurs prêtes à ouvrir; de nouvelles senteurs monteront de la terre; ce sera une ivresse générale, une harmonie, un chant d'amour doux et joyeux, et tout être se croira rajeuni. (...)

FUMEUSES SUR LA RUE

NOS bons Montréalais ont été témoins, samedi soir, **(21 mars 1896)**, d'un spectacle tout à fait insolite, et un peu plus, on criait au scandale. Quatre jeunes actrices fin de siècle, appartenant à une troupe de passage ici, se sont payé le luxe d'une promenade à pied, sur le rue Peel, en fumant chacune un long cigare, qui leur paraissait exquis.

Pour elles, la chose semblait tout à fait naturelle : mais elles créaient tout de même toute une sensation sur leur passage.

Plus d'un loustic se permit de faire des remarques et de leur lancer un trait moqueur, mais elles ne s'en émurent pas le moins du monde et, insensible aux sarcasmes, elles continuèrent à lancer dédaigneusement dans l'air, les tourbillons d'une fumée odorante.

Les flammes rasent 35 immeubles à Nicolet

300 personnes demeurent sans foyer

par Vincent Prince et Amédé Gaudreault

envoyés spéciaux de la «Presse»

NICOLET, 21 — Le pire incendie de l'histoire de cette ville de 5 000 âmes, située à près de 100 milles de Montréal, a détruit, la nuit dernière **(21 mars 1955)**, presque tout le centre commercial, causant des dommages évalués à près d'un million de dollars, jetant 75 familles sur le pavé et faisant disparaître quelque 35 magasins, banques, bureaux, restaurants, quincailleries et autres établissements commerciaux.

Aucune perte de vie ou accident grave n'a été enregistré.

L'incendie, qui s'est propagé avec la rapidité de l'éclair, a débuté vers minuit dans le restaurant « Central » appartenant à M. Harry Mathieu et il a fallu, pour le combattre, outre les pompiers de Nicolet, dirigés par le chef Gérard Beaulac, l'aide des sapeurs de Pierreville, Drummondville, S.-Grégoire et S.-Léonard, soit plus d'une centaine d'hommes, qui ont travaillé avec acharnement durant toute la nuit pour combattre l'élément destructeur, celui-ci n'étant maîtrisé que vers 6 h. ce matin.

Le chef Beaulac attribue la cause de l'incendie à un poêle surchauffé. D'autres personnes prétendent que le feu a pris son origine dans la salle de toilette du même restaurant.

Un vent violent a activé la marche des flammes et rendu extrêmement difficile le travail des pompiers; un grand nombre des immeubles incendiés étaient de bois.

À 11 h. ce matin, une fumée dense s'élevait encore des décombres.

Le maire de Nicolet, M. J.-Ubald Caron, et le curé de la paroisse cathédrale, l'abbé Alphonse Allard, se sont portés durant toute la nuit à l'aide des familles éprouvées. Plusieurs des personnes dont les logis ont été incendiés ont été tirées de leur sommeil par des voisins et ont dû quitter les lieux en vêtements de nuit.

On estime que les pertes sont à moitié couvertes par les assurances. Presque tous les ameublements des foyers ravagés ont été détruits par les flammes.

Le maire Caron, élu en février dernier, et dont la maison, située rue Notre-Dame, a failli être la proie des flammes, a révélé aux journalistes de la « Presse » qu'il avait adressé ce matin des messages au très hon. Louis S.-Laurent, premier ministre du Canada, et à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, pour demander l'aide de leurs gouvernements respectifs en faveur de ceux qui ont été le plus éprouvés par le sinistre.

TIP TOP

COMPLETS DE PRINTEMPS EN VENTE

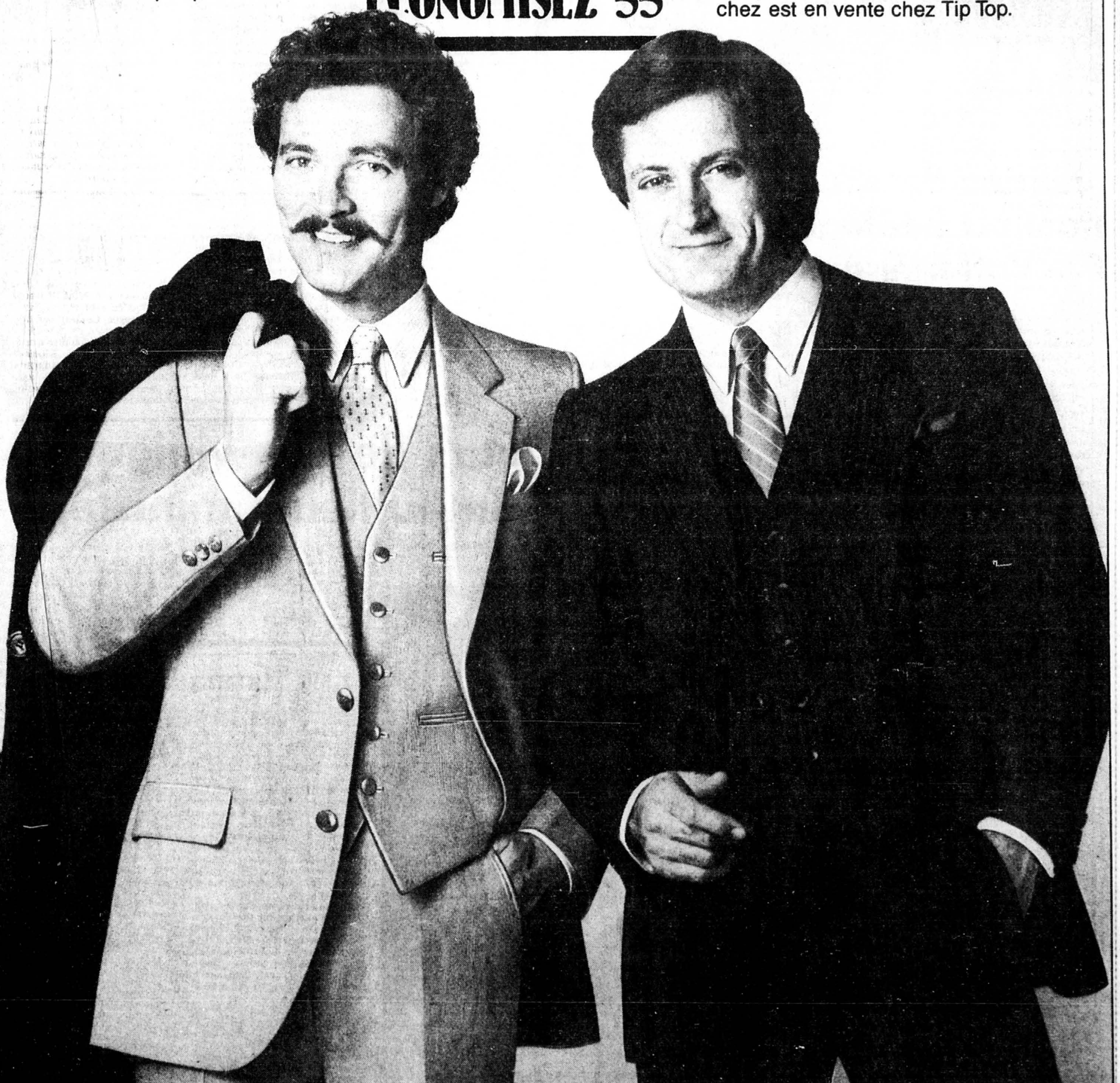
Choisissez votre nouveau complet de printemps parmi des complets nouvellement arrivés et maintenant en vente chez Tip Top. Ces complets sont disponibles dans les couleurs et les motifs les plus populaires cette saison. Ils ont été confectionnés ici même au Canada selon les strictes spécifications de qualité et de détails mode qui ont fait la renommée de Tip Top.

MAINTENANT

169.99

ÉCONOMISEZ 55.00

Ces complets de printemps trois pièces en laine et en mélange de laine sont disponibles dans les marques Henley et Club International. Comme les hommes n'ont pas tous la même stature, Tip Top offre la gamme Henley pour l'homme qui recherche la coupe traditionnelle et la gamme Club International pour l'homme qui préfère la coupe européenne. Le complet de printemps que vous recherchez est en vente chez Tip Top.



TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • LES PROMENADES ST. BRUNO • CENTRE ROCKLAND • CENTRE FAIRVIEW — POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD) • PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES — TROIS RIVIERES • CARREFOUR RICHELIEU — ST. JEAN • CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE • KINGSTON SHOPPING CENTRE AND CATARAQUI TOWN CENTRE — KINGSTON, ONT. • CORNWALL SQUARE — CORNWALL, ONT.



C'est un Jean Chrétien tout sourire qui a annoncé hier qu'il briguait la succesSsion de son chef, à la tête du Parti libéral et du pays. téléphoto UPC

APRÈS 21 ANS DE LOYAUX SERVICES

Jean Chrétien veut maintenant chausser les bottes du patron

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau d'Ottawa)

■ OTTAWA — La scène se passait lundi, sur la Colline parlementaire, dans l'un des petits autobus verts qui font le lien entre les édifices parlementaires. Harcelé par deux journalistes qui veulent une réaction aux propos de John Turner sur les droits des Franco-Manitobains, Jean Chrétien rétorque qu'il n'a pas vu la déclaration.

La réponse sonne faux de la part d'un candidat au leadership qui surveille les allées et venues de ses adversaires. Mais venant de M. Chrétien, elle ne prend pas l'allure d'un mensonge. Le ministre est aussi bon «patineur» que Gaétan Boucher, les journalistes ont l'habitude, et il sait qu'on ne lui tiendra pas rigueur, à 24 heures de l'annonce de sa candidature, de garder ses munitions pour le lendemain.

Il a raison, et la conversation tourne rapidement à la blague, au grand plaisir des autres passagers. Jean Chrétien aime faire rire les gens et il n'est pas intimidant. « En tout cas je vous souhaite bonne chance dans votre campagne », lui lance tout à coup une jeune femme, sur un ton sincère. « Pensez-vous que je devrais me présenter? » rétorque le ministre sur un ton jovial.

Tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont eu l'occasion de rencontrer Jean Chrétien pendant ses 21 dernières années en politique fédérale, le reconnaîtront probablement dans cette scène. L'homme a toujours une bonne blague à lancer, il est jovial, gentil, accessible à Monsieur tout le monde, et d'une loyauté sans faille envers ses amis, son chef et son parti.

Des ennemis

Malgré cela, Jean Chrétien n'a pas que des amis. En fait, il a beaucoup d'ennemis. Car derrière son grand sourire, l'homme cache un bagarreur infatiguable qui n'a jamais craint de donner des coups... et d'en recevoir.

L'ancien chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, en sait quelque chose. Des querelles assez extraordinaires ont divisé les deux hommes, réunis contre leur gré sous le parapluie des partisans du NON au référendum de 1980.

Le soir de la victoire des troupes fédéralistes, Jean Chrétien tenait mordicus à prononcer un discours pour faire valoir la présence des députés fédéraux dans la campagne. M. Ryan lui a opposé un non catégorique. M. Chrétien a insisté jusqu'à la dernière minute, à un point tel que lorsque M. Ryan est monté sur l'estrade, il bouillait de colère.

« J'ai bien tenté de l'accrocher au passage pour le calmer un peu, mais c'était trop tard », a raconté à LA PRESSE l'un des adjoints du chef libéral, qui impute à Jean Chrétien toute la faute du discours sec et cassant prononcé par Claude Ryan le soir de la victoire.

La chicane s'est poursuivie jusque dans la campagne électorale de 1981 au cours de laquelle Claude Ryan a refusé l'appui de la machine libérale fédérale. « Dans mon propre comté de Saint-Maurice, deux semaines avant les élections, on avait donné ordre aux candidats que je voulais appuyer de ne pas se montrer en public avec moi. (...) Ryan ne voulait pas de nous. Ça a été aussi tout le problème du référendum. Il nous trouvait embarrassant », a reconnu M. Chrétien, dans une entrevue, en novembre 1982.

Robert Bourassa est aussi du nombre des politiciens qui ont eu maille à partir avec Jean Chrétien. En juin dernier, au moment où les libéraux québécois se préparaient à remplacer Claude Ryan, le ministre de l'Énergie n'a pu résister à la tentation de mettre son grain de sel.

« Je n'aime pas les gens qui ont de la misère à se brancher », a-t-il lancé lors d'une émission de télévision. « Moi, le matin, je n'ai pas de problème d'identité (...) Bourassa, lui, il est incapable de se brancher! »

Même le secrétaire d'État du cabinet Trudeau, Serge Joyal, a subi les foudres de Jean Chrétien à quelques reprises. La journée même de l'assermentation de M. Joyal, M. Chrétien ne s'est pas gêné pour lui faire savoir, sans ménagement, par la voie des journaux, que c'est lui qui demeurait le patron de la réforme constitutionnelle. Inutile de dire que M. Joyal n'était pas du nombre des députés et ministres qui lui ont accordé leur appui hier midi...

Les bottes de Trudeau

C'est donc un personnage controversé, mais somme toute assez peu connu, qui se lance dans la course au leadership du Parti libéral, dans l'espoir de chausser les bottes de son patron, Pierre Trudeau.

Car c'est une caricature de lui même que Jean Chrétien a donné aux Canadiens tout au long de ses années en politique fédérale. Unilingue francophone à son arrivée à Ottawa, au début des années 60, il a conservé un fort accent en anglais, mais il a vite appris à s'en servir à son avantage, pour faire rire les anglophones et gagner leur sympathie.

Rapidement, il est devenu l'un des conférenciers les plus recherchés, d'un bout à l'autre du pays, à l'occasion des dîners-bénéfices du parti. « J'ai entendu son discours une dizaine de fois mais je ne m'en fatigue pas... il est tellement comique », confiait à LA PRESSE un libéral de Toronto, pendant la campagne électorale de 1980.

Peu de gens savent cependant quel homme se cache derrière cette image de comédien. Ceux qui ont oeuvré à ses côtés vantent ses efforts au travail et son souci de régler les problèmes.

On raconte que même l'ancien ministre québécois Claude Morin, qui a passé l'été de 1980 avec M. Chrétien et ses homologues des autres provinces pour tenter de trouver une solution à l'impasse constitutionnelle, avait fini par se laisser convaincre de la sincérité de Jean Chrétien. « Nous en étions presque arrivés à une entente avec lui, mais Trudeau a tout rejeté », a raconté un ancien adjoint de M. Morin.

Homme d'État ou comédien

A Ottawa, ils sont nombreux aussi à faire l'éloge de Jean Chrétien sur le plan professionnel. Il n'aime pas lire de grands dossiers, il admet lui même prendre parfois des décisions trop rapidement, mais il est un travailleur infatiguable.

Une étude menée sur la participation des députés aux travaux de la Chambre des communes a démontré que M. Chrétien a pris la parole 937 fois en 1978, suivi de très loin par le premier ministre, avec 598 interventions. À la suite du débat constitutionnel, il a été hospitalisé pendant quelques jours, à cause de surmenage.

Mais ce n'est pas là le Jean Chrétien que l'on voit sur les tribunes publiques. Et la comédie qu'il y joue s'est retournée contre lui au cours des dernières années, tout particulièrement au Québec, où on lui reproche de donner une image folklorique, soumise et fausse du Québécois auprès des anglophones.

Il a toujours rejeté ces accusations, en accusant ses critiques de snobisme, mais même les médias anglophones se posent maintenant des questions sur le vrai visage de Jean Chrétien. « Chrétien n'est pas typique du vrai Québec », écrivait le correspondant dans la Vielle Capitale du *Toronto Star*, dans l'édition du 4 mars.

Le ministre de l'Énergie est bien conscient qu'il doit maintenant se démarquer quelque peu de cette image « créditiste » pour chausser les bottes du premier ministre.

Sa conférence de presse d'hier a constitué un effort dans ce sens. Le language était plus surveillé, le ton plus sérieux, les blagues moins fréquentes, mais c'était toujours Jean Chrétien. Chassez le naturel, il revient au gallop, dit le dicton.

Le principal adversaire de Jean Chrétien est peut-être John Turner, mais son plus grand défi est de convaincre les Canadiens, et surtout les Québécois, habitués au raffinement et au style de Pierre Trudeau, qu'il a la classe nécessaire pour le remplacer.

« Je maintiendrai intact cet héritage et je l'affermirai »

■ OTTAWA (PC) — Voici des extraits de la déclaration du ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, lors de l'annonce de sa candidature à la direction du Parti libéral du Canada.

« C'est avec plaisir que j'annonce ce matin que je me porte candidat au poste de chef du Parti libéral du Canada et que je suis prêt à assumer la lourde responsabilité de premier ministre du Canada, ce pays que j'aime avec passion...

Durant les trois dernières semaines, j'ai examiné la scène nationale, j'ai consulté mes collègues, mes proches et mes amis libéraux. J'ai fait le bilan de mes réalisations et je me suis demandé si j'étais prêt à faire face à une telle tâche. J'ai la santé, l'énergie et le désir de relever cet ultime défi. Je suis familier avec les problèmes de l'heure au Canada et je crois que je suis la personne la plus apte pour les résoudre...

Rechercher la chefferie de notre parti, c'est se déclarer prêt à devenir premier ministre. Me retrouver dans la lignée des Laurier, des King, des Saint-Laurent, des Pearson et des Trudeau est certes une aspiration, mais c'est aussi un défi fantastique. Et c'est avec enthousiasme et modestie que je suis prêt à relever ce défi...

Je suis député au Parlement fédéral depuis près de 21 ans, depuis 17 ans je suis membre du cabinet et j'ai dirigé huit ministères, sous deux grands premiers ministres, M. Lester B. Pearson et M. Pierre Trudeau. Je suis fier de ce dossier libéral et de la part personnelle que j'ai pu y avoir. Ce passé fait de réalisations qui s'étendent sur une période de 20 ans, je n'ai pas l'intention de le taire ni de l'effacer; pour moi la continuité est importante...

Sous la gouverne du premier ministre Trudeau, nous avons gagné le référendum au Québec; nous avons proclamé une nouvelle Constitution; le bilinguisme est devenu une réalité.

Les droits constitutionnels des minorités linguistiques dans les provinces sont devenus une responsabilité canadienne. Cette réalisation fait la fierté de tous les libéraux. Sur cette question, je ne ferai aucun compromis. Cet héritage, je vous assure que je le maintiendrai intact et que je travaillerai à l'affermir...

Faisons les efforts qui s'imposent pour convaincre le Québec de signer la nouvelle Constitution... pour que les différends entre le gouvernement fédéral et Terre-Neuve soient résolus.

Le temps est venu d'établir un nouveau leadership entre toutes les régions du Canada et un nouvel esprit d'appartenance entre tous les Canadiens. Le temps est venu d'unifier ce pays...

Nous avons besoin d'un gouvernement national fort qui puisse prendre ses responsabilités au niveau de toute la nation et au sein duquel toutes les provinces pourront travailler avec efficacité et confort.

Le temps est venu de nous assurer que nos institutions gouvernementales réfléchissent les aspirations de l'Ouest canadien...

Le temps est venu enfin pour le Parti libéral d'entreprendre sa réforme interne et son renouveau...

Sous mon administration, le gouvernement sera pragmatique et conciliant, caractérisé par la diligence et l'efficacité du processus décisionnel. Mon approche sera celle d'un gouvernement qui sait demeurer près du peuple.

La société que j'envisage pour le Canada de demain est une sociétéqui s'éclaire des principes de notre nouvelle Charte des droits et libertés.

Nous devons faire de l'égalité le fondement de notre société. Les diversités régionales et culturelles doivent continuer à être des pierres angulaires de notre pays. Les droits des femmes, les droits des minorités, qu'elles soient linguistiques ou ethniques, doivent devenir des mots d'ordre au sein de toute administration libérale...

Le « p'tit gars de Shawinigan » en est à son huitième ministère

■ OTTAWA (PC) — Pendant 21 ans, « le p'tit gars de Shawinigan », Jean Chrétien, a gravi les échelons de sa carrière politique un à un. Depuis 1963, alors qu'il se faisait élire député libéral de la circonscription de Saint-Maurice, il a occupé huit ministères et, hier, il annonçait son intention d'ajouter à ses états de service le titre de chef du Parti libéral du Canada et, possiblement, de premier ministre du Canada.



Vu sous cet angle, hier en conférence de presse, M. Jean Chrétien semble déjà « couronné » chef du Parti libéral du Canada. téléphoto UPC

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

Jean Chrétien a servi sous deux premiers ministres libéraux, Lester B. Pearson et Pierre Trudeau, et il est reconnu comme un travailleur acharné qui a continuellement refusé de reculer devant les défis les plus difficiles.

Jean Chrétien tient toujours un discours simple et direct. Ses qualités d'orateur sont reconnues et c'est chez les anglophones qu'il a le plus de succès. S'il n'est pas démagogue, il est drôle. Partout où il passe, il attire des foules. Il aime se retrouver parmi le monde ordinaire, distribuer des poignées de mains, signer des autographes et s'entretenir avec les gens.

Ses talents de médiateur l'ont aussi aidé à obtenir des dossiers importants. C'est Jean Chréien qui a parcouru le Canada, à titre de ministre de la Justice au lendemain du référendum (1980), pour négocier un accord sur le processus de rapatriement de la Constitution.

Plus tard, en 1982, à titre de ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, c'est Jean Chrétien qui a négocié des accords avec l'Alberta et la Saskatchewan sur les prix du pétrole et du gaz naturel.

Sa carrière

Jean Chrétien, 50 ans, est né le 11 janvier 1934 à Shawinigan. Son père Wellie Chrétien, était travailleur dans les pâtes et papiers. Ses humbles origines et sa langue maternelle sont le principal sujet de la fierté de l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. C'est lui qui s'est donné le titre de « p'tit gars de Shawinigan » et c'est lui qui a dit sur toutes les tribunes au Canada : « I am a pea'souper and I am proud of it ».

Marié et père de trois enfants, il est avocat depuis 1958 et c'est à Shawinigan, sa ville natale, qu'il a pratiqué sa profession avant de se lancer en politique en 1963.

En 1964, dans un gouvernement dirigé par Lester B. Pearson, Jean Chrétien a été président du Comité de la justice et des affaires juridiques. En 1965 il est devenu secrétaire parlementaire du premier ministre et du ministre des Finances, Mitchel Sharp, en 1966.

A 33 ans, en 1967, Jean Chrétien a été nommé ministre d'Etat délégué au ministère des Finances et ministre du Revenu en 1968 et des Affaires indiennes et du Nord.

En 1974, le premier ministre Trudeau lui a confié le poste de président du Conseil du trésor et son mandat de réduire le taux de croissance des dépenses gouvernementales et de décentraliser certains services au profit des régions.

Durant les deux années passées à ce ministère, il a été responsable de la mise en application de la Loi sur les langues officielles au sein de la fonction publique.

En 1976, il a été nommé ministre de l'Industrie et du Commerce et appelé à présider plusieurs missions commerciales à l'étranger.

L'année suivante, en 1977, il a écrit une page d'histoire en devenant le premier francophone à occuper le poste prestigieux de ministre des Finances. Durant ce mandat, Jean Chrétien a vécu la bataille de la taxe de vente avec les provinces et plus spécialement avec le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau. Combat que les observateurs estiment qu'il a perdu.

Le 6 juin 1979, le gouvernement libéral de Pierre Trudeau était défait par les conservateurs et Jean Chrétien se retrouvait dans l'Opposition pour la première fois de sa vie.

Neuf mois plus tard, les libéraux reprenaient le pouvoir et Pierre Trudeau confiait à Jean Chrétien le poste de ministre de la Justice et de Procureur général du Canada. Le gouvernement québécois de René Lévesque décidait de tenir son référendum sur la souveraineté-association et le ministre fédéral de la Justice devenait du même coup chef de la campagne du gouvernement fédéral au Québec.

Après la victoire des forces fédéralistes, Jean Chrétien a été celui qui a été appelé par son chef à négocier et préparer le rapatriement de la Constitution.

En 1982, il a été choisi ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Les partisans de la Mauricie auraient pu être bien plus que 60, hier à Ottawa...

■ SHAWINIGAN (PC) — L'annonce de la candidature du ministre Jean Chrétien dans la course au leadership du Parti libéral du Canada a suscité un fort enthousiasme chez les militants et au bureau de comté du député de Saint-Maurice.

A Shawinigan, la secrétaire de comté s'est dit complètement débordée d'appels téléphoniques, depuis vendredi dernier. Tout le monde, explique-t-elle, voulait transmettre les traditionnels voeux de bonne chance au nouvel aspirant au leadership libéral.

Une soixantaine de militants de la Mauricie se sont rendus à Ottawa, hier, pour l'annonce de sa candidature. Trois fois plus de gens que prévu voulaient utiliser l'autobus nolisé pour se rendre dans la capitale fédérale.

Le président du PLC de la région, M. Claude Lacoursière, a dû retenir des militants. « M. Chrétien ne voulait pas plus d'une soixantaine de citoyens du comté et de la Mauricie à la conférence. Sa candidature s'appuie sur toutes les régions du Canada », a-t-il déclaré.

En interview avec le quotidien *Le Nouvelliste*, de Trois-Rivières, le député de Saint-Maurice a commenté hier soir: « Ma candidature reçoit des appuis de tous les coins du Canada. Il aurait été facile d'avoir 500 où 600 militants de mon comté à ma conférence de presse, mai cela n'aurait pas donné l'image que nous recherchions. »

De leur côté, les députés fédéraux des circonscriptions environnantes ont aussi accordé leur appui à M. Chrétien.

Le député libéral de Champlain, M. Michel Veillette, et celui de Trois-Rivières, M. Claude Lajoie, ont fait connaître leur appui au ministre de l'Énergie.

Par ailleurs, M. Chrétien a refusé de dire s'il apporterait, advenant sa victoire, des modifications à la loi sur les langues officielles, amendements que réclame en vain, depuis des années, un comité de la Chambre et du Sénat sur le bilinguisme. Ces parlementaires demandent que l'on donne des « dents » à la loi de 1969 en lui donnant préséance sur toutes les autres législations fédérales.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Directeur-adjoint
Division des services auxiliaires et administratifs (Police et Incendie)
Service de la sécurité publique

EMPLOI:
Sous l'autorité du directeur de la Sécurité publique, le titulaire de ce poste est responsable de l'organisation, de la coordination, de la direction et du contrôle des activités de la division des services auxiliaires et administratifs. À ce titre il:

- assume les responsabilités dans les domaines du budget, du secrétariat général, de l'équipement, des communications, des archives et des données policières et sur les incendies;
- collabore à la définition des orientations et politiques générales du service en tant que membre de l'état-major;
- agit comme personne ressource auprès du C.R.P.Q.;
- exécute toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction du service.

QUALITÉS REQUISES:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (bacc.) dans une discipline appropriée. Posséder un certain nombre d'années d'expérience dans le domaine de l'administration d'un service municipal. Une compensation jugée suffisante pour l'instruction et l'expérience pourra être considérée.

REMUNERATION:
Salaire et avantages sociaux conformes à la politique en vigueur pour les employés cadres de la ville de Saint-Jérôme.

DIVERS:
Etre résidant de la ville de Saint-Jérôme ou s'engager à y résider dans les douze (12) mois suivant la permanence et ce pour toute la durée de l'emploi; parler et écrire le français, habilités à rédiger des rapports.

Retournez votre curriculum vitae accompagné des documents requis (originaux) au Service du personnel, 236, rue Du Palais, Saint-Jérôme, J7Z 1X8, tél.: (514) 436-1511, poste 233. Cette demande dûment remplie, doit nous parvenir au plus tard le **30 mars 1984.** Le Service du personnel se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription à un concours ainsi que tout document soumis après la date de fermeture.

Les cancidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et satisfaire aux exigences physiques de l'emploi. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.

ville de Saint-Jérôme

Butters

Coordonnateur des Services Vocationnels

Le Centre Butters Inc. est un centre pour personnes handicapées mentalement qui offre un ensemble de services vocationnels et résidentiels, de même qu'un support professionnel, pour les clients de la communauté.

RÔLE:

1. Coordonner quatre (4) services vocationnels (SAHT), impliquant 150 clients, dont les opérations se situent dans quatre (4) différentes localités.
2. Développer et superviser des stratégies pour l'acquisition d'expériences fructueuses de travail, en vue d'un placement en milieu réel à l'intérieur des communautés de la sous-région.
3. Planifier, animer et suivre de près, sur un plan plus spécifiquement professionnel, des programmes individualisés et détaillés pour une cinquantaine de clients, aussi bien admis que seulement inscrits au centre.

QUALIFICATIONS:

1. Cinq (5) ans d'expérience dans la gérance de services en réadaptation pour les handicapés mentaux, dont une partie de cette expérience acquise dans un service vocationnel.
2. Un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine professionnel adéquat.
3. Une expertise concrète en modification du comportement.
4. Bilingue.

SALAIRE: Selon les normes du M.A.S.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 6 avril 1984, à:

Paulette Lessard
Le Centre Butters Inc.
Chemin du Lac
Austin, Qc
J0B 1B0

Nous cherchons un futur
COORDONNATEUR des VENTES (H.F.)
pour notre client,
une entreprise au service des annonceurs canadiens depuis 1975.

Objectif	Elargir la clientèle au secteur des fabricants ou distributeurs de produits alimentaires, en démarchant personnellement ce type d'industrie. Les interlocuteurs seront : les chefs de produit, directeurs marketing et agences de publicité.
Activité :	Être sur le terrain, tout en encadrant et motivant une équipe de 5 à 6 représentant(e)s.
Profil :	Personne d'action, parfaitement bilingue, ayant déjà vendu, avec succès, des produits ou services à ses futurs interlocuteurs.
Rémunération :	Très motivante, qui comportera un salaire fixe et des bonis.

Téléphonez au: 875-5732
sous réf. C-015-1 484 McGill #31
Montréal H2Y 2H2

MANZ BERTUCAT MARKETING inc.
Conseillers en Marketing
Montreal New York Los Angeles San Francisco Paris Barcelone

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada

Administrateurs(trices) adjoint(e)s

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), un organisme subventionnaire fédéral qui vient de recevoir une augmentation de son budget pour élargir ses activités à incidence industrielle, cherche deux administrateurs(trices) adjoint(e)s.

Les fonctions principales des titulaires seront de participer à la gestion et à l'organisation du programme de subventions à incidence industrielle du CRSNG, de représenter le CRSNG lors de réunions avec des représentants du gouvernement, des universités et de l'industrie, et de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de méthodes administratives.

Les personnes choisies doivent avoir un diplôme universitaire en sciences ou en génie. Elles doivent pouvoir faire preuve de maturité et de jugement et pouvoir travailler sous pression. Elles doivent avoir une aptitude à communiquer et un sens de l'organisation excellents. Le fait d'avoir de l'expérience dans l'administration et la négociation de contrats est un atout.

La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ces postes. Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature. Elles doivent cependant indiquer, par écrit, leur consentement à suivre des cours de la langue aux frais du CRSNG. Traitement: jusqu'à $31893 par année, auquel s'ajoute une prime au bilinguisme de $800.

Prière d'envoyer un curriculum vitae complet, en mentionnant la référence CRSNG-R-18/19-LP, à:

l'agent du personnel
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
chemin Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Canada

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME

RECHERCHE

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Étant un hôpital de 358 lits de soins spécialisés de courte durée actuellement en pleine expansion et possédant un important département de psychiatrie et de santé communautaire, le poste représente un défi très intéressant.

SOMMAIRES DES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste s'assure de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des patients.

Il assume également la responsabilité de l'évaluation qualitative et quantitative des soins infirmiers dispensés à l'établissement, pourvoit au contrôle et à l'évaluation de son personnel et s'assure de la mise en application des programmes de sa direction, en conformité avec les objectifs de l'établissement.

EXIGENCES DU POSTE

- Membre en règle de l'O.I.I.Q.;
- Maîtrise en administration de la santé ou formation équivalente;
- Expérience administrative minimale de cinq (5) ans dans le secteur d'activités, dont une année acquise à un poste comportant des responsabilités comparables;
- Toute expérience administrative additionnelle peut servir d'équivalence à une formation moindre.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 5 avril 1984, au:

Directeur général
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
290, rue Montigny
Saint-Jérôme
(Québec) J7Z 5T3

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

HÔPITAL DE L'UNGAVA

Vocation de l'établissement:
Centre hospitalier et de services sociaux, ainsi que 6 dispensaires situés dans la Baie d'Ungava et desservant une population autochtone (Inuit), recherche

UN(E) TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E) PROFESSIONNEL(LE)

Nature de l'emploi:
Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux:
services sociaux courants et protection de la jeunesse
participe à l'élaboration de programmes de prévention avec les comités locaux, adoption et autres

Exigences:
Être membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels.
Posséder une expérience clinique et communautaire pertinente à la fonction.
Être en mesure de travailler en anglais.

Lieu de travail:
Kuujjuaq et les villages de la Baie d'Ungava.

Conditions de travail:
Salaire selon les normes du ministère des Affaires sociales
Prime d'éloignement
Logement gratuit
3 ou 4 sorties vacances par année selon le statut.

Soumettre votre curriculum vitae avant le 30 mars 1984 à:

M. Kevin Ricard, Adm.-A.
Directeur du personnel
Hôpital de l'Ungava
C.P. 149,
Kuujjuaq, Qué.
J0M 1C0
(819) 964-2905

SOUSCRIPTEUR(TRICE)

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE est à la recherche d'un(e) souscripteur(trice) possédant un minimum de 5 ans d'expérience en souscription automobile et résidentielle.

Être bilingue et avoir suivi des cours de l'institut d'assurances seraient des atouts.

Salaire selon qualifications.

Contactez: **Lucie Campeau à 288-8711**

Division Horne

La Division Horne de Mines Noranda Limitée exploite une usine de fusion de cuivre à Noranda, Québec.

MÉTÉOROLOGISTE

HO-84-01

FONCTIONS:
Le titulaire est responsable d'un bureau de météo et d'un système de contrôle des émissions de SO_2 de l'usine de smeltage. Il prévoit les paramètres météorologiques reliés à la diffusion atmosphérique et prend les actions et décisions pour contrôler la qualité de l'air.

EXIGENCES:
La personne que nous recherchons doit posséder un diplôme universitaire de 1er cycle approprié et au moins un an d'expérience en prévisions météorologiques.

SALAIRES ET AVANTAGES:
Le salaire est déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience. Avantages sociaux très intéressants. La compagnie offre la possibilité de suivre des cours spécialisés en pollution de l'air.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Chef du service du personnel
Mines Noranda Limitée
C.P. 4000
Noranda (Québec)
J9X 5B6

Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes.

noranda

SECRÉTAIRE - OFFICIER DE LA COMMISSION

(offre d'emploi numéro C-84-6)

La Commission sollicite des candidatures afin de combler le poste de Secrétaire - Officier de la Commission.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité de la Présidente et conformément aux normes administratives adoptées par la Commission à cet égard, fournir le soutien nécessaire à la tenue des séances de la Commission et des Comités de celle-ci en convoquant les participants, en tenant le procès-verbal, en rédigeant les résolutions et en s'assurant de leur diffusion et de leur application; agir à titre d'officier de la Commission, en assurant la garde des dossiers, en certifiant les extraits des registres et de tous documents émanant de la Commission.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Être membre du Barreau et avoir huit (8) années d'expérience pertinente à l'emploi.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle actuellement en vigueur.
De 31 339 $ à 58 046 $

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 31 mars 1984 à:

Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne
360, rue St-Jacques ouest
Mezzanine
Montréal, Qué.
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi.

Commission des droits de la personne du Québec

DIRECTEUR DES FINANCES EST DU CANADA

Un des chefs de file dans le secteur des services financiers est à la recherche d'un directeur des finances pour l'Est du Canada. Ce poste à Montréal exige la maîtrise parfaite du français et de l'anglais.

Les candidats rêvés sont des comptables professionnels qui possèdent de solides antécédents en rapports financiers et une expérience en contrôle interne auprès de grandes sociétés. Ils sont également doués pour les communications verbales et écrites et sont en mesure de traiter efficacement à tous les niveaux. La personne choisie relèvera du directeur régional de l'Est du Canada et devra superviser le personnel comptable de Montréal, Québec, Halifax et St. John. Une attention particulière sera portée sur la responsabilité des analyses, révisions, interprétation et rapports sur les budgets, prévision des coûts, les variations, les méthodes d'exploitation et le contrôle des dépenses.

La rémunération offerte se situe dans les 35 000$ plus de généreux avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, réf. 13077
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

ASSURANCE-VIE GÉRANT DE SUCCURSALE — MONTRÉAL —

Diplôme cours A.A.V.C. ou C.L.U.
Cinq ans d'expérience comme assureur-vie.
Ambitieux.
Bilingue.

S.V.P. Envoyer curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 13078
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

La Société canadienne des postes entreprend une période très importante de son évolution comme société de la Couronne. Les projets ont pris corps et l'élan est donné dans le but de relever les défis d'un avenir prometteur.

ANALYSTE - ORGANISATION ET MÉTHODES

Les services Sécurité et enquêtes recherchent un analyste qui sera en mesure d'élaborer et de mener à bien des projets spéciaux de mise au point de systèmes informatiques et des études portant sur l'amélioration de systèmes organisationnels complexes, lesquels visent à définir et à résoudre les problèmes de gestion et à améliorer le rendement financier.

Le(la) candidate(e) idéal(e) devra mettre au point des modèles de projections mathématiques et statistiques. Il(elle) possédera en outre l'expérience nécessaire au maintien et au contrôle d'un système informatique national de gestion et d'exploitation de la fonction Sécurité et enquêtes.

Ce poste intéressera les personnes possédant un diplôme universitaire ou l'équivalent et spécialisées en administration, génie, sciences de l'informatique ou autre discipline connexe. Le(la) titulaire justifiera obligatoirement d'un minimum de trois ans d'expérience comme conseiller en gestion, plus particulièrement dans le domaine de l'organisation et des méthodes. Le bilinguisme constitue un atout certain.

Le poste est offert au siège social d'Ottawa.

La personne choisie recevra une rémunération intéressante assortie d'avantages sociaux généreux, dont un programme d'assistance à la relocalisation.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, en citant la référence 84-GM-CLS-191 , à l'adresse suivante: **Société canadienne des postes, Bureau de l'emploi du siège social, succursale 220, édifice Sir Alexander Campbell, Confederation Heights, Ottawa (Ontario) K1A 0B1**

Discrétion assurée

La Société canadienne des postes offre des chances égales à tous.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

CLSC Centre local de services communautaires

Centre de Santé
C.P. 1450
SCHEFFERVILLE, QUÉ.
G0G 2T0

DIRECTEUR DES SERVICES COMMUNAUTAIRES POSTE PERMANENT

Dans le cadre d'un programme de mise en commun, le CLSC de Fermont et les Centres de Santé de Gagnon et de Schefferville recherchent un directeur des services communautaires.

NATURE DU POSTE
La personne choisie sera responsable de l'organisation, de la planification et de la supervision des services sociaux et d'action communautaire ainsi que de l'élaboration de l'ensemble des programmes socio-sanitaires des trois centres.

SOMMAIRE DE LA TÂCHE:
— Mettre sur pied les mécanismes de consultation et d'analyse des besoins socio-sanitaires.
— Élaborer un plan des services sociaux et de services communautaires.
— Planifier et coordonner les programmes de santé, de prévention, de dépistage et de réintégration sociale.
— Assurer une supervision et un support professionnel aux différents praticiens sociaux.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme terminal en science humaine et, de préférence, avoir en plus une formation en gestion.
— Avoir une bonne expérience pratique d'intervention clinique et d'action communautaire; la candidature des personnes ayant une expérience de gestion en ces domaines sera particulièrement considérée.
— Être familier avec la notion de programme en santé communautaire et en intervention sociale.
— Être bilingue.

RÉMUNÉRATION:
Selon les politiques en vigueur au sein du réseau des Affaires sociales lesquelles prévoient des conditions de travail particulières aux régions éloignées.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 avril 1984, à 17 heures, à l'adresse suivante:

2e Concours directeur des services communautaires
CLSC de Fermont
Casier postal 550,
Fermont, Québec G0G 1J0
Téléphone: 418-287-5443

Les Laboratoires Abbott, Limitée, un chef de file mondial dans le domaine des soins de santé, a créé au sein de son entreprise un nouveau poste de

Chef Service des matériaux

Votre mandat sera d'assumer la responsabilité de la distribution, de l'achat, du transport, des douanes et de la planification de la production en utilisant le «M.R.P.» (planification des besoins matériels) pour nos installations canadiennes. Relevant du directeur de la fabrication, vous serez responsable du rendement de plus de 100 employés à divers niveaux hiérarchiques.

Vous êtes un professionnel ayant acquis une solide expérience d'au moins dix ans à divers niveaux de responsabilité. Vous faites état de qualités de chef, d'excellentes aptitudes pour la gestion et vous désirez voir les résultats de vos efforts. Le bilinguisme et un diplôme universitaire en commerce ou en sciences seraient des atouts certains.

Nous offrons à la personne motivée démontrant énergie et ambition, d'excellentes perspectives de carrière, une rémunération à la mesure de ses qualifications et de son expérience, en plus d'un éventail complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance au:

Responsable du recrutement et du perfectionnement
C.P. 6150
Montréal (Québec) H3C 3K6

Laboratoires Abbott, Limitée

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

DIRECTEUR(TRICE) DES SYSTÈMES INFORMATIQUES COLLECTIFS (Poste de cadre)

FONCTION: Sous l'autorité immédiate du directeur de l'informatique, voit à l'opération et au bon fonctionnement du matériel et du logiciel du centre de services collectifs du réseau informatique et du réseau de données. Voit au développement et au support des systèmes collectifs de gestion administrative dont la responsabilité incombe au centre des services collectifs de Québec.

EXIGENCES:
- Formation universitaire dans une discipline reliée aux responsabilités qui lui sont confiées.
- Capacité démontrée de direction d'équipes de professionnels hautement spécialisés.
- Expérience reconnue dans le domaine de l'ingénierie des systèmes informatiques.
- Connaissance du matériel et du logiciel des systèmes informatiques.
- Bonne connaissance du fonctionnement et des procédures d'exploitation.
- Familier avec les problèmes techniques complexes d'un centre informatique.

TRAITEMENT: Selon l'échelle salariale du personnel de cadre en vigueur à l'Université du Québec.

LIEU DE TRAVAIL: Québec

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le **30 mars 1984**, aux:

Services au personnel
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M3

Université du Québec

Voici l'occasion de vous joindre à une équipe progressive et professionnelle; celle du Groupe Meloche, l'une des plus importantes sociétés oeuvrant dans le domaine du courtage d'assurances, laquelle recherche actuellement des personnes pour occuper les postes suivants:

CHEFS DE SERVICE
Courtage d'assurances

Le chef de service détiendra la responsabilité de diriger une unité de vente ou de service de courtage des assurances des particuliers, automobile et habitation.

Le (la) candidat(e) idéal(e) sera déjà en charge d'une équipe, possédera au moins 3 ans d'expérience dans le courtage des assurances des particuliers automobile et habitation et sera détenteur, préférablement, d'une désignation professionnelle reconnue. Également, les qualités personnelles de leadership, de dynamisme et d'initiative deviendront des atouts appréciables.

Nous invitons donc les personnes qui se croient aptes à remplir ces fonctions à nous faire parvenir leur curriculum vitae.

Nous offrons un salaire des plus compétitifs ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Madame Marie-José Aubin
J. MELOCHE INC.
50, Place Crémazie
12ième étage
Montréal (Québec)
H2P 1B6

MELOCHE
courtiers d'assurances

May & Baker Canada Inc., une compagnie en pleine expansion, faisant partie du groupe RHONE POULENC, recherche un:

REPRÉSENTANT-TECHNIQUE COMMERCIAL

pour la vente et promotion de produits chimiques spécialisés et industriels.

Territoire: Québec et les Maritimes.

Qualifications:
- —Posséder un diplôme universitaire en chimie ou chimie industrielle.
- —Être parfaitement bilingue.
- —Expérience pertinente dans la vente de produits chimiques au Canada.
- —Dynamisme, autonomie et une sérieuse volonté de faire carrière au sein d'un groupe en pleine évolution.

La Compagnie fournit une voiture et une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire sera en fonction de l'expérience.

Adresser votre curriculum vitae à l'attention de:

Pierre Baracat
MAY & BAKER CANADA INC.
3300 Côte-Vertu
Saint-Laurent, Qué.
H4R 2B7
(Pas de téléphones SVP)

RHÔNE POULENC

BELL & HOWELL

Représentant du concessionnaire

Bell & Howell est un chef de file dans la fabrication et la mise en marché d'équipement de traitement du courrier. Nous offrons de plus une gamme complète de produits de traitement du papier que nous désirons commercialiser par l'entremise de concessionnaires d'équipement de bureau.

Nous cherchons une personne agressive et motivée possédant une expérience de la vente d'équipement de bureau ainsi que du travail avec les concessionnaires. Vous possédez l'amalgame de qualifications et d'expérience nécessaire pour atteindre des résultats impressionnants. La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle.

Au début de votre mandat nous vous confierons la responsabilité du territoire de la Province de Québec auquel s'ajouteront éventuellement les provinces maritimes.

Une rémunération attrayante doublée d'une gamme complète d'avantage sociaux vous seront offertes chez Bell & Howell.

Vous êtes invités à soumettre votre curriculum vitae en toute confiance à:

R.J. Hunter
Directeur des relations de travail
BELL & HOWELL LTD.
230 Barmac Drive
Weston (Ontario) M9L 2X5

Alarme Microcom recherche

REPRÉSENTANT CHEVRONNÉ

et dynamique pour la région de Montréal.

Fonction: Développer le marché résidentiel, commercial et industriel dans cette région.

Qualités requises:
Avoir de bons antécédents, doit posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans la vente professionnelle, être âgé d'au moins 30 ans, belle personnalité, possède une voiture récente, capable de travailler seul (autonomie), souci du détail.

Nous offrons:
Salaire de base, commission et/ou bonis, exclusivité territoriale, possibilité intéressante d'avancement, publicité de soutien sur produits et services, gammes d'avantages sociaux

Adressez votre demande à:

a/s de la direction
1675, rue Royale, local 101
Trois-Rivières, Qué., G9A 4K2
"(Confidentialité assurée)"

HÔPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO

ADJOINT À LA RECHERCHE

L'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, un hôpital affilié moderne de 301 lits, est à la recherche d'un(e) adjoint(e) à la recherche.

La personne choisie travaillera en relation étroite avec les enquêteurs responsables pour la préparation des demandes de subventions, la gestion des subventions et le contrôle de l'affectation des fonds obtenus.

Le(la) titulaire jouera le rôle de soutien technique auprès du Comité de la recherche de l'hôpital, ce qui comprend la rédaction des procès-verbaux des assemblées, la coordination du suivi, les rapports annuels et la mise sur pied d'ateliers et de séminars de recherche, en plus de différents projets pour les cadres supérieurs et le soutien aux recherchistes en termes d'analyse de données.

L'hôpital travaille à la création d'un Institut de recherche qui aura un impact important sur ce poste.

Les candidats doivent avoir complété des études de perfectionnement en administration des soins de la santé et posséder une formation ou une expérience en méthodes de recherche ou en biostatistique.

Bilinguisme souhaitable.

L'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario offre une rémunération attrayante et une généreuse gamme d'avantages sociaux.

Prière de postuler par écrit auprès du:

Directeur du personnel
Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario
401 Smyth Road
Ottawa, Ontario K1H 8L1

HYGIÉNISTE INDUSTRIEL

La Compagnie Générale Électrique du Canada, chef de file dans la conception et la fabrication de machinerie lourde et d'équipement électrique et aérospatial, recherche un hygiéniste industriel pour le Québec.

Le titulaire doit avoir un baccalauréat en sciences pures ou appliquées et doit avoir entrepris des études conduisant à une maîtrise en hygiène industrielle. Une certaine expérience acquise dans un milieu industriel et/ou à titre de conseil serait un atout.

En plus de pouvoir communiquer en français et en anglais, le titulaire devrait avoir une connaissance approfondie de l'environnement industriel et devrait démontrer des qualités de leader qui lui permettront de mettre au point, de planifier et de coordonner l'implantation de programmes touchant tous les aspects du contrôle de matières toxiques au travail.

Ce poste offre d'excellentes possibilités d'avancement de carrière, un traitement selon les qualifications et l'expérience et une gamme complète d'avantages sociaux. Des déplacements fréquents en province seront nécessaires.

Les candidats intéressés et ayant les qualifications nécessaires sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

A. ORSINI
Les Ateliers d'Ingénierie DOMINION
(division de la compagnie Generale Électrique du Canada Limitée)
795, 1re avenue, Lachine, Qc H8S 2S8

CENTRE HOSPITALIER
PIERRE-BOUCHER

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Nouveau centre hospitalier de 362 lits de soins généraux et spécialisés, ouvert depuis le 18 octobre 1982 et actuellement en pleine opération, offre la possibilité à une personne dynamique de venir compléter l'équipe de direction en place.

La personne recherchée tout en possédant une excellente formation et compétence professionnelle a su se faire reconnaître comme un leader naturel.

Son réalisme, son sens du défi, son souci du travail d'équipe et du compromis en font un collaborateur de premier plan.

CONDITIONS DE L'EMPLOI
- Relève du Directeur général
- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Formation universitaire ou l'équivalent
- Expérience de travail de gestion en milieu hospitalier
- Classe 17 (minimum 37 006, maximum 52 166)

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 2 avril 1984 à l'adresse suivante:

Monsieur Richard L'Écuyer,
Directeur général,
Centre hospitalier Pierre-Boucher
1333, boul. Jacques-Cartier
Longueuil, Québec J4M 2A5

N.B. *Comme il se doit, votre demande sera traitée confidentiellement.*

ASSOCIATION CANADIENNE DE SKI

BIATHLON

DIRECTEUR(TRICE) TECHNIQUE

Biathlon Canada est à la recherche d'un(e) directeur(trice) technique. Le (la) titulaire du poste est responsable de l'administration de tous les programmes techniques, y compris la certification des entraîneurs, les programmes des officiels, de l'équipe nationale et de la formation des jeunes. Connaissance technique du biathlon essentielle. Bilinguisme, un atout.

Lieu de travail: Ottawa

Rémunération: $24000 - $28000

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 26 mars 1984 à:

Elisa Tomalak
Directrice administrative, Biathlon
Association canadienne de ski
333, River Road, Ottawa
Ontario K1L 8H9
CANADA

HÔPITAL DE L'UNGAVA

Vocation de l'établissement:
Centre hospitalier et de services sociaux, ainsi que 6 dispensaires, situés dans la Baie d'Ungava et desservant une population autochtone (Inuit), recherche

UN(E) DENTISTE

Nature de l'emploi:
Travail en équipe pour dispenser les soins dentaires préventifs et curatifs aux bénéficiaires.

Exigences:
Inscrit au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec.

Mobilité.
Être en mesure de travailler en anglais.

Lieu de travail:
Kuujjuaq (Fort Chimo) et les 6 dispensaires.

Conditions de travail:
Salaire selon les normes de la R.A.M.Q. en particulier les annexes II et XI et l'entente.

Prime d'éloignement
Logement gratuit
3 ou 4 sorties vacances par année selon le statut.

Soumettre votre curriculum vitae avant le 30 mars 1984 ou communiquez avec M. Jean-Claude Tisseur, c.g.a., D.G.

M. Normand Tremblay, D.S.P.
Hôpital de l'Ungava
C.P. 149,
Kuujjuaq, Qué.
J0M 1C0
(819) 964-2905

---

conseil régional de la santé
et des services sociaux de la montérégie

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER EN PLANIFICATION ET COORDINATION
POUR LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE

La personne que nous recherchons aura le statut de conseiller-cadre à la direction de la Planification et de la coordination du réseau. Affectée au dossier des services de santé mentale, elle devra mettre en oeuvre le plan régional des services de santé mentale, s'occuper de coordonner les ressources en santé mentale des centres hospitaliers et les ressources alternatives et assurer le support à la commission administrative régionale des services de santé mentale. De plus, la personne sera en charge du dossier des services psycho-sociaux (CSS).

La personne que nous attendons devra posséder un diplôme universitaire en sciences administratives ou connexes, préférablement de 2e cycle. Une formation dans un domaine de la santé mentale ou des services sociaux serait un atout. Le ou la candidat(e) devra avoir de l'expérience dans le réseau des affaires sociales. L'expérience professionnelle ou administrative pertinente devra totaliser au moins trois ans.

La rémunération: classe 16 ou 17 des cadres du réseau des affaires sociales.

Toute personne intéressée devra présenter son curriculum vitae au plus tard le vendredi 30 mars 1984, à 17h00, à:

Monsieur Jean-Bernard Guindon
Directeur général
CRSSS de la Montérégie
125, boul. Sainte-Foy, bureau 300
LONGUEUIL
J4J 1W7

CLSC du Marigot

ÉQUIPE AHUNTSIC
recherche

2 INFIRMIÈRES
à temps plein

pour sa fiducie du futur CLSC AHUNTSIC en vue de donner des services de santé à la Maison Tanguay.

FONCTIONS:
Examens, visites des incarcérées, soins d'urgence, détermination de l'urgence des soins médicaux, élaboration et participation à des programmes de prévention, participation aux comités de santé, aux programmes de formation des incarcérées et du personnel et autres tâches connexes.

EXIGENCES:
Les candidates idéales seront membres de l'O.I.I.Q., elles auront un intérêt et des aptitudes à s'intégrer et à travailler en équipe. Elles auront aussi une connaissance des problématiques reliées aux services de santé en milieu pénitenciaire et si possible une expérience pertinente.

CONDITIONS:
— Travail possible le jour, le soir et les fins de semaine.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 avril 1984 au:

Coordonnateur général
CLSC, Secteur Ahuntsic
1628, rue Fleury est
Montréal (QUÉBEC)
H2C 1S8

TECHNICIEN EN CHIMIE-TEINTURE

Compagnie connaissant un essor intéressant recherche un teinturier.

FONCTIONS:
— Responsable de la teinturerie et de la préparation
— Responsable de l'achat des produits
— Supervision du développement en laboratoire.

QUALITÉS REQUISES:
— Persévérance
— Initiative et organisation.

EXIGENCES:
— Diplôme en chimie-teinture
— Expérience en teinture sur beam essentielle.

CONDITIONS: Salaire et conditions selon expérience. Excellentes possibilités.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 13073
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

Toute application sera traitée confidentiellement.

Analyste-programmeur

Notre division des systèmes d'information recherche un professionnel ambitieux et dynamique pour collaborer efficacement au sein d'un département en plein essor.

Son leadership affirmé et son expérience pertinente permettront au candidat choisi:
- d'assurer un support à la production;
- de modifier sur demande des systèmes existants;
- de développer et d'intégrer de nouveaux systèmes.

Qualifications:
- baccalauréat en informatique;
- minimum deux ans d'expérience;
- bonne maîtrise de l'anglais.

Nous offrons un salaire concurrentiel ainsi qu'un régime complet d'avantages sociaux. Les personnes intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance ou téléphoner à Anne-Marie Langelier au 871-7438.

Département des ressources humaines
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue University, 11e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

ESTIMATEUR

Une entreprise située à Montréal spécialisée dans le travail du métal en feuille est à la recherche d'un estimateur.

Le candidat recherché aura plusieurs années d'expérience en estimation des temps et des méthodes de fabrication avec outillages conventionnels et à contrôle numérique.

Le bilinguisme est un atout important et nous offrons un salaire compétitif selon l'expérience du candidat.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

2175 St-Patrick
Montréal, PQ
H3K 1B4
Att.: Yvon Sénécal

VENTE INDUSTRIELLE

Entreprise nationale à la pointe dans le domaine de l'empaquetage industriel requiert les services d'une personne énergique pour la vente de ses produits dans la région de Montréal.

Ce poste offre l'opportunité d'implantation d'idées créatives dans la vente à des entreprises industrielles variées. Le poste consiste à recruter une nouvelle clientèle en plus de servir les clients actuels.

Le ou la candidat(e) choisi(e) aura une éducation collégiale ou l'équivalent, de bonnes aptitudes mécaniques.

L'expérience de la vente industrielle est requise. Bilingue.

Nous offrons une rémunération comprenant un salaire de base et une commission. Une voiture est fournie et les dépenses de représentation sont remboursées. Bénéfices sociaux incluant participation aux profits. Chance d'avancement.

Un entraînement complet sera donné.

Pour une entrevue confidentielle, s'il vous plaît communiquer avec:

GILLES BEAULIEU
SIGNODE CANADA
1(514)489-6861
Mercredi 21 mars et jeudi 22 mars 1984.

COORDONNATEUR DE PROGRAMMES NATIONAUX

L'organisation: «La Canadian Interuniversity Athletic Union» régit l'athlétisme universitaire au Canada.

La position:
La principale responsabilité que comporte cette position c'est de fournir un appui et un leadership au plan administratif aux hôtes des championnats nationaux de la CIAU et de stimuler la sensibilisation générale à ces activités.

L'endroit: Ottawa.

Le candidat:
Un universitaire diplômé ou ayant une expérience pertinente. Bilinguisme un atout.

Salaire:
Entre $23,500 et $29,500.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 5 avril 1984, avec votre demande d'emploi, à:

Robert W. Pugh
Vice-président exécutif
Canadian Interuniversity
Athletic Union
333 River Road, Tower «A», 11th Floor
Vanier, Ontario K1L 8H9

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, boul. Dorchester ouest, Montréal, Qué. H3Z 1V4

DIRECTRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, la directrice des services professionnels, planifie, organise, dirige, coordonne, évalue et contrôle les activités relatives:

— à l'ensemble des dossiers concernant le service professionnel à donner à la population ayant pour base les soins de santé primaires;
— à l'ensemble des dossiers concernant l'exercice professionnel et la formation professionnelle de l'infirmière;
— à l'ensemble des dossiers concernant l'environnement politico-social de la pratique des soins infirmiers;
— à l'information d'intérêt général et scientifique pour l'ensemble des membres de l'Ordre via le Nursing Québec et le Centre de documentation;
— à l'information spécifique concernant la règlementation des actes.

EXIGENCES:

— membre de l'O.I.I.Q.;
— diplôme de 2e cycle en sciences infirmières ou préférablement un diplôme de 3e cycle;
— minimum de dix (10) années d'expérience variée en enseignement, soins infirmiers, santé communautaire, clinique et recherche;
— connaissance du système de santé et du système d'éducation au Québec;
— connaissance des lois du domaine de la santé et des domaines connexes;
— capacité à faire travailler ensemble des professionnels d'expertise variée;
— maîtrise les éléments constitutifs de la prospective en soins infirmiers;
— français et anglais.

TRAITEMENT: Classe 2

Minimum 34 400$ Maximum 51 600$

SYNDIC

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, la syndic en conformité avec le Code des professions, la loi sur les infirmières et infirmiers du Québec et le Code de déontologie, planifie, organise, exécute, évalue et contrôle l'ensemble des activités relatives:

— au fonctionnement du bureau du syndic;
— à la discipline;
— aux états de santé;
— à l'exercice illégal de la profession.

EXIGENCES

— est membre de l'O.I.I.Q.;
— détient un diplôme de 2e cycle en sciences infirmières ou l'équivalent;
— possède un minimum de six (6) années d'expérience clinique en soins infirmiers;
— connaît parfaitement la législation et la règlementation qui s'appliquent à la profession d'infirmière;
— possède des notions de Droit (procédures légales — valeur de la preuve — jurisprudence);
— démontre une grande capacité à faire face à des situations délicates;
— manifeste un intérêt exceptionnel pour la protection du public;
— s'exprime facilement en français et en anglais;
— maîtrise les techniques d'enquête;
— possède un permis de conduire;
— travaille sous pression;
— est appelée à effectuer beaucoup de déplacement.

TRAITEMENT: Classe 2

Minimum 34 400$ Maximum 51 600$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mars 1984 à:
Thérèse Guimond, Directrice générale et secrétaire de l'Ordre

---

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ASSOCIÉ PROFESSIONNEL DE RECHERCHE

(Groupe d'Analyse Nucléaire)
Institut de Génie nucléaire

FONCTIONS

Sous la responsabilité du directeur du Groupe d'Analyse Nucléaire, le travail de recherche comporte quatre volets:

1. Neutronique: Conception et qualification d'un algorithme modal pour le calcul statique et cinétique du flux neutronique dans un réacteur nucléaire. Adaptation et qualification d'algorithmes nodaux et d'algorithmes aux éléments finis pouvant être utilisés comme alternative.
2. Thermohydraulique: Participation au développement de modèles thermohydrauliques pour les principales composantes des circuits primaire et secondaire d'une centrale nucléaire.
3. Contrôle: Intégration des différents systèmes dans un environnement modulaire en temps réel et implantation des algorithmes de commande appropriés.
4. Informatique: Programmation en FORTRAN ANSI-77 de méthodes avancées d'analyse numérique (éléments finis, résolution de systèmes d'équations différentielles, etc.).

QUALIFICATIONS

Le candidat devra posséder les qualifications suivantes:

— Doctorat en génie nucléaire, ou l'équivalent. Expérience dans la programmation et l'utilisation des ordinateurs pour l'étude et la modélisation des centrales nucleaires. Le candidat devra de plus être familier avec un environnement interactif de type VMS.
— Expérience de travail portant sur le développement et l'utilisation des principales techniques d'analyse numérique et, en particulier, de la méthode aux éléments finis.
— Connaissance adéquate du français (écrit et parlé) ainsi que de l'anglais écrit

TRAITEMENT

Selon les qualifications, l'expérience et la politique salariale en vigueur à l'École Polytechnique.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er juin 1984 au:

Service du personnel
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec)
H3C 3A7

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE

Systèmes électroniques Paramax Inc. est une compagnie de haute technologie bâtie sur les accomplissements exceptionnels de sa compagnie-mère, Sperry. Paramax utilise la technologie la plus sophistiquée en matière de design, de fabrication et de microprocesseurs, et reste énergiquement à l'avant-garde de la technologie des systèmes de simulation, du matériel de guerre électronique, de l'intégration des systèmes à bord de navires et des systèmes de gestion logistique.

INGÉNIEURS EN ASSURANCE-QUALITÉ

Si vous possédez de l'expérience dans les domaines suivants, il pourrait y avoir une place pour vous au sein de l'équipe Paramax :

- Assurance-qualité/Logiciel
- Assurance de fabrication du produit
- Études de la qualité
- Contrôle de la qualité
- Contrôle des configurations

Les ingénieurs qui désirent postuler doivent avoir acquis de fortes connaissances pratiques au cours d'au moins quatre (4) à huit (8) années de travail, de préférence dans un milieu utilisant des systèmes militaires complexes électroniques et electromécaniques.

Nous mettrons de la variété dans vos tâches et vous donnerons l'expérience qui vous permettra de rester motivé et de progresser. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à :

SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES **PARAMAX** ELECTRONICS INC.

Paul Bellavance
Réf. dossier n° BE-01
Systèmes électroniques Paramax Inc.
3100 Côte-Vertu
SAINT-LAURENT (Québec)
H4R 2J8

RÉDACTEUR

Voici une chance exceptionnelle pour une personne dynamique, sachant trouver des solutions originales et, surtout, possédant de très fortes aptitudes pour la rédaction et un sens aigu de l'organisation. Les fonctions principales consistent à rédiger, préparer la publication et veiller à la production du journal interne de l'entreprise ainsi que de tout le matériel de communication pour les employés, incluant des programmes d'orientation professionnelle, des manuels de procédures et d'information.

La personne choisie...

— maîtrisera parfaitement l'anglais écrit et parlé,
— parlera couramment français,
— possédera de l'expérience en matière de rédaction commerciale et de production de matériel imprimé,
— rédigera de façon claire et concise, dans un style très flexible.

Le salaire offert est très concurrentiel et sera rehaussé d'excellents avantages sociaux incluant un régime de pension.

Les personnes qui désirent postuler sont invitées à faire parvenir leur CV ainsi qu'un court article résumant leur opinion sur l'importance d'employer un rédacteur professionnel et ce, dans la plus stricte confidentialité.

Les CV qui ne seront pas accompagnés de cet article, ne seront pas considérés.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes. Pas d'agences, s'il-vous plaît. Veuillez spécifier le nom des compagnies pour lesquelles vous ne désirez pas postuler.

agence de publicité nas inc. NAS

SERVICE CONFIDENTIEL NAS
Dossier No (03-74)
417, rue St-Pierre, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 2M4

---

soyez sérieux

composez 285-7320

POUR UNE ANNONCE ENCADREE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières ET PROFESSIONS

DANS

la presse

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES

Produits médicaux et gaz spécialisés

Notre groupe des produits du gaz recherche un professionnel de haut calibre pour assumer la responsabilité des ventes de gaz médicaux en vrac et en bouteilles, de gaz spécialisés et d'équipement médical dans l'est du Canada.

Le lieu de travail sera à Montréal et les responsabilités incluront la vente d'équipement médical et de cryogénie ainsi que le service de formation du personnel des hôpitaux et des maisons de distribution. Les personnes qui désirent postuler doivent être parfaitement bilingues (français/anglais), détenir un diplôme d'études collégiales et posséder d'excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et pour s'exprimer oralement et par écrit. De trois (3) à quatre (4) années d'expérience de la vente d'équipement médical sont requises. L'expérience de la supervision des ventes serait un atout.

Nous offrons une formule de rémunération très concurrentielle pour ce poste.

Les personnes remplissant nos exigences peuvent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé — en anglais, de préférence — à l'adresse suivante:

UNION CARBIDE

Superviseur du recrutement
UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE
123 Eglinton Avenue East
TORONTO (Ontario) M4P 1J3

CARRIERES EN INFORMATIQUE

SPÉCIALISTE MVS **OUVERT**

Vous possédez de 4 à 7 années d'expérience en logiciel d'exploitation ainsi que de très bonnes connaissances des logiciels MVS, TSO, SPF, JES II. Vous aurez l'entière responsabilité du logiciel MVS en plus de rédiger le plan de travail et de coordonner l'exécution des travaux.

ANALYSTE EXPERT **$45,000**

La personne qui occupera ce poste agira en tant qu'analyste expert auprès du directeur adjoint en ce qui a trait à l'orientation technologique et stratégique du réseau de télécommunications, définira les grands objectifs à caractère technique et prendra connaissance des nouvelles techniques sur le marché et fera les recommandations qui s'imposent.

ANALYSTE TECHNIQUE SENIOR **$42,000**

Le titulaire de ce poste sera responsable d'analyser la planification et le contrôle des opérations informatiques, de développer et de mettre en oeuvre les mécanismes automatiques ou manuels de prévision de la charge, de la publication des standards d'exploitation, de la vérification de la qualité des services offerts. Une bonne connaissance des logiciels MVS, JES 2, VTAM, IMS est nécessaire.

ANALYSTE TECHNIQUE TÉLÉCOMMUNICATIONS **$40,000**

Le titulaire de ce poste sera responsable de la stabilité des logiciels de télécommunication tels que VTAM, NCP, IBM 3600 - 4700, d'évaluer la performance des systèmes en direct et d'apporter les changements requis au besoin, d'évaluer les procédures déjà existantes et en rédiger de nouvelles. Deux années en programmation Assembler et une expérience sur un système en direct est nécessaire.

Tous ces postes sont au sein d'une compagnie en pleine expansion qui offre une gamme d'avantages sociaux supérieurs, tel que quatre semaines de vacances payées, etc.

PRIÈRE D'APPELER R. LÉVESQUE AU : (514) 878-3333

eep **Spécialistes en Placement d'Informaticiens**

Suite 750, Place du Canada
Montréal, Qué. H3B 2N2

REPRÉSENTANT SENIOR BILINGUE

Une entreprise d'ingénierie située à Montréal, chef de file dans le domaine de l'équipement industriel, est à la recherche immédiate d'un représentant des ventes expérimenté.

Le candidat devra posséder une bonne formation technique doublée de plusieurs années d'expérience pratique et avoir obtenu de bons résultats dans la vente d'une variété de produits industriels. Une notion de l'équipement de manutention des fluides et / ou matériaux en vrac et de la filtration serait considérée comme un atout.

L'entreprise offre un salaire et des avantages sociaux intéressants, en proportion de l'expérience et des aptitudes du candidat. Une automobile est également fournie.

Veuillez écrire en toute confiance, au:

Directeur du personnel
PEACOCK
Case postale 1040, Station A
Montréal (Québec) H3C 2X5

LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES CHANTIERS(MQC)

RECHERCHE UN(E)

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

L'ORGANISME:

Le MQC veut par son action associer des jeunes du Québec à la réalisation d'un projet de travail concret mis de l'avant par des personnes et des organismes impliqués dans le développement communautaire local.

La fonction:

— Faire la promotion du MQC auprès d'organismes susceptibles de réaliser des projets de chantier.
— Gérer et visiter les chantiers.
— Analyser les besoins.
— Faire la promotion du MQC auprès des jeunes.

Exigences:

— Être âgé(e) de 25 ans et plus
— Détenir un DEC
— Démontrer un bon sens des communications, d'analyse et avoir de l'initiative
— Connaissance de l'entité jeunesse
— Posséder une voiture

Traitement: 18,000$ plus avantages sociaux

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 avril 1984, 5h00 au:

Mouvement québécois des chantiers
a/s: du Comité de sélection
1415 est rue Jarry
Montréal, H2E 2Z7

PUROLATOR COURRIER LIMITÉE
est à la recherche d'un

SUPERVISEUR

pour son département des recherches et réclamations, à Côte-de-Liesse.

Le candidat idéal devra avoir de l'expérience au niveau de la gestion du personnel (min. 3 ans).

Avoir de l'expérience dans l'implantation de nouveaux systèmes.

Le travail consiste principalement à:

— **Superviser un nombre variable de commis aux recherches et réclamations.**
— **S'assurer que les clients sont satisfaits.**
— **S'assurer que le service est rapide et efficace.**
— **Voir à ce que le département fonctionne adéquatement.**

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre demande en toute confiance à:

PUROLATOR COURRIER LIMITÉE
6395 Côte-de-Liesse
Ville St-Laurent, P.Q. H4T 1E5

REPRÉSENTANTS (ES)

Courtier en alimentation réputé recherche représentants (es) pour la région de Montréal.

Les candidats (es) auront au moins 25 ans, doivent posséder un DEC en marketing, être dynamique, agressif et autonome.

Une bonne expérience de la vente, préféroblement au niveau des grossistes, et bilinguisme seraient un atout.

Automobile fournie, gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre «curriculum vitae», AVANT LE 31 MARS 1984, à l'attention de:

Gilles Hamel
Directeur des ventes
LOUIS GIROUX & ASSOCIÉS LTÉE
560, boul. Henri-Bourassa ouest,
bureau 117
Montréal, Qc H3L 1P4

S.V.P. NE PAS TÉLÉPHONER

Superviseur – Magasins

Notre client, une importante entreprise spécialisée dans le domaine de la haute technologie, recherche un superviseur de magasins compétent pour son système automatisé d'entreposage.

Vous serez entièrement responsable de toutes les activités de ces installations ainsi que celles des dépôts où sont entreposés des matières premières, des éléments de montage, des fournitures ainsi que des produits finis et semi-finis. Chargé d'un inventaire très important, vous déterminerez les méthodes et les procédés inhérents à ces activités et améliorerez la mécanisation. De plus, vous dirigerez un personnel de 15 à 20 employés.

Ce poste intéressant offre un excellent salaire jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux en plus de nombreuses chances d'avancement.

Nous ferons suivre les demandes au client concerné. Veuillez inclure les noms des compagnies auxquelles nous ne devrions pas faire parvenir votre curriculum vitae. Prière d'indiquer clairement le numéro de référence MC118-P sur votre envoi.

CALA H.R.C. Ltée
Publicité confidentielle
666, rue Sherbrooke ouest
Bureau 2001
Montréal (Québec) H3A 1E7

ACHETEUR(EUSE)

Importante compagnie de construction établie dans l'ouest de Montréal recherche un (1) acheteur(euse) bilingue avec plusieurs années d'expérience.

La connaissance du marché montréalais des maisons de qualité, du contrôle des coûts et des corps de métier est absolument nécessaire.

Candidats sérieux seulement,

Appelez sur semaine au: **(514) 695-1200 de 10 a.m. à 4 p.m.**

LES SERVICES ADMINISTRATIFS VIGI

recherche pour emploi immédiat

— **DIÉTÉTISTE,** à temps complet
— **RÉCRÉOLOGUE,** à temps partiel
— **ERGOTHÉRAPEUTHE,** à temps partiel
— **PHYSIOTHÉRAPEUTHE,** à temps partiel et complet
— **INFIRMIÈRES,** à temps partiel et remplacement de vacances

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Services Administratifs VIGI
a/s Directeur des Ressources humaines
11730, rue Désy
Montréal-Nord, Qc H1G 4C3

HÔPITAL GÉNÉRAL LASALLE
recherche

INFIRMIERS(ÈRES) sur appel

EXIGENCES:

- Doit détenir son permis d'exercice de l'O.I.I.Q.;
- Expérience en médecine et chirurgie.

Veuillez communiquer avec la:
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
à: 365-1510, poste 750

RÉPLIQUANT À L'OPHTALMOLOGISTE

La FMSQ engage une poursuite en diffamation contre le Dr Béchard

HUGUETTE ROBERGE

La Fédération des médecins spécialistes du Québec réplique au Dr Michel Béchard en intentant une poursuite en diffamation contre lui. Le Dr Béchard est cet ophtalmologiste montréalais de 63 ans qui déposait récemment une poursuite de $10 000 contre la Fédération et son président, le Dr Paul Desjardins, ces derniers lui ayant injustement refusé, selon lui, une prime de déplacement qui lui aurait permis de s'installer en Gaspésie.

Compte tenu que l'action est dirigée contre un de ses membres, la FMSQ et son président ne réclament toutefois que $100 en réparation du tort que l'ophtalmologiste leur a causé la semaine dernière en portant sur la place publique ses accusations « diffamatoires et mensongères » à leur endroit.

Le président de la Fédération, le Dr Paul Desjardins, a expliqué hier que toute la poussière soulevée par le docteur Béchard tient strictement au fait que la FMSQ lui a offert une prime de $10 000 pour s'établir à... Sept-Iles, en pénurie complète d'effectifs en ophtalmologie, alors que le candidat, pour des raisons personnelles, voulait plutôt aller à Chandler, où les effectifs sont suffisants, soit cinq ophtalmologistes et six omnipraticiens pratiquant dans cette discipline.

Le Dr Béchard avait profité de l'occasion pour accuser la Fédération d'avoir pratiquement détourné un fonds de $750 000 en l'utilisant comme garantie contre un emprunt à la banque, plutôt que de s'en servir pour faciliter l'établissement de spécialistes dans les régions en pénurie.

La Fédération des spécialistes et son président ne pouvaient passer telle accusation sous silence, et d'autant moins qu'elle avait été largement rapportée, dès le lendemain, dans plusieurs journaux, dont LA PRESSE. C'est pourquoi ils ont décidé de contre-attaquer en vitesse le Dr Béchard. D'abord, en intentant une poursuite en diffamation contre lui. Puis en produisant publiquement des documents attestant la bonne gestion du fonds de $750 000 confié par le ministère des Affaires sociales à la FMSQ en 1982, pour l'application de mesures incitant les spécialistes à s'établir en régions désignées.

Ces documents, émis par la Banque Royale du Canada, la firme de comptables Thorne Riddel, et le Trust Général du Canada, affirment en effet 1) que la Fédération des médecins spécialistes du Québec n'a jamais cédé des fonds en dépôt de quelque montant que ce soit, en nantissement et garantie collatérale contre un emprunt; 2) que la FMSQ n'avait pas d'emprunt bancaire au 31 décembre des années 1982 et 1983, et que l'argent du Fonds de primes d'établissement n'avait donc pas été cédé en garantie d'emprunt bancaire à ces dates.

SAUVÉ FRÈRES



Le chic du printemps

Sauvé Frères vous présente toujours l'un des plus importants choix de complets et vestons sport de marques réputées pour garçons.

rainett PARIS

Ensemble illustré:

Veste et bermuda
Marine. Grandeurs
8 à 12 ans

Blazer
Marine. Grandeurs
8 et 12 ans

Chemise unie, manches courtes
Grandeurs 8 à 12 ans

Parce que nous voulons nous assurer d'une coupe parfaite pour fiston nous faisons toutes les retouches nécessaires, sans frais.

6554 Plaza St-Hubert
273-6392

Les Galeries d'Anjou
351-6810

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE CENTRE HOSPITALIER BELLECHASSE
est à la recherche d'un(e)

CHEF DU SERVICE DE TECHNOLOGIE MÉDICALE

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS:
- Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à l'analyse de spécimens;
- Assurer l'exécution des opérations reliées aux analyses prescrites;
- Analyser et recommander les besoins en effectif et matériel nécessaires au bon fonctionnement du laboratoire;
- Contrôler les dépenses dans les limites autorisées et y apporter des correctifs ou améliorations si nécessaire;
- Superviser et contrôler toutes les activités relatives à l'administration du personnel immédiatement sous sa juridiction.

EXIGENCES:
- Diplôme d'études collégiales en techniques de laboratoire médical;
- Connaissance souhaitable de tous les secteurs du laboratoire et plus particulièrement biochimie, bactériologie, cytologie et hématologie;
- Minimum cinq (5) ans d'expérience de travail;
- Expérience en gestion du personnel.

RÉMUNÉRATION:
Le salaire attaché à cette fonction est en conformité avec la politique de rémunération des cadres du secteur des affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 avril 1984 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre Hospitalier Bellechasse
3950, rue Bellechasse
Montréal, Québec H1X 1J5

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY
LES SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

ENSEIGNANTS À TAUX HORAIRE

DISCIPLINE DE NIVEAU SECONDAIRE:
chimie.

HORAIRE DES COURS:
de 19 heures à 23 heures.

DÉBUT DE LA SESSION:
fin mars.

LIEU DE TRAVAIL:
polyvalente Antoine-Brossard, Brossard.

EXIGENCES:
- un brevet d'enseignement ou une autre qualification légale;
- de l'expérience d'enseignement aux services de l'éducation des adultes est exigée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant 16 h 30 le 28 mars 1984.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY
SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
1250, boul. Ste-Elisabeth
La Prairie (Québec)
J5R 1X2

CHEF DE DIVISION ALIMENTAIRE DE DIÉTOTHÉRAPIE ET DE PRODUCTION

Sous la supervision de la directrice des services spéciaux, le chef de la division production cuisine et cafétéria gère les ressources humaines et financières de sa division. Il gère aussi les approvisionnements, le fichier des recettes et participe à l'élaboration des menus.

En plus de ces connaissances en administration et en alimentation, cette personne doit démontrer de très bonnes aptitudes à gérer du personnel et à générer des changements.

La personne recherchée possède un diplôme en gestion alimentaire de 3 années d'études à l'Institut de l'Hôtellerie, une expérience de direction d'une cuisine ou cafétéria d'au moins 5 ans et est âgée entre 30 et 45 ans.

La salaire se situe entre 23274$ et 32808$.

Les candidats(es) intéressés (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 13080
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

LE CENTRE:

Le Centre Hospitalier Thoracique de Montréal est doté de 124 lits (court et long terme), accrédité, spécialisé (respirologie), enseignant et membre du réseau McGill.

LE POSTE:

Responsable de la direction et de l'administration des services infirmiers.

EXIGENCES:
- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Expérience minimale de 5 ans en administration des soins infirmiers
- Préférablement de niveau maîtrise
- Bilingue

SALAIRE: selon les normes du M.A.S.

Soumettre votre curriculum vitae à:

CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL
3650, rue St-Urbain
Montréal, (Qué.) H2X 2P4
Attention du Directeur Général

VICE-PRÉSIDENT FINANCES

Pour une compagnie publique dans le secteur de la fabrication, ayant des activités canadiennes et internationales. Quartiers généraux à Montréal, mais le candidat doit pouvoir voyager de temps à autre. Connaissance de travail en anglais requise.

Le candidat sera comptable agréé avec une bonne expérience des procédures de vérification et dans l'établissement de contrôles au sein d'une compagnie. Le candidat représentera la compagnie dans ses relations avec des banques et d'autres institutions financières et avec les investisseurs en général. Il verra à la supervision des filiales dans les matières internationales. Salaire à négocier.

Les demandes seront traitées confidentiellement. Les candidats compétents doivent faire parvenir un curriculum vitae complet à:

La Presse, Réf.: 13069
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

L'Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal

Centre hospitalier universitaire et ultra-spécialisé recherche les services de

Diététistes-Thérapeutes

Poste offert: liste de disponibilité et remplacement de vacances.

Exigences:
- membre en règle de la corporation
- 5 années d'expérience pertinente

S'adresser à

Yves Bergeron
Service des ressources humaines
333-2361

HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL
5400 boul. Gouin ouest
Montréal (Québec) H4J 1C5

TRADUCTEUR-RÉVISEUR À TEMPS PLEIN

- De l'anglais vers le français.
- Expérience et diplôme pertinents.
- Salaire selon compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle M. Gélinas

TRADUCTEURS-PIGISTES

- De l'anglais vers le français.
- Domaines: bancaire et télécommunications.
- Expérience pertinente.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Quintal

CIE DE TRADUCTION UNIVERSELLE
1015, Côte du Beaver Hall, bureau 350
Montréal, Québec H2Z 1S1

CENTRE D'ACCUEIL PRÉFONTAINE

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

RESPONSABILITÉS
- Assister le directeur général dans ses fonctions.
- Rédiger la correspondance de routine.
- Assister aux réunions et rédiger les procès-verbaux.

EXIGENCES
- Excellente connaissance du français parlé et écrit.
- Rapidité et précision à la dactylo.
- Sens des responsabilités et de l'initiative.
- Esprit de synthèse et d'analyse.
- Trois(3) ans d'exprience à titre de secrétaire de direction.
- Le bilinguisme serait un atout.

SALAIRE: $17,916 à $20,329

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 mars 1984 à l'attention du

Directeur général
Centre d'accueil Préfontaine
3100, rue Rachel est
Montréal (Québec), H1W 1A2

ESTHÉTICIENNE

Compagnie de cosmétiques recherche une représentante, minimum 5 ans d'expérience, libre de voyager, bon salaire, avantages sociaux.

Faire parvenir votre «curriculum vitae» à:

La Presse, réf. 13063
C.P. 6041, succ. «A»
Montréal H3C 3E3

Addition-Elle®

4 JOURS Seulement Du 21 au 24 MARS

Fête d'Ouverture

20% de réduction



Addition-Elle est le magasin mode pour les tailles 16+. Nous fêtons l'ouverture de notre magasin de Place Vertu. Dites-le autour de vous et venez nous rencontrer au plus récent magasin Addition-Elle situé à Place Vertu. Magasinez maintenant et économisez 20% durant notre fête d'ouverture.

Seulement au magasin situé à Place Vertu.

Addition-Elle® ®

PLACE VERTU

À L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE 36 BÉBÉS À TORONTO

L'infirmière Sui Scott soutient qu'elle a été menacée de mort

TORONTO (d'après CP) — En dépit d'une écoute électronique, la police n'a pu identifier le mystérieux individu qui, en août 1981, avait menacé deux infirmières de l'Hôpital des enfants de Toronto, où 36 bébés sont décédés dans des circonstances encore inexpliquées.

Témoignant pour la seconde journée consécutive devant la commission d'enquête dirigée par le juge Samuel Grange, de la Cour d'appel de l'Ontario, l'infirmière Sui Scott a déclaré que le message était essentiellement le même lors des deux appels : « Les tueuses d'enfants Trayner et Scott doivent mourir ». Phyllis Trayner était infirmière en chef dans l'aile cardiologique où les décès survinrent.

Mme Scott a précisé que sa fille, qui avait 12 ans à l'époque, et son fils de 10 ans répondirent chacun à l'un des appels, et qu'ils décrivirent la voix de leur interlocuteur comme ressemblant à celle d'une petite fille.

L'infirmière, premier membre de l'équipe de Phyllis Trayner à témoigner à l'enquête, était de service lors de 22 des 29 morts qualifiées de suspectes par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, qui avait étudié ces cas pour le compte du gouvernement de l'Ontario. Les spécialistes ont conclu que 29 des 36 décès inexpliqués auraient pu être causés par l'administration de doses excessives de digoxine, un puissant stimulant cardiaque.



téléphoto PC

L'infirmière Sui Scott.

Lundi, Mme Scott a déclaré que l'état des bébés qui devaient mourir mystérieusement semblait toujours s'aggraver après que l'infirmière Trayner l'eut remplacée durant son heure de dîner.

Phullys Trayner doit elle-même être appelée à témoigner au cours des prochaines semaines.

La commission a déjà entendu des témoignages remplissant 30 000 pages. On pensait tout d'abord que les audiences prendraient fin en décembre dernier, mais il semble désormais qu'ils se poursuivront au moins jusqu'à l'automne prochain.

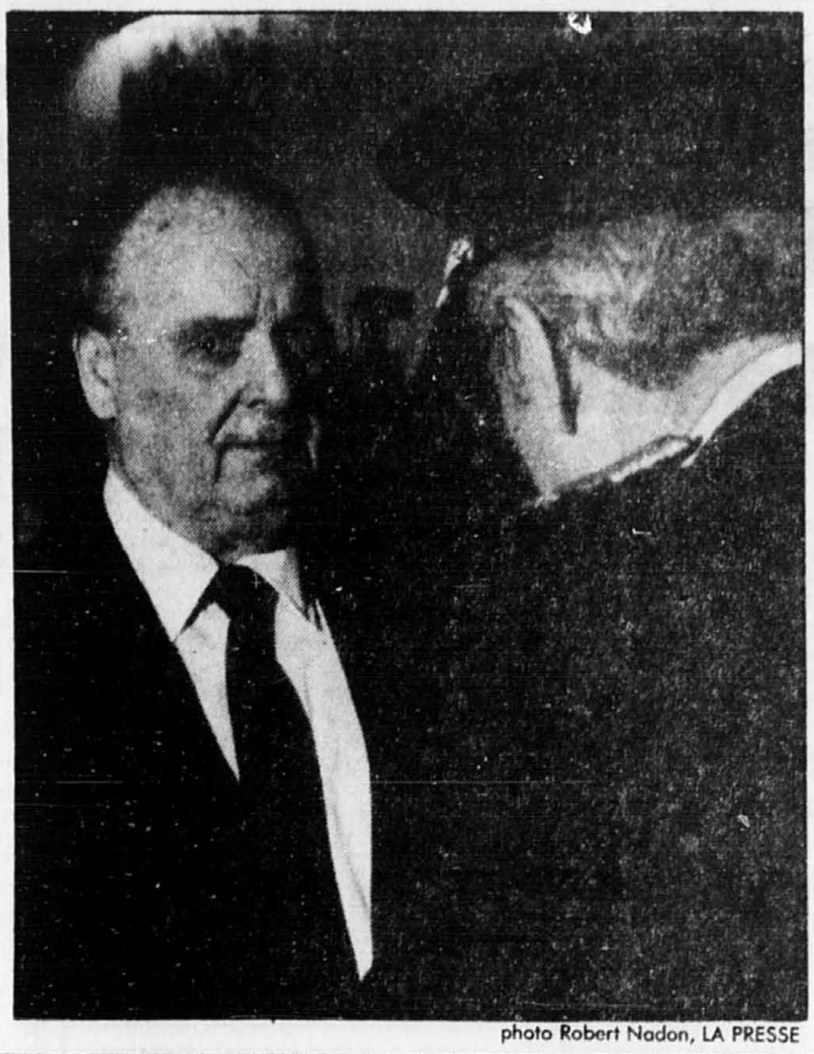


photo Robert Nadon, LA PRESSE

La Reine honore un policier

L'agent Robert Alberto, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, est le premier policier à recevoir la médaille de la police pour services distingués. La remise a eu lieu hier. Instituée récemment par la Reine Élisabeth II pour honorer les policiers canadiens qui ont le plus d'années de service, la décoration sera éventuellement remise à quelque 1 600 policiers membres de la police de la CUM depuis plus de 20 ans.

Pannes

Le printemps est arrivé depuis hier, mais pour certains abonnés d'Hydro-Québec, ça n'a pas changé grand-chose puisque, au total, plus de 6 000 abonnés de la région métropolitaine ont été privés d'électricité durant plusieurs heures.

À Saint-Laurent, 2 900 abonnés ont été privés de courant tandis qu'à Saint-Léonard, 3 100 foyers ont été touchés.

C'est l'épandage massif de sel sur la chaussée durant la tempête de verglas de lundi qui serait responsable de la situation.

Achetons tous vos
DIAMANTS, OR, PLATINE, ARGENT, BIJOUX ET JOYAUX ANTIQUES, PIÈCES DE MONNAIE, OR OU ARGENT
LES MEILLEURS PRIX
PAYÉS COMPTANT
EVALUATION GRATUITE CONFIDENTIELLE
PRÊTS DISPONIBLES
BIJOUTERIE HERMAN
Établie depuis 1915
1117, RUE STE-CATHERINE (près de Peel)
suite 403 844-2664

GRANDE OUVERTURE
LE CLUB DE SANTÉ LE PLUS MODERNE EN VILLE!
SUPER SPÉCIAL 6 MOIS $78
Incluant:
piscine tourbillon
bain sauna
bain vapeur
bain eucalyptus
douches privées
GYM ULTRA MODERNE
DANSE AÉROBIQUE
CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS INTERNATIONAL
CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Saint-Laurent
720, boul. Decarie 744-2888
CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Place Bonaventure
ÉTAGE «E»
7, rue Esterel 397-9541
CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Rive sud
Les Galeries Taschereau
boul. Taschereau 465-7720
Physiforme DANSE EXERCICE
Place Frontenac
2600, rue Ontario est 527-8959
Rosemont
3333, rue Bélanger est 727-2871
Laval
1278, boul. Labelle 687-8591
Verdun
4255, av Wellington 769-4571
Langelier
7085, rue Beaubien est 354-6160

ÉCONOMISEZ EN GRAND SUR CES DRAPS ET COUVERTURES CHEZ SIMPSONS

ÉCONOMISEZ 30%
DRAPS IMPARFAITS
Faites ample provision de ces draps et taies d'oreillers et économisez 30%. Choix d'une vaste sélection de coloris et motifs pour plaire à tous les goûts. Tous les draps en coton/polyester. Hâtez-vous pour un meilleur choix... Simpsons, c'est la solution!

	Prix ord. Simpsons	solde
1. JUMEAU, plat ou housse	6.88	4.79
2. DOUBLE, plat ou housse	8.88	6.19
3. QUEEN, plat ou housse	10.88	7.59
4. TAIES D'OREILLERS STANDARD	5.88	4.09

ÉCONOMISEZ 40%
COUVERTURES ÉLECTRIQUES «ÉLÉGANCE»
Restez au chaud sous une couverture électrique «Élégance» tout en économisant 40%! Avec les froids que nous avons connu et ceux à venir, l'achat de ces couvertures s'avérera un bon placement. De plus, vous pourrez jouir d'une garantie de 3 ans... pensez-y, 3 années de chaleur!
Choix de bleu, vert ou vanille. Acrylique/polyester facile d'entretien.

	Prix ord. Simpsons	vente
5. JUMEAU, CONTROLE UNIQUE	79.98	47.89
6. DOUBLE, CONTROLE UNIQUE	89.98	53.89
7. DOUBLE, CONTROLE JUMELÉ	99.98	59.89
8. QUEEN, CONTROLE JUMELÉ	109.98	65.89

Rayon 351, linge de maison, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Le Marché
Le Marché
Une aventure gastronomique... Le Marché chez Simpsons! Une véritable corne d'abondance pour tenter tous les gourmets. Venez goûter à notre ambiance chaleureuse et amicale.

Simpsons

Composez 842-7221
CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

OPÉRATION COMMUNICATIONS

« AGIR » à toutes les sauces

—3—

■ QUÉBEC — Même si le ministre des Communications et président du Comité ministériel permanent des communications (CMPC), Jean-François Bertrand, refuse de rendre publique la politique qu'il a proposée au Conseil des ministres pour 1984-85, il est d'ores et déjà acquis qu'elle sera axée sur un thème central: la relance.



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Il est tout aussi certain que cette politique sera mise en oeuvre sous la surveillance très étroite du Secrétariat du CMPC. C'est-à-dire par le secrétaire, le sous-ministre Jean-Claude Picard, et la petite équipe de six personnes qu'il a réunie autour de lui.

La plus importante conséquence des décisions prises par le gouvernement au cours de la dernière année est en effet de concentrer la quasi-totalité des pouvoirs en matière de communications gouvernementales dans ce tout petit secrétariat. Cela s'est fait sans qu'il soit nécessaire de modifier sa structure ou d'ajouter formellement à ses pouvoirs.

Il a suffi que la volonté politique se manifeste assez clairement pour que la « machine » ne puisse l'ignorer. Les directeurs de communications des divers ministères savent que le premier ministre tient à ce que l'action gouvernementale en cette matière soit mieux coordonnée, plus efficace et qu'elle serve avant tout à mettre en valeur les actions menées en vue de la relance. Ils comprennent très bien le sens de la nomination de Picard, que M. Lévesque lui-même a imposée et qui jouit de toute sa confiance.

Mais l'argent restant le nerf de la guerre, on peut s'attendre aussi à ce que le budget publicitaire du Secrétariat soit considérablement augmenté. Il est plus facile de diriger la concertation quand on contrôle soi-même une bonne partie du budget.

De plus, le Secrétariat a besoin d'argent pour être en mesure d'agir très rapidement quand il le faut. Comme le dit quelqu'un de la « machine »: « C'est bien beau la concertation, mais c'est long. » L'an dernier, le Secrétariat a dépensé lui-même environ $2 millions sur un budget publicitaire total d'une douzaine de millions. Il s'en est servi surtout pour lancer ses propres campagnes, Bravo-Québec et AGIR (pour Actions gouvernementales d'intensification de la relance).

AGIR est devenu, depuis, bien plus qu'une campagne. Jean-Claude Picard, qui l'a mis au point peu après son entrée en fonctions, a obtenu qu'on en fasse le programme-cadre, que ce soit la seule étiquette pour toutes les actions de communication du gouvernement.

Uniformiser le message

Dans une lettre envoyée au début de février à tous les directeurs de communications, Jean-Pierre Gagnon, son adjoint, écrit: « Je me permets d'insister sur le fait que le plan de communication de votre ministère doit tenir compte de la volonté du gouvernement d'uniformiser son message sous une seule étiquette: AGIR » qui doit constituer un véritable guide ou leitmotiv. M. Gagnon offre également les services du ministère « pour vous aider à demeurer en conformité avec les directives gouvernementales ».

Cette lettre n'est qu'une des nombreuses directives transmises aux directions des communications des ministères. Toutes ont pour objet de leur faire comprendre clairement que l'époque est finie où chacun concoctait, en toute liberte, ses propres campagnes d'information et de publicité visant à mettre d'abord en valeur son ministère ou son ministre.

C'est maintenant le gouvernement, pris comme un tout, dont il faudra servir les objectifs, même si les ministres et les ministères qui ont le malheur de ne pas oeuvrer dans les secteurs aujourd'hui prioritaires peuvent en souffrir.

Cette volonté de coordination, de cohérence et d'efficacité va très loin. Le gouvernement veut convaincre les citoyens qu'il met tout en oeuvre pour que la « relance » — mot magique, sésame qui doit ouvrir la porte d'une nouvelle victoire électorale — soit un succès. Et pour ce faire, AGIR devient une « signature » obligatoire, au moindre détail près.

Tous les dépliants, brochures, affichettes, enveloppes, devront porter ce sigle et le porter de la bonne manière. Les pochettes de presse qui l'arborent en grosses lettres doivent servir à toutes les sauces, même à celles où le contenu « relance » n'est pas à prime abord évident, comme ce fut le cas lors du lancement de la nouvelle politique d'éducation des adultes.

Mais les projets du secrétariat ne s'arrêtent pas là. Picard accorde beaucoup d'importance à l'information que produit le gouvernement à l'intention des journalistes qui la transmettent au public. Il veut que la publicité ne vienne qu'après, comme support ou complément. Il souhaite aussi améliorer les relations du gouvernement avec la presse et les changements d'attitude récents du premier ministre découlent de ses suggestions.

Prévoir les coups

Il est également conscient de l'importance de prévoir les coups, de mieux mesurer à l'avance les réactions de l'opposition et du public aux diverses politiques gouvernementales, de mieux connaître aussi les attentes des citoyens. Un comité d'« experts », très politiques ceux-là puisque pris au sein des différents cabinets, aura pour tâche de jouer les devins, d'éviter les gaffes, de suggérer les bons coups. En se servant de leur intuition, mais aussi des sondages, notamment de ceux que CROP réalise trimestriellement pour ses abonnés et qui ne sont jamais rendus publics.

Le poste de Picard est aussi politique qu'administratif et, pour cette raison, extrêmement périlleux. Officiellement sous-ministre adjoint d'un petit ministère, il est dans les faits bien plus que ça, quelque chose comme conseiller principal du gouvernement et du premier ministre en matière de communications.

Ses supérieurs hiérachiques sont peut-être le sous-ministre Yvon Tremblay et le ministre Jean-François Bertrand, mais ses vrais patrons sont plutôt les ministres qui forment le CMPC et plus encore le premier ministre, avec qui il est en contact étroit par l'entremise de son conseiller en communications, Robert Mackay.

Il travaille sur une corde raide, tendue au-dessus d'un gouffre qui s'appelle la partisanerie, et sous les yeux grands ouverts de l'opposition qui s'apprête à jeter les hauts cris s'il le voyait y tomber. Tout le monde reconnaît que sa nomination est politique et trouve normal que le gouvernement nomme un homme sûr à un poste aussi « sensible ».

On accepte aussi qu'il travaille à améliorer l'image du gouvernement en faisant mieux connaître ce qu'il fait, même si on sait très bien que le but de l'exercice est d'assurer sa réélection. Mais gare à lui et à ses employeurs si on le surprend à manipuler l'information ou à mettre la « machine » au service de l'image des hommes et des femmes qui forment le gouvernement.

FIN

Pour qu'ça pousse en beauté

C'est maintenant qu'il faut planifier son aménagement paysager



Notre architecte-paysager Milan Havlin, vient de remporter un prix international d'excellence en aménagement paysager résidentiel par le National Landscape Association des États-Unis et l'American Association of Nurseymen.

Nos architectes paysagistes sont à votre disposition pour réaliser «le jardin de vos rêves» en vous soumettant un plan ou un croquis de votre aménagement extérieur. Son personnel compétent, la qualité de ses plantes et son service personnalisé font que W.H. Perron participe depuis plus de 55 ans à l'amélioration de la qualité de votre environnement.

ESTIMATION GRATUITE
pour tous vos travaux d'aménagement paysager

CROQUIS D'UNE RÉSIDENCE PRIVÉE
DESCRIPTION:
Un croquis peut comprendre la forme des plates-bandes, trottoirs, patios, entrée de garage et plantation avec les noms botaniques. Un croquis n'est pas fait à l'échelle.
RÉALISATION:
1) Avec photos apportées par le propriétaire
2) le client doit apporter au bureau les mesures approximatives ou un plan d'implantation.
SANS VISITE DU SITE
Croquis du devant de la maison:
$175
Croquis de l'arrière de la maison:
$175
ENSEMBLE:
Le devant et l'arrière de la maison:
— croquis de l'aménagement complet
$300

PLAN D'UNE RÉSIDENCE PRIVÉE
DESCRIPTION:
Un plan est fait à l'échelle. Il comprend l'implantation de la maison sur le terrain, les plantations existantes (s'il y a lieu), les plantations projetées avec les noms botaniques et la dimension des plantes suggérées, l'emplacement et formes de trottoir, entrée de garage, pergola, piscine, bassin, etc. De plus un devis sommaire et les détails de construction sont fournis.
AVEC VISITE DU SITE ET CONSULTATION DE L'ARCHITECTE
Plan du devant de la maison:
$350
Plan de l'arrière de la maison:
$350
ENSEMBLE:
Le devant et l'arrière de la maison:
— Plan de l'aménagement paysager complet.
$600

Ces prix sont valables pour une superficie approximative de 10 000 pieds carrés (930 mètres carrés).
Du lundi au samedi 9h à 17h

w.h. perron
515, boul. Labelle
Chomedey, Laval, Québec
332-3610

S.V.P.
Simpsons·Valeur·Plus



S.V.P. — trois lettres synonymes de qualité, élégance et prix abordables! Économisez 10.00 maintenant sur ce superbe blouson!

BLOUSON RÉVERSIBLE POUR HOMMES: ÉCONOMISEZ 10.00 SUR DEUX MODÈLES EN UN!

Simpsons double la versatilité de votre allure mode printanière... à prix économique et irrésistible. Confection canadienne en popeline polyester/coton; léger blouson réversible doté d'un col droit en tricot, manches raglan, poignets boutonnés, poches fendues avec garniture de tricot et pattes à la taille. Couleurs réversibles de beige à brun ou de gris à marine.
36 à 46.
Prix ord. Simpsons 45.00

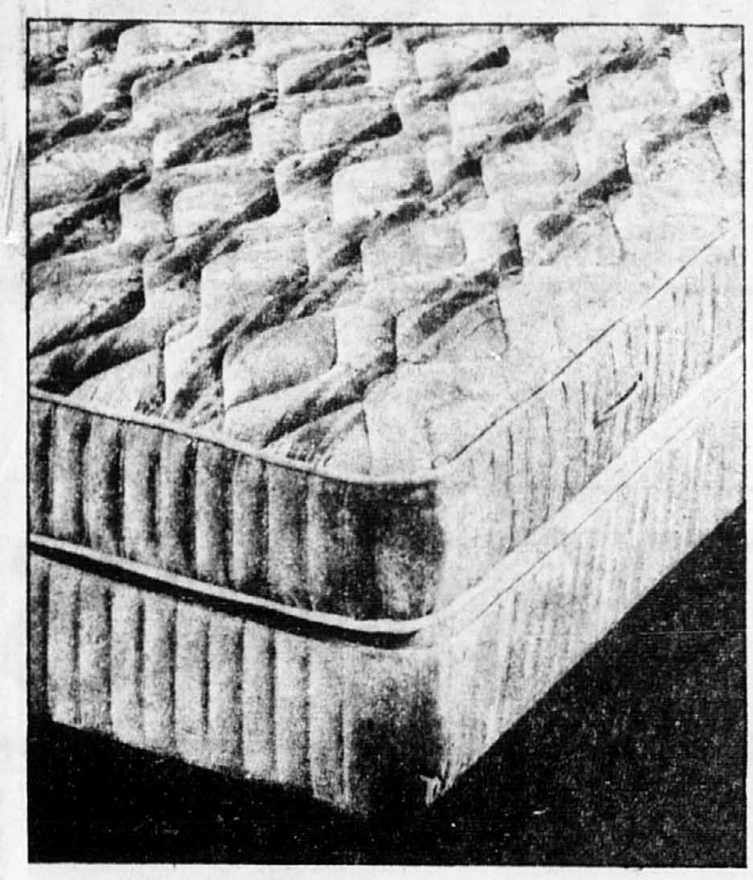
VENTE 34.99

Rayon 639, manteaux S.V.P. pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT

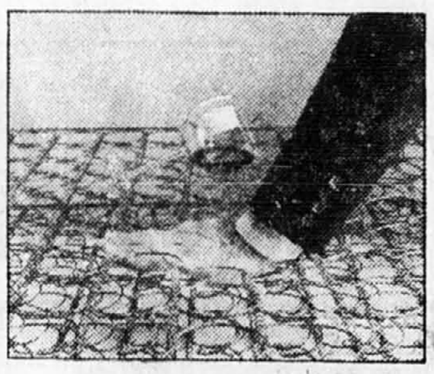
Simpsons

Lorsque vous achetez un matelas Beautyrest de Simmons* vous achetez ce qu'il y a de mieux.





Nos ressorts



Autres ressorts

Les matelas Beautyrest* sont déjà fameux dans l'industrie des articles de literie de qualité. En fait, il est peu probable que vous ayez à utiliser la garantie de 15 ans que portent les matelas et sommiers rembourrés Beautyrest* car ils sont construits pour durer encore plus longtemps.

Chez N.G. Valiquette Ltée nous vendons les matelas et sommiers rembourrés Beautyrest car nous savons qu'ils sont dignes de fiabilité. Des ressorts individuellement ensachés et des recouvrements durables en tissu damassé jusqu'aux points de couture super-résistants, ils sont conçus de manière à ce que nos clients obtiennent à tous points de vue un des meilleurs lits qui aient été mis sur le marché.

*M.C. de Simmons Limitée

Procurez-vous un matelas et sommier rembourré Beautyrest chez N.G. Valiquette Ltée. Le confort remarquable que vous obtiendrez pendant de nombreuses années prouvera que vous avez fait un placement judicieux.

Disponible au 2e étage

SIMMONS

N.G. VALIQUETTE LTÉE • 510 EST STE-CATHERINE • 842-8811

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

Conférence sur l'environnement: les USA font piètre figure

■ OTTAWA (PC) — Les États-Unis ont fait piètre figure, mardi, lors d'une réunion à Ottawa des ministres de l'Environnement de neuf pays d'Europe et du Canada, où ces derniers se sont encouragés les uns les autres dans leurs efforts en vue de réduire les pluies acides, tout en se prononçant en faveur de contrôles internationaux plus stricts.

Si les ministres européens se sont bien gardés de faire directement mention des États-Unis, les représentants canadiens n'ont pas manifesté la même retenue.

On avait invité les États-Unis à cette réunion, en précisant que leur porte-parole n'aurait pas le statut de délégué participant. C'est ainsi que tout au long des discussions, M. Fitzhugh Green, administrateur adjoint de l'Agence américaine de protection de l'environnement, est demeuré assis et a écouté. Aux journalistes, il a réitéré la position des États-Unis: il faut procéder à de plus amples recherches et posséder plus d'informations avant de songer à l'adoption des mesures sévères.

Pressions internationales

« Je ne me laisse pas influencer par les pressions de qui que ce soit », a dit M. Green aux journalistes, quand ces derniers lui ont demandé si, à son retour à Washington, il allait informer le gouvernement du message émanant de la conférence, soit que l'adoption d'un programme international de lutte aux pluies acides était nécessaire.

Pour M. Green, jamais le public américain ne se laissera impressionner par les rapports de journaux sur les dommages causés par la pollution aérienne au point d'exiger un grand nettoyage.

Les pays participant à la conférence ont tous été d'accord pour travailler, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour la coopération économique en Europe, à réduire les émissions causant les pluies acides d'au moins 30 pour cent.

Quand à M. Allan MacEachen, ministre des Affaires extérieures, il a rappelé aux délégués qu'ils devaient continuer à faire pression sur les autres pays afin qu'ils participent tous à un programme du contrôle.

Réveil américain

« La coopération internationale n'est pas seulement un idéal, c'est une nécessité urgente... et indispensable », a-t-il déclaré.

Le chef de la délégation allemande, M. Carl-Dieter Spranger, a noté que, s'il était vrai qu'il fallait encore procéder à des études sur le phénomène, « nous en savons sûrement assez à date pour prendre dès aujourd'hui les dispositions politiques appropriées ». Aucun pays ne devrait se servir de ce besoin de plus amples informations pour justifier son immobilisme.

Après la session de travail, le ministre canadien de l'Environnement, M. Charles Ciaccia, a indiqué en présence des journalistes que les États-Unis passeront à l'action uniquement quand ils se rendront compte que c'est dans leur propre intérêt économique. Les dommages qu'on peut relier aux pluies acides coûtent quelque $5 milliards par année à l'économie américaine, a-t-il noté.

Il a émis le voeu que M. Green transmette à l'agence américaine et au gouvernement un message clair: il faut agir, parce qu'on peut procéder à des études pendant un temps indéfini tandis que le problème demeure.

Elément économique

Le contrôle de la pollution n'est pas un atout secondaire à la croissance économique mais en constitue un élément essentiel, a déclaré le ministre au cours de la conférence. Au Canada, les ressources menacées par les pluies acides, comme les forêts, contribuent à environ huit p. cent du produit national brut.

Une bonne partie des recherches sur les pluies acides effectuées en Amérique du Nord se sont limitées à leurs effets sur les eaux des lacs et des cours d'eau. On croit que la faune aquatique de milliers de lacs est ainsi en danger de disparaître.

Or, les pluies acides, qui ont leur origine dans les émissions de soufre et de nitrogène que créent les raffineries et les centrales, peuvent également avoir des résultats dévastateurs sur les forêts.

SEULEMENT 5$

pour préparer votre déclaration d'impôt provincial quand vous nous confiez votre déclaration d'impôt fédéral.

Et le travail des spécialistes H&R Block est toujours garanti!

La solution H&R BLOCK pour votre impôt

EST 6424, rue Papineau 722-3511

OUEST 6151, rue Sherbrooke o. 483-1310

RIVE SUD 2177, chemin Chambly, Long. 468-7479

LAVAL 237, boul. des Laurentides 663-9450

PLUS DE 60 BUREAUX DANS LA RÉGION

9h à 21h SUR SEMAINE — 9h à 17h LE SAMEDI

RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

AUSSI CHEZ Sears aux heures d'ouverture du magasin

AUTRES BUREAUX

Beloeil, Berthierville, Chambly, Châteauguay, Dorion, Iberville, Ile Perrot, Joliette, Lachute, Laprairie, Louiseville, Marieville, Repentigny, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe, Sorel, Terrebonne, Valleyfield



ÉCONOMISEZ 25.00

LES CLASSIQUES FAITS MAIN DE «FLORSHEIM»

Simpsons vous propose de grandes économies sur ces fameux souliers fourreau «Florsheim» fabriqués au Canada pour hommes. D'excellente qualité, ils sont conçus avec empeignes en cuir souple et semelles en cuir de longue durée. Ne manquez pas cette occasion et économisez sur ces souliers de marque réputée. Deux modèles recherchés, pointures (avec ½) 7 à 11 et 12.

1. Modèle avec glands. Noir en largeur E ou gris en largeur D.

2. Modèle à garniture fantaisie. Ton or (tan foncé), largeur E.

Prix ord. Simpsons 95.00

VENTE 69.99

ÉCONOMISEZ 25%

SUR NOTRE ENTIÈRE SÉLECTION DE SOULIERS «HARTT» POUR HOMMES!

Voici le moment d'économiser sur les souliers «Hartt» renommés pour leur qualité, leur élégance et leur durabilité. Empeignes en cuir souple et semelles en cuir de longue durée. Pointures (avec ½) 7 à 11 et 12.

Prix ord. Simpsons 89.99 à 160.00

VENTE 67.49 À 120.00

TOUTES LES POINTURES NON DISPONIBLES DANS TOUS LES MODÈLES.

Rayon 285, chaussures pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Simpsons

SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU

Tarifs de 1983 pour 1984

DISCOURS DU TRÔNE

L'Ontario mise sur les jeunes

■ TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien s'est engagé, mardi, à venir en aide aux milliers de jeunes chômeurs dans cette province la plus industrialisée du pays.

Dans un discours du Trône lu par le lieutenant-gouverneur John Black Aird, le gouvernement conservateur a promis de consacrer plus d'argent aux programmes d'emploi des jeunes et d'encourager l'éducation et la formation des jeunes.

Il y a actuellement 175 000 jeunes Ontariens sans travail, âgés de 15 à 24 ans.

Le gouvernement Davis a annoncé que l'un des ministres actuels, qu'il n'a pas nommé, sera responsable de tous les programmes d'emploi pour les jeunes.

Après les jeunes, le gouvernement veut venir en aide aux femmes. C'est pourquoi il demandera aux municipalités, aux commissions scolaires et aux agences gouvernementales de suivre son exemple et d'appliquer des programmes d'action positive dans le but de procurer des emplois aux femmes.

Censure

Dans un autre ordre d'idée, le gouvernement a annoncé son intention de classifier ou censurer les vidéo-cassettes que l'on achète ou loue pour la maison.

Pour les agriculteurs, le gouvernement s'est engagé à établir un conseil consultatif et un fonds de dévelppement des récoltes, afin d'aider à la recherche.

Les Franco-Ontariens ne sont pas oubliés, puisqu'on leur a promis un plus grand nombre de services de la santé dans leur langue.

Il y aura enfin une étude sur les établissements financiers de la province: les banques, les sociétés fiduciaires, les courtiers en investissements et les compagnies d'assurances.

LES PÊCHERIES

Québec ne doit pas mener un combat de marin d'eau douce

— Denise Leblanc-Bantey

QUÉBEC — Le projet de loi 48 n'est pas une «vaine bataille constitutionnelle, c'est un geste de départ et de recommencement».

C'est ce qu'a affirmé hier à l'Assemblée nationale Mme Denise Leblanc-Bantey, ministre déléguée à la Condition féminine et députée des Îles-de-la-Madeleine, alors qu'elle participait au débat sur le projet de loi 48, sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales.

Bernard RACINE
de la Presse Canadienne

Mme Leblanc-Bantey a expliqué pourquoi Québec veut affirmer son autorité en matière de gestion et d'administration des pêches.

Elle a rappelé qu'il y a 20 ans le gouvernement d'Ottawa avait autorisé des chalutiers de l'extérieur du golfe à pêcher la sébaste dans nos eaux. Cette exploitation s'est poursuivie durant une quinzaine d'années au point qu'il y a eu surpêche.

Le résultat: la Gordon Pem a fermé en 1976 son usine aux Îles-de-la-Madeleine, devenue non rentable. Ottawa a alors mis fin à la pêche au sébaste dans le golfe par les chalutiers hors golfe.

Alors que la situation est à peine équilibrée, dit Mme Leblanc-Bantey, Ottawa ouvre de nouveau le robinet en 1981, en permettant à des chalutiers hors golfe de pêcher 1500 tonnes de sébaste.

La quantité est augmentée progressivement à 5000 tonnes l'an dernier, jusqu'à 20000 tonnes en 1988.

«Voilà une bonne raison, compte tenu de l'expérience passée aux Îles-de-la-Madeleine qui, à elle seule, justifierait notre volonté d'exercer notre autorité en matière de gestion.»

Avec une gestion comme celle-là, «notre industrie de la pêche risque à moyen terme de ne plus exister au Québec.»

«Les pêcheurs québécois sont chez eux dans le golfe», a dit la ministre en rappelant que lors d'une conférence à Halifax, en 1964, les provinces maritimes avaient accepté un découpage du golfe qui donnait au Québec une compétence sur 60 p.c. de sa superficie.

Quand Québec a pris le contrôle de Madelipêche, l'an dernier, les libéraux trouvaient que c'était un geste stérile et c'est grâce «à leur complicité plus ou moins avouée» que le ministre fédéral De Bané a retardé l'émission des permis à nos chalutiers, ce qui a privé les pêcheurs et les travailleurs des usines de plusieurs semaines de travail, a dit la ministre.

Depuis que des administrateurs du Québec gèrent l'entreprise, les centaines de griefs, provenant presque tous de travailleuses, ont été réglés et Madelipêche fonctionne selon les normes du marché.

«On a augmenté l'efficacité. On a maintenu les emplois et on en a créé de nouveaux.» Et malgré le retard de démarrage, Madelipêche terminera son année de façon très honorable, a-t-elle prédit.

«Il serait désastreux, dans le débat que nous vivons aujourd'hui, de nous comporter, comme nous le demandent les gens d'en face, en marins d'eau douce.

«Les vrais capitaines, les vraies femmes et les vrais hommes de la mer, ceux que je rencontre quotidiennement, ne craignent pas ce geste de départ et de recommencement», a dit la ministre.

Le NPD prêt à aider à renverser le gouvernement

OTTAWA (PC) — Les néo-démocrates seraient prêts à appuyer pratiquement toute tentative des conservateurs pour renverser le gouvernement libéral par un vote de non confiance, a déclaré le leader du NPD Ed Broadbent.

Cependant, a-t-il ajouté, une défaite surprise est peu plausible car le leader parlementaire du gouvernement, M. Yvon Pinard, est assez habile pour retarder un vote de non-confiance jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de libéraux pour le contrer, tactique qu'ils ont d'ailleurs utilisé lundi.

«Nous sommes opposés au gouvernement et nous sommes dans l'opposition», a déclaré M. Broadbent au cours d'une entrevue.

«Comment pourrions-nous, ou tout Canadien bien pensant, accorder la confiance à ce gouvernement quand il y a 1,5 million de chômeurs», a-t-il ajouté.

L'ensemble de l'opposition, composée de 31 députés néo-démocrates, de 100 conservateurs et d'un indépendant, ne peut pas battre le gouvernement libéral, qui compte 145 députés, en autant que suffisamment de députés libéraux soient présents. Cinq sièges des Communes sont vacants.

Retirer la citoyenneté, un moyen de «juger» un criminel de guerre

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général Robert Kaplan a souligné hier au comité des Communes sur la justice, que le fait de révoquer la citoyenneté canadienne constituait une autre façon de «traduire quelqu'un devant les tribunaux».

On se sert de cette méthode, a-t-il expliqué, pour une personne qui ment sur les crimes de guerre qu'il a commis en faisant sa demande pour obtenir le statut d'immigrant reçu.

Cette manière de procéder peut servir dans le cas, par exemple, où le pays qui fait une demande d'extradition ne possède pas un système démocratique de procès juste.

Une fois sa citoyenneté perdue, l'individu peut être déporté dans uni pays qui accepte de le recevoir.

Selon M. Kaplan, une centaine de criminels de guerre en tout sont venus au Canada. Plusieurs d'entre eux ont aussitôt passé dans d'autres pays et plusieurs sont morts depuis ce temps-là.

Un seul criminel de guerre a été extradé du Canada à venir jusqu'ici. C'est Albert Rauca, qui est mort dans une prison allemande en novembre dernier à l'âge de 75 ans.

Centraide Montréal

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

Vous vivez seule, à la suite d'un divorce ou d'une séparation?

Des statistiques récentes indiquent que 40% des mariages finissent par un divorce.
Le manque d'argent, les obligations familiales, la solitude, pèsent souvent lourd sur la femme désormais obligée de se débrouiller seule. Mais comme la vie continue, il lui faut se réorienter, commencer en neuf.

Donc, si vous avez besoin d'un petit coup de main pour surmonter plus facilement cette période difficile, n'hésitez pas à vous adresser à L'ASSOCIATION PARENTS UNIQUES DE LAVAL INC.

Financé par Centraide Montréal, cet organisme aide les femmes séparées ou divorcées ou en voie de le devenir, en leur offrant de l'information et de l'assistance dans les situations d'urgence.

Grâce à la générosité des citoyens, Centraide Montréal peut, cette année encore, aider L'ASSOCIATION PARENTS UNIQUES DE LAVAL INC. à poursuivre son oeuvre.

Pour plus d'informations:
L'Association Parents uniques de Laval Inc.
339, boul. Ste-Rose
Laval (Québec) H7L 1M7
Tél.: 622-0524

VICTIME DE LA MIUF

UNE DES MESURES CORRECTIVES RECOMMANDÉES PAR LE CENTRE SUR LA MIUF EST L'INSTALLATION D'UN ÉCHANGEUR D'AIR.

PROFITEZ DE LA SUBVENTION MAXIMALE DE **$5000** DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL **(NON IMPOSABLE)**
AUCUNS FRAIS DE VOTRE PART

CVH

CONSTRUCTION VENTILATION HOGUE
1455, RUE CUNARD, LAVAL

ST-JÉRÔME 430-4042 — VALLEYFIELD 373-5689
LAVAL 668-5597 — MONTRÉAL 388-6212 — RIVE SUD 464-2424

MODE SIMPSONS



NOTRE NOUVELLE COLLECTION «SHIPLEY» POUR LE PRINTEMPS... L'ÉLÉGANCE MÊME EN PURE LAINE VIERGE

Les classiques contemporains rehaussés des détails les plus recherchés... voilà la collection printanière de complets «Shipley» chez Simpsons. Voici les avantages dont vous jouirez en optant pour un «Shipley»: coupe impeccable, confection de qualité et garnitures classiques hautement élégantes. Complets 3 pces confectionnés au Canada en pure laine vierge aux motifs des plus distingués. Gris, bleu ou brun en tailles 38 à 46 convenant à la plupart des statures. Simpsons, c'est la solution!

295.00

Rayon 260, complets pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

SHIPLEY



En passant...

un délicieux repas vous attend au restaurant «La Bonne Bouffe» au deuxième, centre-ville. Sirotez un bière ou dégustez un vin et préparez-vous à une expérience unique en magasinage chez Simpsons.

Simpsons

Composez **842-7221**

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe — FAIRVIEW - Pointe-Claire — LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval — LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

4 derniers jours!

La vente «sensas» de fourrure Simpsons pour mise de côté

Maintenant jusqu'au samedi 24 mars
Centre-ville seulement



$1988 VALEUR SIMPSONS

1. **MANTEAUX DE VISON GARNIS RENARD.** Manteaux de vison à peaux descendues, rehaussés de renard ravissant devant. Au choix: pastel avec renard teint «fisher», acajou avec renard teint zibeline, teint noir avec renard teint noir.

$2188 VALEUR SIMPSONS

2. **MANTEAUX DE VISON CANADIEN.** Manteaux de vison à peaux descendues réalisés à partir d'épaisses peaux d'excellente qualité. Au choix: pastel, buff ou teint d'élevage.

$1788 VALEUR SIMPSONS

3. **MANTEAUX DE VISON, PEAUX DESCENDUES.** Valeur sûre! Magnifiques manteaux de vison aux silhouettes des plus sophistiquées. Au choix: pastel, buff ou teint d'élevage.

PLAN MISE DE CÔTÉ: Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Rayon 311, fourrures, centre-ville seulement

Pour achat en personne seulement.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure.

Simpsons MD

Composez 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

Les toubibs de la misère veulent recruter au Québec

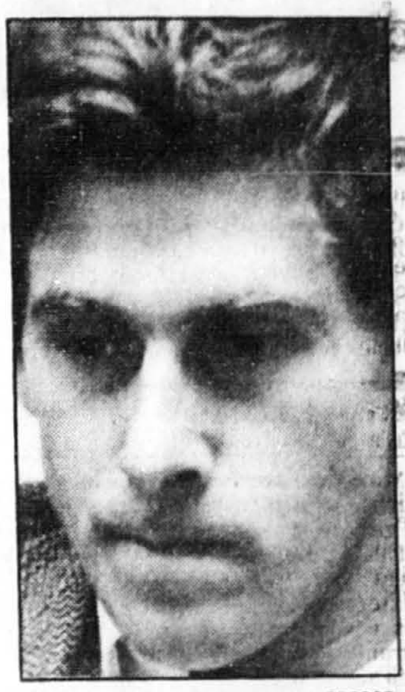


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le Dr Éric Cheysson est l'un des membres fondateurs de «Médecins du Monde». Depuis cinq ans, ses congés de travail sonnent pour lui l'heure des départs en mission.

■ Leur premier navire-hôpital a navigué en mer de Chine pour sauver des centaines et des centaines de Vietnamiens en fuite, les « boat people ». L'avion pour le Salvador, qui a volé au secours de dizaine de milliers de paysans traqués par la guerre et entassés dans des camps de fortune, c'était encore eux: « Médecins du Monde ». Né en France en 1979, cet organisme bénévole d'aide humanitaire et médicale espère maintenant avoir une antenne au Québec pour continuer et élargir son action.

NICOLE BEAUCHAMP

« Les situations de détresse se multiplient et se multiplieront aux quatre coins du globe. Il apparaît de plus en plus indispensable que des équipes médicales expérimentées apportent une aide rapide afin de parer au plus pressé, d'alerter l'opinion et d'enclencher le processus de l'aide sans considérations idéologiques, politiques ou confessionnelles », affirme le Dr Éric Cheysson, l'un des membres fondateurs de Médecins du Monde. Invité au Québec à l'occasion de la conférence internationale sur les droits de l'Homme en Amérique latine, ce jeune spécialiste en chirurgie vasculaire et digestive en a profité pour prendre contact avec des professionnels de la santé, intéressés à l'idée de former une association pour prendre part au mouvement.

Bien sûr, il ne manque pas d'organisations humanitaires et efficaces dans les pays du Tiers-Monde. Mais leur travail doit souvent se limiter aux demandes et aux accords explicites des gouvernements en place. Les équipes de Médecins du Monde, sortes de commandos des urgences extrêmes, interviennent là où les guerres et les catastrophes naturelles déciment, tyrannisent, affament et isolent des populations civiles dans leur malheur.

« Nous n'attendons pas les permissions des gouvernements pour agir. Nous proclamons le droit de porter assistance à toute vie menacée et sans défense et accomplissons des missions dans des situations précises après avoir exploré sur le terrain les besoins auxquels nous pouvons tenter de répondre », dit le Dr Cheysson. Médecins du Monde, qui a une antenne en Espagne, compte environ 600 participants bénévoles: des professionnels de la santé expérimentés et compétents (médecins généralistes et spécialistes, infirmières etc.) et des non médecins.

« Si le noyau des équipes dépêchées est médical, soigner et aider ne se fait pas seulement avec le bistouri. Quand il s'agit de rebâtir un hôpital bombardé, il y a un architecte et des maçons. Dans un camp de réfugiés, il faut vacciner, alphabétiser, voir à l'infra-structure sanitaire etc. Et puis, des journalistes nous accompagnent toujours, car il importe de témoigner du sort fait aux droits et à la dignité de l'Homme pour remuer les consciences. Quand on voit une armée massacrer des gens, pourquoi nous tairions-nous? ». Ces témoignages d'expériences vécues dérangent. Ils brisent des silences autour de réalités sanglantes, avilissantes, et apostrophent les États démocratiques trop soucieux des convenances diplomatiques.

« Nous nous employons à rester indignés. Pour ne pas supporter l'insupportable. La défense des Droits de l'Homme se pratique comme la médecine, de la main à la main et d'homme à homme », écrit en effet le Dr Bernard Kouchner dans la première publication de « Médecins du Monde » parue en janvier. Cette revue rend compte des actions menées par l'organisme, et ce faisant de l'utilisation des dons en argent et en nature qui lui procurent les moyens d'agir. Les missions, qui durent en général de six semaines à trois mois selon les conditions d'accès sur place, sont strictement bénévoles. Les volontaires ne reçoivent aucun salaire. L'organisme défraie les billets d'avion et assume les frais de séjour, un séjour qui n'a rien à voir avec des vacances exotiques tout confort pour se dépayser un bon coup.

Depuis plusieurs mois, voire quelques années, des équipes de volontaires se relayent donc en Afghnanistan, au Kurdistan, au Tchad, au Liban, en Pologne et en Erythrée, au Nicaragua, Guatemala, Salvador, Chili et Brésil. D'autres missions sont en préparation, notamment celle de naviguer avec 4 bateaux pour repêcher les « boat people » à la dérive en mer de Chine sur des barques délabrées. « Nous avons proposé d'intégrer quelques Québécois à nos prochaines missions », de signaler le Dr Cheysson. Reste à voir si une association québécoise naîtra.



Rabais 37% à 50%

Sélection de chemises de ville «Hunt Club» pour hommes. Simpsons, c'est la solution!